TEMPERATURE

Ces chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co.," 1625 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum 74
Même date l'an dernier 70
Aujourd'hui minimum 58
Même date l'an dernier 59

La Patrie

Promesses pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 3 — Beau et plus frais ce soir. Samedi beau et modérément plus chaud avec averses locales.

25E ANNEE—No 109—HUIT PAGES | MONTREAL, VENDREDI, 3 JUILLET 1903 | LE NUMERO: UN CENTIN

Conseil Législatif 11 juin 1919

LES PLOMBIERS LICENCIES

L'inspecteur sanitaire Doré publie la liste des plombiers qui ont subi avec succès leurs examens.

Un récent règlement municipal a enjoint aux plombiers de Montréal, de subir, par devant l'ingénieur sanitaire, un examen établissant leur compétence pratique.

M. J. E. Doré s'est résolument mis à l'œuvre et a examiné la plupart de nos plombiers, auxquels il a ratifié la licence.

Les examens seront interrompus durant les deux mois de vacance. Ils reprendront au premier vendredi de septembre.

A la clôture des examens, l'inspecteur Doré a publié une liste officielle des plombiers qui ont été licenciés. Cette liste sera communiquée à la commission d'hygiène à sa prochaine réunion. Voici cette liste :

Archambault, F.....2492 Notre-Dame
Alarie, J. P. .... 85 Lagauchetière
Atchison, J. ....33 Bleury
Ballantyne & Co .....129 St-Antoine
Baillie, H. ....166 Peel
Bethune, D. A. ....279 Bleury
Bélanger, N. ..... 3167 Notre-Dame
Bélanger, A. ....1266 Notre-Dame
Bilodeau, F. .....1242 Notre-Dame
Bonhomme, F. ..... 2822 Notre-Dame
Blackburn, E. ....295 Roy
Bowles, H. ... .63 Prince Arthur
Bourbonnière & Lapierre 1062 Ste-Cat.
Bourcier J. & Co. .....348 Hibernia
Brunet, F. C. ....147 St-Laurent
Brunet, F. J. ... ...1588 Notre-Dame
Brunet D. ....714 St-Dominique
Blouin, Desforges, Latourelle, 516 Craig
Brunet, A. ....1163 St-Denis
Borton ....1511 Ontario
Brochu J. C. ....54 Duluth
Barlow F. ....443 St-Laurent
Brosseau, H. ... .106 St-Louis
Bastien & Sigouin ..... 273 St-Laurent
Barber, H. ... ... 46 City Councillors
Bazinet, N. .... 1090 St-André
Blouin, Desforges, Latourelle, 516 Craig
Bélair, A. .... 238—462 Chambord
Carroll, P.-J. .... 781 Craig
Cadieux & Buard P ... 1049 St-Laurent
Charest, D.-A. ... ... 24 Ulance
Charette, F. .... 1030 Ontario
Charpentier, H. 34 Place Jacques-Cartier
Charkelson, B. .... 611 Dorchester
Conroy, P. .... 228 Centre
Chatillon, U. ....158 Letourneux
Cusson, Z. ....1116 St-Laurent
Coté, H. ....95 Ste-Zoé
Cocker, J. .... 180 Richmond
Cardinal, A. .... 1 Labelle
Calestagne, D. .... 685 Wolfe
Chorest, J.-B. .... 1018 Ontario
Cadieux, H. .... 2579 Notre-Dame
Date, J. .... 664 Craig
Dance, H.-W. .... 474 Clark
Denis, A. .... 599 Wellington
Delcourt, L. .... 100 Ularsoutrude
DaVignon, J .... 1062 Ontario
Desnoyers, A. ... ... 22 St-Dominique
Deschatels, E. ... ... 1772 Ste-Catherine
Drapeau & Champagne, 1546 Ste-Catherine
Dugas D... ... ... 1448 Ste-Catherine
Duquette D ....1233 Ste-Catherine
Duford E. .... 653 Ste-Catherine
Dourville E ....137 St-Urbain
Dubé, M... ... ... 425 Centre
Dubois, C. A. .... 442 Dorchester
Duquette, H .... 423 Plessis
Dépatie, V..... .... 208 Dorchester
Desonneaux & Frère, ... 1071 Cadieux
Duclos, F. & Co..... .....78 Inspecteurs
Dallaire, O... .... 3229 Notre-Dame
Delisle, F..... .... 55 Montana
Egan, A. H. ..... 85 Burnside Place
East, G. R. .... 2592 Ste-Catherine
Ellis, A. .... 124 Park Ave.
Forest, T .... 444 Rachel
Froideveaux, F ..... 314 St-Laurent
Fraser, R. ... ... 179 Colerane
Foster, J. A. .... Charlevoix
Fontaine & Lafrance,... 129 1-2 Craig
Gardner Bros. ... ... 223 Greene Ave.
Garth, H .... 537 Craig
Giguère, O..... ..... 1320 De Montigny
Grenier, E .... 1777 Ste-Catherine
Gladu, L... ... ... 362 Rachel
Green, T. W. .... 458 St-Antoine
Gordon, A. J. ....301 St-Antoine
Germain, H .... 266 Notre-Dame
Graham, J. W. .... 85 Cathcart
Glen, D. .... 23 Hanover
Gordon, D..... .... 120 Mansfield
Griffin, J. .... 2581 Ste-Catherine
Giroux, J... ... ... 1869 St-Laurent
Gilmour, D. A. ... 2686 Ste-Catherine
Galarneau, E. ....240 Beaudry
Gilmour, H, L. .... 153 St-Antoine
Gilbault, Jos. .... 933 St-Laurent
Gilbert & Cie..... ....
Hughes, J. W. .... 2 St-Antoine
Halsey, T .... 462 Magdalen
Hickey, D. ....342 St-Antoine
Hussereau, J. ... ... 46 Ste-Marguerite
Hétu, J .... 55 Montana
Jété, J. ....165 Guy
Krasel, P ... ... 2529 Ste-Catherine
Kyle, R. ... ... 231 Ave. des Pins
Lamarche, H ....192 Duluth
Lamarche, J .... 1465 Notre-Dame
Lamarche, J. F. .... 330 Roy
Lalonde, J. B. .... 653 St-Paul
Lemay, T ... ... 2228 Notre-Dame
Labelle, C..... ... ...1315 De Montigny
Lespérance, E..... ...1946 Ste-Catherine
Lafrance et Cie ....136 Dufferin
Lapointe, V..... ....1171 Ontario
Lachapelle, J... ..... 816 Ste-Catherine
Lavigueur, O... ....461 Rachel
L'Ecuyer, A..... ... 1770 St-Hubert
Leclerc, P.... ... ... 1073 St-Laurent
Lassard et Harris ... ...7 Ste-Elizabeth
Larin, T. ... ...1748 Ste-Catherine
Laurier, J... ... ...1395 Ontario
Labelle, J..... ... ...1228 St-Jacques
Lamarche, J... ....87 Carrières
Larin, A..... ....357 Papineau
Labelle, J. H... ... ...540 Amherst
Lacasse, Alex..... ... 2023 St-Jacques
Lefebvre, N... ... .69 Latour
Leblanc, H ... . 171 St-Paul
Lacasse, Benjamin .... 220 St-Paul
Marier et Davis ....376 Craig
Marineau et Labelle — 380 St-Laurent
Matthewser et Pope — 708 Dorchester
Mackum, J ... . 35 St-Antoine
Mondayt, J... ....663 Dorchester
Montpetit, J... ... —2526 Notre-Dame
Morin, I. J... ... 209 St-Chs-Borromée
Mackay, P. & Co ... . 60 Victoria
Moll, T. ... ...2103 Notre-Dame
Maisonneuve, A..... ... 36 St-Urbain
Masse, P ... ... 234 Ste-Marguerite
Messier, A..... ....22 SteJulie
McGuire W. J. et Cie . 1966 N. Dame
McCaffrey, M..... ... ...139 St-Georges
McClean Bros ....249 Green
Mavert et Lauson ... ...184 St-Antoine
Ouimet, D..... .... 514 Craig
Ouimet, O..... ..... 4 St-Denis
Ogilvie Bros ... ...249 Bleury
O'Connell, T. ... ... —137 McCord
Prevost, C ....75 St-André
Pagé, P..... ....226 Craig
Pelletier et David ... 1959 St-Hubert
Pagdon, J, E, H... 2696 Ste-Catherine
Paquin et Sertolli ... ... 1015 Cadieux
Perrault, J. et Cie ... ... 123 Desery
Peard, J. et Cie ... 2739 Ste-Catherine
Poitras et Poitras ... ...911 Ontario
Poliquin, Jos..... .....951 St-André
Petit, E...K... ... ...647 Wellington
Paiement, J. A..... ...1033 St-Laurent
Presseau J. A. ....6 Visitation
Quintal G. ....100 Craig
Quipp J. W..... ..... Ste-Catherine
A..... .....9 Rachel
Roy Jos. ... .1000A Ste-Catherine
Rodier Jos. ....284 Rachel
Robillard, B. ... . 3114 Notre-Dame
Roy, J. & Fils ....1605 Ontario
Ryan, ... .2513 Ste-Catherine
Rousseau, E. ... ...729 Notre-Dame
Rea, E. ....1074 St-Jacques
Rivet, W. ... ... 237a Lagauchetière
Stevenson, A. W. ....742 Craig
Sicard, P. ....1604 Ste-Catherine
St-Aubin, L. ... .102 St-Dominique
Small, A. ....748 Dorchester
Sévigny, N. R..... ... ...271 St-Antoine
Sigouin, A. ....197 Roy
St-Aubin, Z ....296 St-Denis
Saddler, J. ....226 Bleury
Skinner, J. ....680 St-Laurent
Sigouin, A. & N..... 1154 St-Laurent
Sigouin, W. ....966a Ontario
Smith, R... .... 429 Hypolite
Tétreault, L. E. ... ...767 St-André
Terriault, O .....172 St-Dominique
Turcot, J ....351 St-Laurent
Thibault, N..... ....1354 Ontario
Turcot, N. ....1324 St-Laurent
Thibault, C. E..... ... .231 Amherst
Thibault, Jos..... ....595 St-Paul
Terriault, A..... ....144 Ontario
Thompson, F. X. & Fils.....331 Centre
Trudeau, J ....82 Wellington
Vézina, J... ... .664 Ste-Catherine
Whitley, J. W..... .....95 St-Pierre
Wright, D..... ....297 St-Antoine
Watson, J..... ... ...4135 Ste-Catherine
Walsh, N..... ....562 Craig
White Amos ....302 Rivard
Woodburn ....177 Fulford
Young, T... ....137 McCord
Yon, Georges .....1888 Ste-Catherine

Le foin sera léger, cette année, en conséquence le cultivateur sage verra à se procurer la meilleure valeur pour son argent dans l'achat d'une faucheuse. Aucune autre faucheuse coupe plus net que la Nouvelle Massey-Harris. Aucune autre faucheuse fonctionne aussi facilement ou 7 sets à rouleaux et coussinets à rouleau. 26-3-10

PAROISSE ST PIERRE

Union Ste-Cécile

Samedi, dimanche, lundi et mardi a eu lieu la distribution des prix dans les écoles de la paroisse St-Pierre. Les prix accordés aux élèves étaient nombreux et fort beaux, grâce à la générosité des RR. PP. Oblats et des paroissiens. Parmi ces prix il convient de mentionner ceux que le R. P. Supérieur curé de la paroisse, a bien voulu donner aux élèves des trois premières classes qui se sont le plus signalés par leur application durant l'année scolaire qui vient de finir. Ce sont des billets de pélerinage comprenant passage, cabine et repas. Neuf jeunes filles auront ainsi l'occasion de visiter le sanctuaire de la bonne Ste-Anne, en se joignant au pélerinage des Dames et Demoiselles de l'Eglise St-Pierre, qui doit avoir lieu le 7 juillet prochain. Trois garçons de l'école St-Pierre ont reçu la même récompense pour le pélerinage des hommes et jeunes gens.

Nous ne pouvons passer sous silence la belle séance donnée lundi dernier par les élèves de l'école St-Pierre. Nos jeunes artistes ont rendu le drame intitulé: "Les Francs Tireurs de Strasbourg." Les applaudissements prodigués par le nombreux auditoire qui remplissait la salle disent mieux que les paroles le succès obtenu par nos élèves dont plusieurs paraissaient sur la scène pour la première fois.

Ce soir aux salons de l'Union Cécile, 46 rue St-Hubert, le professeur H. P. Pelletier donnera une soirée d'Hypnotisme.

Les membres et les amis sont cordialement invités. Il est entendu que les messieurs seulement peuvent être admis.

ECHOS DE STE SCHOLASTIQUE

Conférences agricoles—La main-d'œuvre—Délanger

Sainte-Scholastique, 3 — M. Henri Groulx, conférencier agricole, a donné deux conférences dimanche dernier.

Dans l'après-midi, il a parlé à Mirabel et le soir au village. La grande réputation de M. Groulx, comme cultivateur modèle et comme conférencier éloquent, avait attiré une foule de gens à ces conférences.

—Les travaux à notre église avancent rapidement.

—La main-d'œuvre sera très rare cet été dans notre localité, nos cultivateurs auront beaucoup de difficulté à trouver des journaliers.

—Quoi qu'on en dise, la santé de Bélanger, accusé du meurtre d'Antoine Séguin, n'est pas trop bonne. Il lui faut, dit-on, une énergie de fer, pour supporter l'ennui qui le ronge. Bélanger ne fume pas et ne sait pas lire,

—Notre succursale de la Banque Provinciale sera ouverte la semaine prochaine. M. le shérif Lapointe en sera le gérant.

Pour demain

L'annonce de la grande et populaire vente d'été de la maison Vallières paraîtra, dans la "Patrie", demain, 4 courant. Ne manquez pas de la consulter, car elle vous ménage de nombreuses et très agréables surprises. Cette vente commencera lundi, le 6 courant.

La saison des Tempêtes

New-York est visité par une tempête effrayante — Le vent et le tonnerre font des ravages à St-Jean

Plusieurs victimes au Texas

New-York, 3.—Une tempête épouvantable a suivi hier une journée de grande chaleur. La chaleur a causé 4 mortalités, sans compter un grand nombre de prostrations. Trois cas de mort ont été causés par la tempête, et plusieurs personnes surprises sans pouvoir trouver d'abri ont été blessées. Dans la partie haute de New-York, le vent soufflait à une vitesse de 72 milles à l'heure. La foudre est tombée en plusieurs endroits, causant des dégâts considérables.

Une partie du mur de Manhattan a été renversée, et il eut une panique indescriptible parmi les milliers de spectateurs, hommes et femmes, présents sur le terrain de polo, pour la joute de base ball New-York-St-Louis. Le terrain de polo était inondé d'un pied d'eau, la partie fut suspendue et la police eut toutes les peines du monde à maitriser une foule terrorisée au milieu du tonnerre et des éclairs.

Le vent faisait rage de l'ouest à l'est déracinant ou tordant les arbres, brisant les vitres, abattant les cheminées et renversant les piétons.

Les dommages sont très considérables. Il y eut deux tempêtes; l'une descendant dans la vallée de la rivière Hudson, et l'autre venant de Long Island Sound, la rencontre de ces deux tempêtes produisit l'ouragan épouvantable précité. La foudre faisait un bruit infernal.

Après la tempête de vent, il y eut une pluie qui tomba par cataractes énormes sur la ville. Une fillette de 6 ans, la jeune Fanny Kinsler, fut entraînée par le vent sous un train en marche et tuée instantanément. Un cultivateur du nom de John Dominick, fut assommé sur la rivière East, par une énorme planche, transportée par le vent, comme une paille. Un grand nombre d'autres accidents de personnes sont arrivés.

Au nombre des édifices frappés par la foudre: l'église de la Paternité Divine, sur le parc Central; l'hôtel de Normandie, avenue Ouest, etc., etc. La tempête a renversé un navire à Sandy Hook, et les embarcations du yacht de Sir Thomas Lipton, purent arriver à temps pour secourir les femmes et les enfants qu'il y avait à bord. Les hommes se sont sauvés avec difficulté. La mer était en furie, et Sir Thomas Lipton suivait les progrès de la tempête. Pendant la journée la chaleur fut si intense que le thermomètre monta jusqu'à 101 à l'ombre. La tempête a également causé plusieurs noyades.

AU TEXAS

Dallas, Texas, 3 — Une dépêche d'Austin, Texas, dit: "Nous apprenons par message téléphonique de Beeville, qu'une trombe d'eau est tombée sur la ville, causant deux pertes de vie. Le chemin de fer de Arkansas Pass se trouve isolé et tous les fils télégraphiques à Beeville, sont hors de service. Plus tard, on recevait à Memphis, Ten., de San Antonio, Texas, une dépêche, disant que la trombe de Beeville avait causé dix pertes de vie. Beeville est une petite ville de 1200 âmes, sur le chemin de fer de San Antonio et Aransas Pass, Texas. La population fut justement effrayée par ce qui arrivait. Un nuage noir planait depuis quelque temps sur la ville, et l'on s'attendait à un orage formidable. Tout à coup, le nuage creva, mais au lieu de tomber en pluie, il s'effondra en une immense masse liquide d'un volume inconcevable, écrasant tout dans sa chute. Des toits furent enfoncés et des maisons aplaties. En moins de quelques minutes, les rues se changèrent en torrents, et les personnes qui s'y trouvaient furent pour la plupart asphyxiées sous l'avalanche, sans pouvoir faire un seul pas en avant. On crut du coup qu'il s'agissait de la fin du monde, mais la trombe, bien que très dévastatrice, fut de courte durée. Cet événement a causé un grand émoi parmi la population des environs.

Plus tard, les nouvelles de San Antonio, Texas, disaient qu'un message téléphonique de Berclair à San Antonio, annonçait qu'il n'y avait pas eu une seule perte de vie à Beeville, mais que seulement un nègre et un mexicain étaient disparus. La perte de la propriété est évaluée à $50,000 environ.

A SAN ANTONIO

San Antonio, Texas, 3 — La tempête qui a dévasté l'Ouest du Texas, a causé la mort de plusieurs personnes et de grandes pertes à la propriété. On ne peut obtenir de rapports exacts des pertes de vie, parce que les fils du télégraphe sont brisés, mais on sait qu'au moins vingt personnes sont mortes. C'étaient presque tous des manœuvres et des garçons de ferme mexicains.

A ST-JEAN, N. B.

St-Jean, N. B., 3 — Une tempête de vent et de tonnerre a passé sur cette ville, hier soir, causant beaucoup de dommages aux édifices et brisant plus d'une mâture dans le port. Le vent soufflait à une vitesse de 60 milles à l'heure.

A BROCKVILLE

Brockville, 3. — Une violente tempête accompagnée de grêle et de tonnerre a passé sur Brockville, un peu après minuit, faisant d'énormes dégâts, tuant chevaux et bestiaux, détruisant les clôtures et renversant les arbres.

Deux maisons d'Augusta ont été frappées par la foudre.

Le "Spartan", de la Compagnie Richelieu et Ontario, faisant le voyage de Hamilton, a été frappé par la tempête, au large, et a mis à l'ancre, mais les chaînes ont cassé et les ancres sont restées au fond de l'eau. Le bateau n'a pas souffert d'autres dommages.

Ce que le Maire a à crier

La Sicily Asphalt Co., qu'il protège, commet les mêmes fautes que les compagnies qu'il critique.

L'interview que nous avons, ces jours derniers, publiée de M. le maire Cochrane, a produit un potin de tout les diables dans le département de la Voirie. La réponse que l'échevin Vallières a fait à cette interview, hier, à la commission de la Voirie, a soulevé une tempête qui a failli tourner au tragique, et, ce matin encore, on se demandait pourquoi le maire Cochrane poursuit avec un si beau zèle les compagnies américaines pour quelques jours de retard apporté à l'exécution de leurs travaux.

L'échevin Vallières nous disait ce matin: "Il est absolument impossible que des travaux aussi considérables se fassent à la fois, et il faut savoir patienter. La compagnie Sicily Asphalt qui tient tant au cœur du maire Cochrane, commet plus de retards que toutes les autres compagnies. Depuis le 3 juin, la compagnie Sicily a bouleversé la place Jacques-Cartier. Et allez voir si elle poursuit ses travaux en ce moment; ces travaux auraient cependant dû être terminés depuis longtemps. Pourquoi la compagnie Sicily ne poursuit-elle pas son pavage de la rue Notre-Dame-Ouest? Pourquoi retarde-t-elle le pavage de la rue Craig? Elle a vraiment trop de quoi examiner sa conscience pour critiquer les autres."

NOYE EN SE BAIGNANT

(Dépêches spéciales)

St-Hyacinthe, 3 — Un pénible accident a eu lieu ce matin en la paroisse de Ste-Rosalie, comté de Bagot. Le jeune fils de M. J. Léveillé, maire de la paroisse s'est noyé accidentellement en allant se baigner dans un ruisseau d'environ 5 pieds de profondeur. Comme ce jeune homme ne savait pas nager, l'on suppose qu'il se serait jeté à l'eau et qu'il aurait été subitement pris de crampes; un enfant s'est trouvé à passer près du ruisseau lorsqu'il aperçut du linge et courut aussitôt avertir la famille Léveillée, qui accourut et aperçut le cadavre du jeune Léveillée au fond du ruisseau. Le défunt était âgé de 21 ans. M. le coroner Eug. St-Jacques est allé tenir une enquête cet après-midi. Le jeune Léveillé était très estimé dans la paroisse.

Balandard est furieux. Il a été ruiné par un financier malin qui a emporté sa galette et n'a laissé dans son coffre-fort que quelques obligations cotées à zéro.

—Hélas! fait Balandard, en dépouillant ces vieux papiers, il ne me laisse que des valeurs de grand chemin.

BRETELLES
MARQUE DE COMMERCE GARANTIES.
D

COMMISSION DES MARCHES

Une salle pour les plombiers—La pesée St-Denis

Une délégation du Conseil des Arts et Manufactures s'est présentée ce matin à la commission des marchés pour obtenir, au marché St-Laurent, une salle devant servir aux études de plomberie et aux examens de cette industrie. Les plombiers se réunissaient d'abord à l'église presbytérienne de la rue St-Gabriel, mais la démolition de ce vieil édifice force les plombiers à se trouver un autre local.

La commission des Marchés demandera $300 aux Finances pour mettre la salle du marché St-Laurent en état convenable.

La commission demandera aussi $1,000 aux Finances pour transférer la pesée St-Denis à l'angle des rues Rivard et Lamoricière.

Cercle dramatique

Les membres du Cercle Dramatique National Canadien-Français, si bien connus à Montréal, et dans la banlieue, se sont réunis lundi dernier, 29 juin, pour procéder à l'élection annuelle de ses candidats.

Voici la liste des membres du comité élus pour l'année 1903-4:

J. A. Denis, président; M. Ouellette, vice-président; R. Clapin, Directeur-artistique; E. Guénette, régisseur; Frs Roy, gérant; Jos Bélair, asst.-gérant; J. A. Cusson, secrétaire-trésorier; Geo. Hogue, comm.-ord.

Ce cercle jouera le 27 de ce mois, à l'Opéra Comique, le grand drame à sensation intitulé: "Les Pirates de la Savane".

LES TROTTOIRS

La Voirie demandera un nouveau subside de $40,000 aux Finances, cet après-midi

En compagnie de l'échevin Laporte et de l'assistant ingénieur Bélanger, le président de la Voirie a fait l'inspection générale des trottoirs permanents de la ville, et a noté les endroits où les trottoirs semblaient le plus nécessaires. M. Bélanger en a fait un long rapport démontrant qu'il faudra encore une quarantaine de milles dollars pour mettre les trottoirs en état convenable.

La commission des Finances votera probablement ce montant à la Voirie, cet après-midi.

$80,000 ont déjà été votés cette année pour la construction des trottoirs permanents et $83,000 pour les trottoirs en bois.

Avec les $40,000 qu'elle s'attend d'avoir cet après-midi, la Voirie aura donc construit cet été pour $203,000 de trottoirs.

L'EMPRUNT DE ST-HENRI

Les contribuables seront appelés lundi à l'approuver

La manufacture Mitchell demande une exemption de taxe

Le conseil municipal de Saint-Henri a décidé d'importantes questions à sa réunion d'hier soir. Ces questions étaient débattues depuis longtemps et leur importance primordiale occupe encore l'esprit des contribuables.

La fameuse dette de $242,000 pour laquelle la municipalité paye actuellement 6 p.c. d'intérêt, soit une somme de $14,520, va être réglée au moyen d'un emprunt de $242,000, à 4 1-2 p.c. Cela fait donc une réduction de 1 1-2 p.c., sur l'intérêt de cette dette, ou $3,630 par année. Le conseil a adopté le règlement 138, à cet effet, en seconde lecture, hier soir, et le maire Guay a fixé à lundi prochain l'assemblée des contribuables qui décideront s'ils doivent ratifier la décision du conseil.

Le délai accordé à la municipalité pour clore définitivement l'adoption de ce règlement expire jeudi soir prochain.

M. l'échevin Major a présenté un avis de motion dans lequel il demande au Conseil d'accorder à la compagnie Mitchell une exemption de taxe municipale pendant dix ans. On se rappelle qu'au mois de mai dernier, l'important établissement de cette compagnie, qui fabrique des objets en laiton, en bronze, etc., devenait la proie des flammes à Sainte-Cunégonde. La compagnie demanda une exemption de taxe à la municipalité de Sainte-Cunégonde, mais n'obtint pas satisfaction. Elle porta sa demande à Saint-Henri, qui accordera certainement l'exemption.

La compagnie Mitchell doit s'établir sur les terrains qui occupent le carré des rues Saint-Jacques, Rose-de-Lima, Saint-Antoine et Bélair.

Après avoir décidé de demander des soumissions pour la macadamisation de la rue Saint-Ambroise, le Conseil ajourne à mercredi prochain.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE

Une mère se pend avec ses deux enfants après avoir tenté d'empoisonner son mari

Rochester, N.-Y., 3. — Une horrible tragédie vient d'arriver ce soir dans le village de Leroy. Mme Wm. Baxter s'est pendu avec ses deux enfants, âgés de 8 et 3 ans, respectivement. Le mari revint de l'ouvrage vers six heures et ne put entrer chez lui. Il attendit pendant quelque temps et se décida à enfoncer une fenêtre. Il pénétra dans la maison et fit des recherches. Un spectacle effrayant s'offrit à sa vue côte à côte étaient pendus dans la cuisine, sa femme et ses deux enfants. La mère s'était servie de vêtements en effiloques pour tisser les cordes, et elle avait du administrer le chloroforme aux enfants, avant de les pendre, puisqu'aucun voisin n'entendit de cris. M. Baxter dit qu'il était venu chez lui vers 3 heures de l'après-midi, alors que l'un de ses enfants pleurait, en disant que sa mère lui avait fait sentir quelque chose qui l'avait suffoqué. La mère expliqua la chose à sa façon et le père repartit pour son ouvrage, sans aucun soupçon. Plusieurs voisins qui causèrent à la mère, pendant la matinée ne remarquèrent pas que sa conduite fut étrange en quelque sorte. La famille Baxter était très bien connue à Leroy; la mère était âgée de 38 ans, était très dévouée à ses enfants et excellente ménagère. Hier soir, paraît-il, Mme Baxter, présenta à son mari une bouteille de vin, Baxter en prit un peu, mais il fut tellement indisposé qu'il dut consulter un médecin ce matin. Ce vin était-il empoisonné? Une analyse de ce qui en reste s'impose. Il semble que la femme dut transporter ses enfants un par un au haut de l'échelle; les pieds des cadavres touchaient presque le plancher.

L'incendie de St-Hyacinthe

La municipalité de St-Hyacinthe a adressé, avec ses remerciements au chef Benoit, un chèque de $100 au fonds de secours des pompiers de Montréal, en reconnaissance des précieux services rendus à la population de St-Hyacinthe, lors de la récente conflagration qui a failli détruire cette ville.

Le Canada à Londres

Importants discours au banquet du "Dominion Day"

On s'occupe des suggestions de M. Bourassa

Londres, 3.—Le banquet annuel du "Dominion day", tenu mercredi soir à l'hôtel Cécil, a été un véritable succès. Lord Strathcona, Haut Commissaire Canadien à Londres, présidait, ayant à ses côtés des hôtes éminents, entr'autres le Duc d'Argyle, le comte de Jersey, lord Shand, lord Brassey, le vicomte Asher, les amiraux sir E. Tremantle et sir John Hopkins, le comte de Litchfield, lord Norton, l'évêque de Ripon, l'hon. M. F. D. Smith, M.P., sir John Dillwyn Elewelyn, Bart., sir F. Hartlaw, N.P., M. G. B. Hodson, M.P., M.Ian Malcolin, M.P., et les agents généraux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Cap de Bonne-Espérance et du Natal. Plus de trois cents convives étaient présents.

Les orateurs se sont tenus sur le terrain de la réciprocité impériale.

Le duc d'Argyle en proposant la santé des "Forces Impériales", a répondu au discours de M. Bourassa, à la Chambre des Communes, à Ottawa, dans lequel le député canadien a déclaré que la meilleure inoculation contre le militarisme, était la possession d'une force militaire modérée, capable d'un déploiement rapide tout comme il imaginerait qu'un tarif de revenu impérial serait la meilleure invention contre la protection outrée.

L'amiral Fremantle a répondu à cette santé.

Le comte de Jersey a proposé la santé de la "Puissance du Canada". L'orateur a déclaré que l'union du Canada Français et Anglais travaillant ensemble à une commune destinée est une leçon opportune à la Grande-Bretagne au moment où le président de la République Française va débarquer sur le sol anglais. Si l'Angleterre, profitant de cette leçon, venant du Canada, saisit cette occasion pour pénétrer profondément les racines d'une amitié durable anglo-française, l'Empire en deviendra de plus en plus fort.

Lord Strathcona a répondu longuement à cette santé. Il a déclaré que le Canada n'avait pas peur d'une enquête sur ces conditions fiscales. Le Canada, dans un avenir qui touche au présent pourra fournir à la Grande-Bretagne, tout le blé dont elle a besoin. Lord Strathcona développant cette idée de l'hon. J. Chamberlain, fait un long éloge du secrétaire des colonies; il termine en disant que la loyauté du Canada à la mère-patrie ne peut être troublée en aucune façon.

Retour du Klondyke

Deux Canadiens de Saint-Henri de Lévis reviennent avec une fortune

Notre reporter a hier rencontré deux Canadiens de retour du Klondyke, MM. Amédée Tanguay, cousin du populaire propriétaire de l'hôtel Riendeau, et Napoléon Morrissette.

Tous les deux sont arrivés avant hier et partent ce soir pour St-Henri de Lévis, où ils vont unir leur vie avec leurs vieux parents, si le goût des aventures ne les reprend point.

Ils ont passé deux ans au Klondyke. Leur vie là-bas n'offre aucun sujet de roman, car ils n'ont aucune aventure. Dawson City est une grande ville maintenant bien policée et très active où les sensations sont rares. Tous deux ont travaillé et se sont enrichis côte à côte, car il nous faut ajouter qu'ils ont fait fortune là-bas. Ils reviennent cultiver la terre, mais bonne ou mauvaise récolte ne leur importera pas.

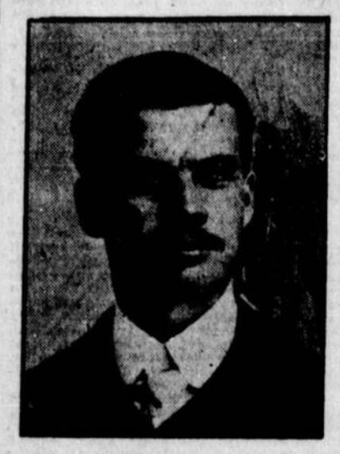

M. NAPOLEON MORRISSETTE (Photo J. A. Dumas, 112, rue Vitré)

M. Tanguay arriva au Klondyke en hiver et son voyage jusqu'à Dawson City fut plus ou moins accidenté. Il dut faire à pied la distance de 400 milles entre Skagway et Dawson. La marche dura quatorze jours. M. Tanguay acheta immédiatement un "claim" qu'il paya $3,700. Il travailla un an et revendit sa mine plus de $6,000. L'an dernier M. M. Tanguay et Morrissette travaillèrent ensemble et firent assez d'argent pour juger à propos de revenir au pays.

M. AMEDEE TANGUAY (Photo J. A. Dumas, 112 rue Vitré).

Les deux mineurs disent que la vie est chère à Dawson. Les pièces de monnaie de moins de 25 cents sont inconnues et rien ne se vend au-dessous de ce prix. "La Patrie" par exemple, à l'honneur de se vendre 25c le numéro à Dawson. La viande fraîche est rare et une livre de bœuf vaut 75 cents. Le beurre coûte le même prix et les pommes de terre valent 25c la livre. Les gens de Dawson se nourrissent principalement de viandes et de poissons conservés.

Les deux voyageurs son heureux d'être revenus sains et saufs et se disent décidés à retourner vivre à l'ombre du clocher de leur village.

Le banquet des Maitres-Plombiers

De joyeuses agapes au Windsor

L'Association Nationale des plombiers du Canada a terminé sa huitième convention annuelle par un magnifique banquet au Windsor, hier soir.

L'ex-échevin Lamarche présidait. A sa droite était M. Frank Powers, de Lunenberg, N.-E., président de l'Association des maitres-plombiers, et à sa gauche, M. P. O'Gilvie, de Montréal, vice-président de l'Association.

Une centaine de convives ont pris place autour de l'immense table en forme de fer en cheval; le menu était plantureux, les décorations du meilleur goût et les vins du meilleur cru; le champagne coulait à flots. Tous les convives ont fait honneur au menu, et pendant plus de quatre heures, le plus joyeux entrain n'a cessé de régner. Les plombiers sont des gens qui aiment s'amuser et qui savent s'amuser.

C'est l'ex-échevin Lamarche qui a souhaité la bienvenue aux délégués et exprimé l'espoir qu'ils garderaient un long souvenir du court séjour qu'ils ont fait à Montréal.

La santé au Roi a été bue au chant de l'hymne national.

La santé de l'Association Nationale des Maitres-Plombiers du Canada a été proposée par M. P. C. O'Gilvie et répondue par MM. Frank Powers, Robert Ross, J. Laurier et J. Lamarche.

MM. Archibald, Howard, F. J. Travers, McMichael et McArthur ont répondu à la santé des hôtes, proposée par M. Meredith, de Toronto.

M. Robertson, de la "Gazette", a répondu à la santé de la presse.

Les orateurs ont exprimé l'espoir qu'à la convention de l'an prochain, à Toronto, les fournisseurs et fabricants d'appareils de plomberie formeront partie de l'Association.

Etaient présents au banquet: MM. J. N. Lamarche, P. C. O'Gilvie, Frank Powers, Robert Ross, M. Archibald, McMichael, John McKinley, John Date, J. A. Gordon, Dennis J. Shea, P. McMichael, E. Dansereau, Peter Howard, Arthur F. Gingras, James Kingsman, W. R. G. Hughes, W. P. Dunlop, Joseph Laurier, Georges Baxter, W. T. Sheriff, G. E. Griffith, H. A. Knox, W. Knox, F. S. Johnson, R. de Cotrel, M. de La Bruère, Laberge, Robertson, W. Craig, G. E. Winter, J. D. Chisholm, Hector M. Mackenzie, E. Lewis Legros, J. P. Beck, Louis A. Payette, T. Christy, T. Lockart, H. A. Lamontagne, C. E. Peckard, M. P. Shea, Frank Maxwell, Alex. W. Bremner, Jno. J. Corcoran, W. N. Forbes, D. H. Henderson, John Watson, H. J. McLaren, R. I. McLaren, E. W. Glasford, F. Hurtubise, J. Giroux, N. Bouthillier, D. E. Bethune, W. H. Meredith, G. S. Archibald, F. J. Travers, Geo. H. Cooper, Rob. Ross, H. McLaren, R. A. Mahoney, E. Ross, J. F. L. Carron, J. E. Whitten, Ed. Charbonneau, W. Lecours, J. E. Goodman, J. Carlind, Alex. Robertson, S. R. Brewer, D. J. Shea, Wm. Watson, etc., etc.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
Ce Sera Que Vous Aurez Toujours Acheté
Castoria

Le Sport

Qui sera arbitre, cette fois ?

La seconde joute produira bien des surprises — Les Nationaux partent pour Toronto — Plusieurs excursions sportives — La grande réunion d'été à DeLorimier — Chez nos clubs de baseball.

FAITS DIVERS

LA GRANDE PARTIE DE CROSSE DE DEMAIN SERA-T-ELLE DECISIVE ?

Les Brantford malgré leur défaite qu'ils attribuent à la partialité du referee et à cent autres raisons, se promettent bien de prendre une revanche éclatante. Les Shamrock, disent-ils, sont d'une force indéniable, et nous ne craignons pas d'avouer que ce sont les joueurs les plus puissants que nous ayons encore rencontrés. Cependant, nous n'avons jamais craint la défaite et si nous pouvons avoir justice vis-à-vis de tous, nous leur montrerons ce que nous pouvons faire.

La joute de demain, selon toute apparence ne sera pas la moindre des trois, car les gens de l'ouest mourront sur le terrain plutôt que d'abandonner ce trophée, emblème du championnat universel.

On éprouvera probablement quelques difficultés nouvelles au sujet des arbitres, car les Brantford non satisfaits des décisions prétendues injustes de M. Reynolds d'Ottawa, ne veulent plus l'accepter comme arbitre et opteraient en faveur de M. Lally, de Cornwall. Les Shamrock sont aussi consentants mais il faudra communiquer avec le syndic M. Ross.

M. O'Connell, le capitaine des Shamrock leur fera bien d'autres concessions, car ses hommes se disent absolument certains de triompher.

Dans notre for intérieur, nous sommes d'opinion que les Brantford auront l'avantage cette fois-ci et que les chances seront égales pour une troisième joute. Néanmoins on peut être assuré d'une chose c'est que la joute de demain au Shamrock sera la plus sensationnelle que nous aurons l'occasion de voir cette année. Les paris sont énormes quoiqu'également divisés.

On s'attend à ce qu'il y ait une foule encore plus considérable que celle de mercredi dernier. Avis à ceux qui veulent être confortablement assis.

DEPART DU NATIONAL POUR TORONTO

SUCCES A NOTRE CLUB

Douze bons canayens nous quitteront ce soir en route pour Toronto où ils iront tenter fortune envers et contre les Torontos vainqueurs des Capital. Bien que le voyage soit quelque peu long et que le prix en soit fort élevé, il se trouvera encore d'assez chauds partisans pour les accompagner.

On a proposé comme arbitres les noms de MM. Chitty et J. Murphy.

Selon toute probabilité l'équipe se composera comme suit :

Gaule — L'Heureux ;
Point — Jos. Valois ;
C.-Point — Alph. Valois.
Défense — Blanchard, Cattarinich, St-Aubin ;
Centre — Pitre ;
Attaque — Lachapelle, Lamoureux, Dulude ;
Outside home — Contant ;
Inside home — Laviolette ;
Capitaine — F. Quinn.

LES MASCOTTE A L'OEUVRE. ILS SE MESURERONT AUX HOCHELAGA.

Il y aura dimanche prochain, sur le terrain du National, une des plus intéressantes joutes de crosse que les amateurs habitués de voir nos Mascotte, ont encore vu jouer. Ce sont les Hochelaga et nos populaires joueurs les Mascotte qui, cette fois en feront les frais.

Ces deux clubs, sont deux organisation puissantes. Le nombre de leurs amis est infini et la popularité dont ils jouissent, grandit de jour en jour.

C'est donc dire en d'autres termes que l'évènement de dimanche sera un succès sous le rapport de l'assistance.

Nous ne pourrons jamais trop engager le public à assister aux spectacles que nous donnent les Mascotte, car à vrai dire, ce sont ces jeunes gens qui nous procurent les moments les plus agréables. Leur jeu est entrepris avec sincérité et quand ils se mettent de la partie, rien ne peut faire ralentir leur ardeur.

Tel sera la joute de dimanche entre les Hochelaga et les Mascotte Ils y mettront le tout pour le tout et gare la bombe.

Il y aura deux attractions sur le terrain cette journée-là. Ce sera également le seul évènement sportif du genre qu'il y aura en ville.

A tous donc d'en prendre note d'une manière profitable pour nos athlètes.

VALLEYFIELD VS CANADIEN

La partie qui aura lieu dimanche, à Valleyfield excite beaucoup d'intérêt parmi les amateurs de crosse. Tous se demandent avec raison peut-être qu'elle sera l'équipe qu'on pourra ramasser à Valleyfield pour vaincre le Canadien.

Eh bien, voici des joueurs, vus, s'ils sont en condition comme le dit le capitaine de Valleyfield pourraient bien donner aux Canadiens une idée de ce que c'est qu'un club qui se bat chez lui. En effet, avec Latour, Mathieu et J. Vézina qui ont déjà été recherchés par le National, sur la défense, et Dumont et Lefebvre sur le home, Valleyfield aura une équipe superbe.

On le sait très bien au Canadien et aussi on ne néglige rien, car il pourrait bien se faire que Turgeon, le fameux joueur de Québec, ferait parti de son équipe s'il était arrivé à Montréal à temps.

Les autres joueurs du Canadien sont en superbe condition et tous ont pratiqué hier soir au National, afin d'être prêts, à toute éventualité.

L'équipe sera choisie parmi les joueurs suivants :

L'Heureux, Cattarinich, Blanchard, Norton, Pitre, Montour, Spooner, Lachapelle, E. Dulude, Lamoureux, Poirier, Laviolette, H. Valois, Gauthier, P. Dulude.

L'excursion qui est organisée pour conduire les nombreux admirateurs du Canadien, sera certainement un grand succès, vu la grande popularité des Le Canadien, le club de croquet St-Augustin, et la fanfare St-Henri. La train partira à 8.45 de la gare Bonaventure avec arrêt à St-Henri et à Lachine. Départ de Valleyfield à 8.15 p. m. Prix du billet, aller et retour: Adultes 80c. Enfants 40c.

Allons Canadiens à Valleyfield dimanche en foule.

SHERFROOKE BAT MONTREAL

Sherbrooke, 2. — L'équipe locale de crosse a joué hier contre les Montréal intermédiaires et après une joute fort contestée est parvenue à remporter une brillante victoire, le résultat final étant de 4 à 3.

LE CROQUET

LES ST-HENRI

Deux joueurs de notre club, M. J. Poirier et M. A. Tredel, notre directeur désirant jouer une partie avec les fameux champions de l'ouest, M. St-Germain et M. Ovila St-Aubin, pour l'enjeu que l'on désirera et sur un terrain autre que celui des deux parties. Pour toutes autres informations on est prié de s'adresser au No 15 de la rue St-Philippe, ville St-Henri ou par le journal "La Patrie" le même jour que cet article paraîtra.

St-Henri, le 2 juillet 1903.

LA GRANDE REUNION DE LA SEMAINE PROCHAINE AU PARC DELORIMIER

Trois jours seulement nous séparent du plus grand meeting de trotteurs et d'ambleurs que nous ayons encore eu en Canada.

Ce sera effectivement la première fois que le public amateur de courses de chevaux sera témoin d'une réunion aussi considérable. Plus de quatre-vingt chevaux, tant du Canada que des Etats Unis, participeront à ces grands événements.

Trois secrétaires font la besogne de ce temps-ci, qui consiste à dépouiller la volumineuse correspondance et à préparer la liste complète des inscriptions.

On reçoit chaque jour des lettres nous demandant toutes sortes d'informations au sujet de ces courses. Nous prions nos correspondants de s'adresser directement au secrétaire du Gentlemen's Driving Club, 1644 rue Notre-Dame, le seul en mesure de donner tous les renseignements possibles. Nous ferons cependant remarquer que le dernier jour pour la réception des inscriptions est fixé à demain.

Que tous en prennent avis.

IRISH LAD ENCORE BATTU

New-York, 2.— La reprise du Suburban s'est terminée par la victoire de Waterboy. Blues a mené la course jusqu'au dernier virage. A ce moment Irish Lad remonta en première place. Waterboy était à ses trousses. Ce fut une lutte acharnée entre ces deux bons coursiers Malgré les efforts de Burns, Irish Lad fut battu d'une longueur par Waterboy, piloté par Odom.

Goldsmith, le favori, ne fut jamais dangereux.

Le temps de 2.04 3-5 bat de 2-5 le record de la piste fait par le Grand Salvador, en 1890.

Irish Lad portait 115 livres et Waterboy 112.

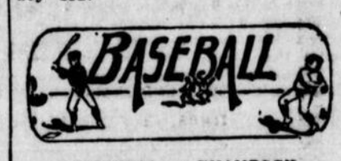

NATIONAL vs SHAMROCK

Billy Innes ne veut plus entendre parler de défaites, car celle de dimanche dernier à St-Hyacinthe a quelque peu déconcerté l'habile gérant qui s'attendait saison.

Les Shamrock qui malgré leurs défaites répétées pourraient bien à un moment donné jeter le désarroi dans le camp de certains clubs qui tiennent la peau de "l'ours" avant de l'avoir tué, lutteront contre le "neuf" de Billy dimanche prochain au terrain des Mascotte. La partie sera des plus intéressante et tous les amateurs devraient se faire un devoir de l'encourager.

EN ROUTE POUR ST-HYACINTHE

Nos Mascotte ont encore en mains, une grande entreprise. Ils doivent aller à St-Hyacinthe dimache prochain et préparent pour la circonstance une excursion qui dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'à ce jour. Là-bas, ils feront une lutte de corsaires aux champions de la ligue Provinciale. Quoique régulière, cette joute sera non seulement entreprise pour le championnat mais aussi pour un trophée don gracieux de la Cour Chênier.

Tel qu'on peut le constater, c'est un spectacle qui créera certainement de la sensation. Nos Mascotte ont besoin d'être soutenus par leurs amis. Allons donc en foule à St-Hyacinthe et procurons leur tout le support possible.

EXCURSION DES NATIONAL

Ce soir à 8 1-2 heures, les membres du club de baseball National s'embarqueront à bord d'un train du C. T. R. à destination de Burlington. Nos joueurs s'en vont rencontrer l'équipe de Burlington. Il y aura à cette occasion, deux joutes. La première aura lieu demain matin à 10 et la seconde demain après-midi à 3 heures.

A ST-BASILE

Dimanche dernier avait lieu à St-Basile une intéressante partie de baseball entre le club de l'endroit et le club Yamaska, de St-Hyacinthe qui depuis qu'il existe n'a connu que victoires, mais il a du baisser pavillon devant ses adversaires, le fameux St- Basile par un score de 6 à 10. La partie fut chaudement disputée de part et d'autre, mais à la fin, les visiteurs ont avouer la supériorité du fameux Stillasie qui se trouve maintenant sur un pied d'égalité avec tous les clubs amateur de la province de Québec.

Le pitcher Demers joua une grande partie, et fut très bien secondé par Beaumont, comme catcher, qui fut comme toujours à la hauteur de sa position, et en somme tous les joueurs ont fortement contribué à la grande victoire de leur club. Le point saillant de la partie fut un magnifique double jeu exécuté par A. Lambert à S. Lafrance, et le jeu de O. Rocheleau au bâton, et a courir les buts sur quatre fois qu'il alla au bâton, fit quatre bits.

Voici le score par inning :

Yamaska ... ... 1012001010— 6
St-Basile ... ... 0020222050x—10

Voici la position des joueurs vainqueurs :

R. Lambert c.f., C. Beaumont c, W. Michaud s.s., S. Lafrance 1b, Jos. Anctil 3b, B. Hémont lf., A. Lambert 2b, O. Rocheleau r.f., R. Demers p.

CHEZ LES JEUNES

Le nouveau club de baseball "Winner" l'défie le jeune club Capital, pour une partie de baseball, dimanche prochain.

Voici les noms des joueurs :—

A. Landry, catcher ; W. Donaghy, pitcher ; P. Langelier, 1er but ; Ed. Côté, short stop ; G. Chouinard, 2e but ; D. Binette, 3e but ; A. Lavallée, 1er but ; Forgêt, 2e champ ; Bouthillier, 3e champ

Pour toutes informations s'adresser à George Chouinard, 452 ave Hôtel-de-Ville

LIGUE DE L'EST

Toronto, 2.— Hardy a été une énigme pour les visiteurs. Ils n'ont fait que deux coups simples. Une erreur par White et une balle mal lancée par le pitcher ont épargné un blanchissage à Newark. Toronto a frappé Pardee en temps opportun. Le jeu de White au champ fut brillant.

	R.	H.	E.
Toronto ... ... 01001100x—	3	5	2
Newark. ... ... 00000010—	1	2	1

Batteries : Hardy et Toft ; Pardee et Shea. Ass. 1100.
Umpire : Swartwood.

Buffalo, 2. — Les amateurs, engagés par les mauvaises décisions de l'empire —elly, ont voulu lui faire un mauvais parti. Deux hommes de police ont dû l'escorter à son hôtel. Buffalo tint bon jusqu'à la huitième, alors que de mauvaises erreurs donnèrent l'avance à Jersey. Le capitaine Gettman a été mis hors jeu pour s'être objecté à une décision.

A Buffalo :—

	R.	H.	E.
Buffalo. ... ... 001020010—	4	8	4
Jersey City ... ...10101000—	9	9	2

Batteries : Amole et Shaw ; Barnett et wcManus. Ass. 3998.
Umpire : Kelly.

LIGUE NATIONALE

A New-York:—

La partie New-York vs St-Louis remise. Pluie.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Chicago ... ... 002000000 —	2	7	3
Philadelphie ... ... 20300002x —	7	10	0

Batteries : Doscher, Lundgren et Raub. Williams et Roth. Assistance 1,587.
Umpire : O'Day.

A Boston :—

Boston ... ... 000000000 —	0	7	1
Cincinnati ... ... 000002000 —	2	10	2

Batteries : Willis et Moran ; Hahn et Seitz. Assistance : 1,735.
Umpires : Moran et Holiday.

A Brooklyn:—

Pittsburg ... ... 010050101 —	8	9	0
Brooklyn ... ... 010000003 —	4	6	7

Batteries : Wilhelm et Phelps ; Garvin et Jaxklitsch. Assistance 2,500.
Umpire : Emslie.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Pittsburg	43	20	.682
New-York.	38	21	.650
Chicago	38	26	.593
Brooklyn	30	28	.517
Cincinnati	28	46	.500
Boston	24	36	.400
St-Louis...	21	42	.330
Philadelphie	19	40	.322

LIGUE AMERICAINE

A Détroit:—

	R.	H.	E.
Détroit ... ... 000000001 —	1	6	0
Washington ... ... 000000000 —	0	3	1

Batteries : Mullin et McGuire ; Wilson et Drill. Assistance 1,418.
Umpire : Carruthers.

A Chicago—

Chicago ... ... 08311001x —	6	7	1
Boston ... ... 000001010 —	2	7	1

Batteries : Owen et McFarland ; Gibson, Criger, Smith et Stahl. Assis 1,795
Umpire : Hassett.

A Cleveland: —

Cleveland ... ... 00046100x—	11	14	3
Philadelphie ... ... 10020101 0—	6	9	3

Batteries : Moore, Dorner et Abbott ; Bender, Plank, Hoffman, Shreck et Powers. Assistance 3,920.
Umpire : O'Loughlin.

A Saint-Louis :—

St-Louis ... ... 100000001 —	2	6	2
New-York ... ... 120000000 —	3	6	3

Batteries : Donahue et Kahoe ; Wolfe et Beville. Assistance, 8,000.
Umpire : Connolly.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	39	23	.629
Philadelphie	36	26	.580
Cleveland	32	27	.542
Chicago	29	28	.508
New-York	26	28	.481
Détroit	27	30	.477
Saint-Louis	28	29	.472
Washington	16	43	.271

LA BOXE

PAT ROONEY SUR LA SCENE

O nous annonce que Rooney se battra avec M. Mahoney lundi prochain à Maisonneuve. La bataille sera de 10 reprises.

LA RAME

LA RAME ET LA NAGE

Le slub nautique de Maisonneuve a remporté un grand succès hier après-midi ; au delà de 15.000 personnes y étaient présentes.

Le programme a été exécuté comme suit :

Course à la nage :—
G. Gilmore 1
M. Cardinal. 2
D. Moussette. 3

Course en chaloupe (15 à 20 ans) par chaloupes :—
S. Mani et M. Ménard. 1
Larin et M. Masson. 2
Mailloux et Gauthier. 3

Course aux canards :—
Jos Massy. ... ... 1 canard
H. Massy. ... ... 2 canards
Emery Massy. ... ... 2 canards
J. Gilmore. ... ... 2 canards
(20 concurrents y prenaient part)

Course en chaloupe, pour hommes :—
B. Gignac. 1
H. Many. 2
H. Limoges. 3

Les prochains évènements du genre auront lieu le 12 juillet.

(Signé) MENARD, Prés.

AUX HOTELS

HOTEL RIENDEAU. — L. J. A. Gauthier, Saint-Luc ; François St - Aubin, Lachute ; Thomas Glannon, New-York ; J. A. H. Gauthier, Acton Vale ; Ulric Cantin, M. et Mme H. Jackson, Gustave Beauchamp, Alex. Légaré, Jos. Simard, Québec ; Dr Hugh J. Levasseur, Worcester, Mass. ; William Boivin, Sorel ; Jos. Gauthier, St-Lin ; J. G. A. Ricard, M.-D., Warwick ; Chs. Godmer, St-Jérôme ; R. M. S. Mignealt, P. Salvas, Yamaska ; Louis Beauchamp, Québec ; C. Barrette, Joliette ; W. Lynch, L'Epiphanie ; Alex. Foucher, St - Luc ; D. Larochelle, Montréal ; J. A. Larochelle, Marquette, Min. ; B. Burrel, Mme M. Burrel, Toronto ; A. Brisson, Lapraire ; C. A. St-Pierre, Rimouski ; Jos. H. Dorion, E. E. Bélanger, M. et Mme Jos. Blais, D. R. McDonald, Château Richer ; N. C. Dufresne, Deschambault ; Arthur Castonguay, Rivière du Loup ; E. Miller Québec ; Auguste Lefebvre ; Saint-Philippe ; Arthur A. Arpin, Southbridge, Mass. ; Donat Collette, St - Roch Richelieu ; Edmond Barbeau, Châtes Shawinigan ; Docteur Jos A. Jutras, Trois-Rivières ; L. T. Jodoin, L. Jos. Jodoin, Waterloo.

HOTEL ST - JAMES. — M. et Mme R. Dolan, New-York ; A. Stuart, Brockville ; J. J. MacDonald, Ottawa ; J. T. Wilson, Saint-Louis ; P. E. Provost, Lewiston, Me. ; J. L. Williams, Ottawa ; M. et Mme E. Lambe, Valleyfield ; D.W. Smith, Truro, N.-E. ; A. Arnault, Ottawa ; T. Balfour, Glasgow ; J. Cleland, Vancouver ; J. McIntosh, M. et Mme P. F. Dundon, Mlle M. L. Dundon, Mlle E. F. Dundon, San Francisco, Cal. ; R. E. Filsinger, Toronto ; M. et Mme W. Williamson, Winnipeg.

HOTEL QUEEN'S. — W. L. Hunter, Pembrooke ; Chas. Ellis, Kansas City, Mo ; A. L. Mackay, M. et Mme C. C. Richardson, Worcester Mass ; R. Johns, Buffalo, N.Y. ; W.S. Hart, Boston ; A. A. Steward, Rutland ; Dr J. E. Warrinner, W. T. Warinner, O. C. Nalley, G. M. Nalley, Richmond ; J. H. Ramskell, New-York ; A. Dunn, Québec ; M. et Mme O. J. Reynolds, M. & Mme P. J. Garman, Potsdam, N.Y. ; F. E. Clapp, Boston ; C. L. Henderson, Burlin, Ont ; Mme A. A. Hagopyan, Tacoma Wash. ; F. G. Johnson, Ottawa ; H. A. Knox et fils, Ottawa ; W.P. Bullard, Chicago ; R. Dawson, Toronto ; W. H. Bedee, Kingston ; E. A. Dunlop, H. E. Dunlop, Hemmingford ; M. et Mme W. Sutherland, Edimburgh, Ecosse ; M. et Mme E. J. Aucy, M. et Mme Dr Garoy, Toronto ; A.W. Leitch, Hamilton ; M. et Mme H. Cook, Chas. F. Mills, Toronto ; A. Byron, Ottawa ; Mme Martin, Massena Springs ; Dr P. F. Duffy, Richmond, I. P. E. ; J.W. Bannon, Huntingdon ; W. E. Pipall, Toronto ; G. Ross, Brockville ; J. Ham, Brantford.

A la chapelle de la Reparation Pointe-aux-Trembles

Cette semaine, a eu lieu à la Réparation, le pèlerinage des Dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, de la paroisse de Varennes, sous la direction du Révd M. Bonin, curé de la paroisse. Une belle journée de prière dans ce joli bocage, où tout porte à la piété, a apporté dans le coeur de chacune ses joies et ses bénédictions.

Le chant en musique donné par le choeur des enfants de Marie, si bien dirigé, a contribué à donner à ce voyage de prière, beaucoup d'entrain et de brillant.

Demain, 1er vendredi, jour de la Réparation, il y aura messe à 9 heures. Adoration solennelle à 11 heures. Chemin de croix à 3 heures, suivi de la procession de la Ste-Vierge avec les bannières du Rosaire. Le voyage aller et retour, si l'on prend les chars du Terminal, coûte 25 cents. Ceux qui veulent faire la sainte communion à la Réparation, trouveront des trains laissant l'Av. Lasalle à toutes les 20 minutes, à partir de 7 heures.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

AU CONSEIL DES METIERS

La Fête du Travail—Contre le travail étranger

Les cochers de place et la grève de St-Hyacinthe

Le Conseil des Métiers et du Teavail a tenu hier soir une assemblée à l'Etiquette Bleue, coin des rues Saint-Laurent et Dorchester.

On s'y est occupé de nombreuses questions et spécialement de l'organisation de la Fête du Travail, qui sera marquée par un grand pique-nique au parc Riverside, lundi le 6 septembre.

Le point de concentration sera la ferme Fletcher, depuis l'avenue des Pins en montant. Les sociétés devront se rendre à l'endroit qui leur sera assigné ultérieurement, à 8 heures a.m. Le départ de la procession se fera à 9 heures a.m. précises.

Monsieur Thomas Fisher agira comme Commissaire ordonnateur en chef.

Le parcours de la procession sera comme suit: — Avenue du Parc, Bleury, St-Pierre, St-Jacques, Côte Saint-Lambert, Craig, St-Denis, Ste-Catherine, Darling, Notre-Dame au Parc Riverside.

Une seule voiture portant la bannière, sera admise pour chaque société (excepté pour les sociétés de dames).

Les chars allégoriques seront admis, mais ne devront pas porter d'annonces.

Une magnifique bannière sera décernée à la société qui aura la meilleure apparence dans la procession, selon les conditions du concours.

LES OUVRIERS ETRANGERS

Le Conseil s'intéresse beaucoup à la question de l'importation des ouvriers experts. M. Verville fit remarquer qu'on répand aujourd'hui en Angleterre, des réclames flamboyantes qui laissent entendre que ces messieurs n'ont qu'à traverser l'Atlantique pour trouver ici emploi permanent et haut salaire.

Or cela est faux, dit M. Verville. Il y a ici beaucoup d'ouvriers qui ne peuvent trouver de l'emploi.

Après des discours dans le même sens de MM. Fisher et Cassidy, MM. Kelly, Verville et Gravel ont été chargés d'étudier la question et de se mettre en relations avec les organisations ouvrières de Winnipeg et de Toronto, pour combattre l'importation des ouvriers étrangers.

LES COCHERS DE PLACE

Lord Stratcona a donné $100 pour la Fête du Travail.

M. Hilbn a démissionné comme vice-président du Conseil. On élira prochainement son successeur.

Le concert des Peintres aura lieu le 10 juillet, salle Poiré, coin des rues Ste-Catherine et Montcalm.

Le conseil proteste contre le "Seeing Montréal", le nouveau service des tramways, qui il estime nuisible aux intérêts des cochers de place.

CONTRE M. FITZPATRICK

Le Conseil a protesté contre l'article du projet de loi Fitzpatrick visant les grèves

LES CIGARIERS DE SAINT HYACINTHE

M. Drolet est venu devant le conseil expliquer, au nom de ses compagnons de travail, la cause de la grève des cigariers qui a éclaté récemment à St-Hyacinthe.

Il y a sept mois, la compagnie manufacturière du cigare 'Emporium' passait une entente avec ses ouvriers par laquelle elle s'engageait à ne prendre à son service que des membres de l'Union et à leur payer le salaire de l'Union. Les unionistes ayant appris que leur patron fabriquait des cigares pour des maisons qui ne faisaient pas partie de l'Union, crurent qu'ils avaient le droit de lui rappeler que cela était une violation à la parole donnée; le patron refusa ce droit à ses employés et plutôt que de se laisser régenter par eux, dit-il, il les mettra à la porte, et c'est ce qu'il fit. M. Drolet termine en demandant qu'on organise un "boycottage" en règle sur les cigares que manufacture la compagnie de St-Hyacinthe.

L'UNION NATIONALE FRANCAISE

L'Union Nationale Française a tenu hier une réunion rue Dubord.

On est en train de parachever le programme des fêtes qui auront lieu les 12, 13 et 14 juillet, au magnifique Parc Riverside. On a, de plus, organisé une grande fête champêtre, avec jeux nautiques, illuminations, feux d'artifices et une superbe fête vénitienne, qui promet de surpasser de beaucoup tout ce qui a été fait en ce genre à Montréal. Il y aura aussi un grand concours musical, organisé entre les différents corps de musique du Canada.

Dans quelques jours on aura terminé l'élaboration définitive du programme, que nous publierons "in extenso".

A l'occasion de sa fête nationale et pour commémorer le voyage en Angleterre du Président de la République Française, la Colonie Française vient d'adopter un bouton souvenir.

Cet insigne se présente ainsi : un bouton en celluloïde, de forme circulaire de la grandeur d'un écu à peu près. Sur ce champ blanc, deux écussons : Celui de gauche représente le président Loubet ; celui de droite, le roi Edouard VII. Au-dessus de ces deux personnages flottent les drapeaux anglais et français. Autour, l'inscription suivante : Union nationale française de Montréal, 14 juillet 1903.

L'Union a aussi décidé l'achat d'un nouveau terrain au cimetière de la Côte des Neiges pour les Français morts en terre canadienne.

Le cultivateur qui achète la faucheuse Massey-Harris avec réservoirs à huile brevetés à chaque extrémité du tournebroche, peut couper des heures sans arrêter pour huiler, économise du temps, qui est si précieux dans le temps des foins. Il n'y a pas eu d'invention ni amélioration de faucheuses depuis des années, qui ait été autant d'utilité pratique et aussi avantageuse aux cultivateurs. 26-3-10

Un pickpocket expert

Le chef Carpenter a reçu de New-York, hier, la photographie et la description de William McGinnis, l'un des trois individus arrêtés récemment pour vol sur la personne.

D'après la police américaine, McGinnis est un expert pickpocket.

Ils seront bannis

Londres, 3. — Le correspondant du "Standard" à Odessa, dit que le bruit court en cette ville que le roi Pierre, de Serbie, a prié le tsar et l'empereur d'Autriche de ne pas insister sur leurs demandes de punitions. Il propose de bannir les criminels en leur accordant des pensions de retraites.

LA NAVIGATION

Le Lake Champlain, de Liverpool, est arrivé à Québec hier soir. Il est attendu à Montréal cet après-midi.

La profondeur de l'eau dans le chenal de Montréal, le 30 juin midi, était de 30 pieds 10 pouces.

Sont partis aujourd'hui : les steamers Mount Temple et le Manchester Commerce.

Marseilles, 3. — Le steamer italien Vénézuéla, de Gênes, s'est échoué hier, en face de l'Ile Planier.

Le Gaspesian, est arrivé ce matin.

Le steamer de Glasgow, est arrivé à Montréal hier.

NOTES

Le Kastalia, de Glasgow, est passé à l'Islet hier après-midi en route pour Montréal.

Le Frisia, est parti de Hambourg hier pour Montréal.

Le Montfort est parti de Bristol, hier matin, pour Montréal

Le Montézuma est parti hier de Barry, pour Montréal.

Le Hektos, de La Pallice, France, est passé à la Pointe-au-Père, hier, en route pour Montréal.

DANS LE PORT

Le Fleusburg, James Thom, à Hochelaga.
Le Verdande, F. A. Routh, à Hochelaga.
Le Wyandotte, ligne Furness, au quai Jacques-Cartier.
Le Fashoda, McLean, Kennedy, à Hochelaga.
Le Montreal, Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.
Le Manxman, ligne Allan, au quai Alexandra.
Le Manhattan, L. Leyland, au pied de la rue Berri.
Le King David, à Hochelaga.
Le Parisian, ligne Allan, au quai Alexandra.
Le Mount Temple, Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.
Le Mount-Royal, Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.
Le Crown of Grenada, à Hochelaga.
Le Christiana, près du Parc Sohmer.
Le Monteagle, Canadian Pacific Atlantic, au quai King Edward.
L'Alexandrian, ligne Leyland, au pied de la rue Berri.
Le Silkleslin, McLean, Kennedy, à Hochelaga.
Le Leopold, J. G. Brock, près du Parc Sohmer.
Le Sicilian, ligne Allan, au quai Alexandra.
Le Gaspésien, près du Parc Sohmer.
L'Hermès, au bassin du Canal.
Le Polino, au quai Jacques-Cartier.
Le Lorne, ligne Thomson, au quai Victoria.
Le City of Belfast, à Hochelaga.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Bristol, 2. — Arrivé : Montrose, de Montréal.
New-York, 2.— Arrivé : Manitou, de Londres.
New-York, 2. — Arrivé : Carpathia, de Liverpool et Jueenstown.
Londres, 1 — Arrivé : Lancastrian, de Boston.
Glasgow, 2. — Arrivé le 1 — Anchoria de New-York: Sarmatian, de Boston.
Liverpool, 2. — Arrivé le 1 : Majestic, de New-York ; le 2: Friesland, de Philadelphie ; Kensington, de Montréal.
Naples, 2. — Arrivé : Konig Alberta, de New-York.
Queenstown, 2. — Arrivé : Aurania, de New-York.

COURRIER DE JOLIETTE

Cour de circuit—Jugements — Courses

(Correspondance spéciale)

Joliette, 2.—Voici les derniers jugements rendus par l'honorable juge DeLorimier, pour les Cours Supérieure et de Circuit, à Joliette :

Dans la cause de Maxime Pichereau dit Vincent, demandeur, contre la "Shawinigan Water and Power Co., en Cour Supérieure.

La cour a maintenu la droita du demandeur Vincent et a condamné la défenderesse aux fins de l'action telle qu'intentée, avec distraction à Mtre J. N. Tellier, avocat du demandeur.

Dans la cause de Missel Authier, demandeur, contre la corporation de la ville de L'Assomption, pour $5,881.50.—Action renvoyée.

Dans la Cour de Circuit.—F. O. Dugas contre la corporation de la paroisse de St-Alexis, Action maintenue.

Corporation de la paroisse de St-Jacques (Co. Montcalm), demandeur, contre Eustache Delorme, défendeur.

La demanderesse poursuit le défendeur pour $0.90 cts d'amende, plus $0.18 cts, soit $1.05, et ce pour défaut et négligence d'entretenir son chemin de front, vis-à-vis sa propriété. Le défendeur a résisté à l'action prétendant que la partie du chemin pour laquelle on le poursuit, n'était pas à sa charge.

Le chemin en question est entre deux concessions et le défendeur prétend être tenu à la moitié de ce chemin, mais sur le sens de la longueur, c'est-à-dire sur la moitié du chemin longeant ou bornant sa propriété. A cela, la demanderesse a opposé un acte d'accord entre l'auteur du défendeur et les autres intéressés au dit chemin, en vertu duquel acte il était entendu et convenu que tel entretien de chemin serait dorénavant fait dans le sens de la largeur du dit chemin, et la demanderesse prétendait que le défendeur était lié par cet acte.

La cour a jugé que tel acte qui n'a jamais été enrégistré, ne pouvait constituer une servitude sur le fonds du défendeur, mais n'était qu'un acte fait entre personnes pour leur utilité et commodité réciproques, et partant a maintenu que le défendeur n'était obligé à l'entretien du dit chemin que suivant la disposition du code municipal, c'est-à-dire dans le sens de sa longueur.—Action en conséquence, renvoyée avec dépens.

Cette cause minime en apparence a suscité beaucoup de frais, tant à cause de sa remise, pour permettre à la demanderesse d'amender sa déclaration, que par le nombre de témoins entendus au cours de l'enquête. Mtre F. O. Dugas, C.R., avocat de la demanderesse, Mtre I. M. Tellier, C.R., avocat du défendeur.

—De grandes courses annoncées ont eu lieu hier. Plusieurs chevaux ont concouru et des meilleurs. Assistance nombreuse. Bon succès. Résultat tout à fait satisfaisant.

—Hier, la gare était bondée de miliciens qui partaient pour les exercices du camp des Trois-Rivières, sous la surveillance de leurs officiers.

Parc Sohmer

Programme extraordinaire au Parc Sohmer, cette semaine. Troupe sans égale de chiens et chats dressés. Voyez l'annonce dans la colonne d'amusements. 105-6

Courrier de Nicolet

(Correspondance régulière)

Nicolet, 2 — Hier, à l'Hôtel-Dieu, Sa Grandeur Mgr Gravel a présidé à une cérémonie de profession. Il était assisté par M. l'abbé S. Poirier, directeur des élèves au Séminaire, et M. l'abbé G. Labissonnière, professeur de Belles-Lettres. Sa Grandeur a aussi prononcé le sermon de circonstance. Elle parla des avantages qu'offre la vie religieuse, pour la sanctification de l'âme. Remarqués au chœur: Mgr Douville, supérieur du séminaire ; MM. les abbés L. H. Lavallée, curé à la Cathédrale; J. E. Chatillon, etc.

Ont prononcé leurs vœux comme sœurs professes : Mlles Laura Beaumier, de Gentilly, dite Sœur St-Iréné ; Eva Labonté, de St - Bonaventure, dite Sœur Ste-Marthe ; Eugénie Belcourt, de La Baie, dite Sr. St-Paul.

—Mlle Angéline Leduc, de Trois-Rivières, est en visite chez son oncle, M. N. N. Trahan.

—MM. Paul Lavigne et Réal Dumont, de Trois-Rivières étaient de passage à Nicolet, ces jours derniers.

— L'ouverture du mois du Précieux-Sang, a eu lieu hier, au monastère des Sœurs du Précieux - Sang. Cette pieuse cérémonie aura lieu tous les soirs du mois à 7 heures et demie p. m., et sera présidée par M. l'abbé M. Proulx, chapelain de la communauté.

—M. Lucien Poisson, de cette ville, est revenu d'un voyage très agréable à Ste-Brigide des Saults.

—M. J. D. Dubuc, E.E.M., à l'Université Laval, de Montréal, est en vacance dans sa famille.

—Mlle Angéline Caron, de cette ville, est allée passer deux semaines à Québec, chez des parents.

—Mlle Bertha Larivière, qui était en visite chez M. P. P. Lampron, est retournée dans sa famille, à Trois-Rivières.

—Mlle M. Hortense St-Laurent, est en vacance à Nicolet, chez M. E. L. Désilets, M

UNE PLUME-FONTAINE
est un objet de première utilité pour tous ceux qui voyagent. Vous vous éviterez beaucoup de désagréments en achetant les meilleures ; les fameuses "Modern" de A. A. Waterman & Co., chez
GRANGER FRERES,
1699 Notre-Dame.

Un mélodrame à l'Hotel de Ville

Le maire Cochrane annonce au président de la voirie qu'il va le jeter par la fenêtre

L'échevin Gallery dit "I'll fix you" à l'échevin Clearihue

A cette époque de chômage des théâtres, nous recommandons fortement à aux de nos lecteurs en nostalgie de scènes poignantes d'assister de temps à autre aux assemblées de la commission le la Voirie. Le sympathique secrétaire du département, M. Dillon, se met à la disposition du public pour lui fournir la date et l'heure exacte des représentations.

Hier c'était du drame moderne, où la gaieté se mêle à l'émotion la plus épeurante. Les principaux rôles ont été fort naturellement interprétés par Son Honneur le maire Cochrane, M. le président Vallières, les échevins Gallery N. Lapointe et Clearihue.

La représentation a commencée par un charmant petit lever de rideau modestement intitulé " Le pavage des rues."

L'intrigue n'est pas nouvelle, mais elle est si alerte qu'on lui pardonne bien d'être du rabâchage. La voici : Le maire Cochrane a une dent— une molaire—contre les compagnies américaines qui se permettent d'entreprendre du pavage dans les rues de Montréal. En sa qualité de maire de la cité, il visite chaque jour les travaux, mais il trouve que ça ne marche pas rondement. Il se présente donc à la commission de la Voirie et la blâme de témoigner autant de tolérance à l'égard des compagnies américaines. Le maire avait préalablement communiqué ses impressions à "La Patrie": ce qui avait commencé par rebrousser la barbe aux échevins de la Voirie; qui ont la prétention de s'occuper en tous sens de cette question du pavage.

Ainsi, quant le maire demande à la Voirie d'obliger la compagnie Barber et la compagnie Warren de pousser plus activement leurs travaux rues St-Nicolas et Dorchester, l'échevin Lapointe demande de son côté pour quelle raison la compagnie Sicily retarde autant que les autres, dans le pavage de la rue Notre-Dame-Ouest. Le maire défend la compagnie Sicily en prétendant qu'il manque à son contrat une clause fixant la durée de la garantie exigée de la compagnie Sicily par la Cité.

L'échevin Gallery croit que c'est plutôt parce que la compagnie Sicily n'a pas d'outillage suffisant pour commencer immédiatement ses travaux.

Le maire proteste et démontre que la compagnie Sicily est parfaitement outillée. Il croit, de son côté, que la Voirie s'est acharnée sur la compagnie Sicily et met dans les contrats qu'elle lui donne des clauses absolument léonines.

Maître Normandin, notaire de la Voirie, est alors appelé et démontre que les contrats de la compagnie Sicily sont les mêmes que ceux préparés pour, toutes les autres compagnies.

Le président Vallières enfourche ce "premier cheval" pour faire une charge à fond de train contre Son Honneur le maire. Son Honneur a prodigué autant de mensonges que de paroles en donnant une interview à "La Patrie" ; il déroge à sa dignité de premier magistrat en allant discuter avec les ouvriers employés au pavage et en leur donnant des leçons ; il a tort de critiquer les compagnies américaines et de défendre "sa" compagnie Sicily, attendu que les compagnies américaines emploient des ouvriers canadiens-français, tandis que la Sicily emploie des nègres et des étrangers.

Les compagnies américaines laissent la Voirie administrer paisiblement ses affaires, tandis que le maire, par l'intérêt qu'il porte trop visiblement à la compagnie Sicily, embête la Commission et la retarde. C'est pourquoi le président Vallières annonce à Son Honneur que dorénavant son absence des séances de la Commission de la Voirie sera fort applaudie des membres.

L'échevin Gallery fait choses sur un ton majeur.

La chamaillerie devient générale et l'on entend une voie dire au maire. "Nous n'entendons pas faire comme vous un demi-million avec la Corporation....."

C'est l'échevin Vallières qui a parlé.

Le maire devient crème et se levant tout droit : "Dites que j'ai exploité la Ville et je vous fais passer par la fenêtre".

Comme on siège au quatrième et qu'une distance d'une centaine de pieds sépare l'échevin Vallières du sol, il se tait prudemment et le maire fiche le camp.

Le dénouement de cette pièce donne peu de satisfaction aux spectateurs. Espérons qu'un acte prochain complètera la morale de ce drame.

"I'LL FIX YOU ! "

La commission de la Voirie nous a donné hier une jolie piécette intitulée : "L'alcool et l'eau" dont les scènes marchent avec la rapidité d'une démonstration cinématographique.

Il s'agit de renvoyer un contremaître de l'arrosage des rues, lequel s'occupe plus de son whisky que de l'eau dont doit s'emplir les tonneaux de ses subalternes. La commission s'indigne et crie fort sur le contremaître ahuri, qui n'y comprend rien pour l'excellente raison qu'il n'entend pas un mot de français.

Les échevins Gallery et Turner, au grand scandale de l'échevin Clearihue qui assiste en amateur à la représentation, défendent le contremaître ivrogne.

L'échevin Gallery demande à l'échevin Clearihue de quoi il se mêle, attendu qu'il ne fait pas partie de la voirie.

Bref, on décide le renvoi du contremaître inculpé et l'échevin Hébert se plaint à son tour du contremaître Cléroux. De Cléroux à Clearihue, il n'y a qu'un frisson, comme dit Rostand ; l'échevin Gallery — qui saisit d'ailleurs fort mal la nuance des noms français —frisonne et déclare que le contremaître dont se plaint l'échevin Hébert doit être un parent et un protégé de l'échevin Clearihue.

S'il n'y a pas eu d'yeux arrachés à cette minute, c'est que les deux discutants se trouvaient séparés par une table de douze pieds.

L'échevin Clearihue demande la protection de la présidence, en protestant contre le "d... low insinuations" de l'échevin Gallery. Celui-ci promet à l'échevin Clearihue de lui arracher la barbe.

L'échevin Vallières s'évertue à calmer ses collègues, et étend ses ailes comme une brave poules voulant protéger ses poussins aux prises avec des cannetons, mais les espiègles se donnent des coups de bec que les plumes en volent et l'eau aussi.

Le président de la Police assiste à la partie, en qualité de referee; mais la joûte est déclarée irrégulière et nulle décision n'est rendue.

Pour se consoler, l'échevin Gallery dit à l'autre "I'll fix you". Et l'on passe à d'autres questions.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Aux entr'actes des deux pièces dont nous donnons plus haut le compte, se sont bâclées pas mal de petites affaires, moins drôles mais plus utiles au public.

L'échevin Hébert propose que la commission de la Voirie s'abouche immédiatement avez la compagnie des tramways de Montréal pour voir si l'on peut confier aux tramways l'enlèvement de la neige des rues. Il est temps de s'occuper immédiatement de cette question pour ne pas être encore une fois pris au dépourvu.

—L'échevin Lavallée demande à la Voirie d'ordonner aux tramways de faire un nouveau circuit par les rues Amherst, Dufferin, Chambord, Laurier, Papineau, Gauthier, De Lorimier, et Craig.

La reconstruction en fer du pont de la rue Ste-Catherine, détruit par un incendie, devant être longue à cause ces pièces d'acier qui ne sont pas prêtes, la Voirie fera temporairement construire une passerelle de bois pour accommoder au moins les piétons.

—Une délégation des propriétaires de la rue Richmond demande aux autorités municipales d'empêcher le Grand-Tronc de construire une nouvelle voie de ce côté. La Cité a donné au Grand Tronc permission de construire cette voie, mais elle tâchera d'obtenir un désistement.

—L'échevin N. Lapointe proteste contre le retard que le passage des trains du Grand-Tronc imposent à la circulation de la rue La Montagne. La compagnie n'a pas ce droit de bloquer les rues durant plus de cinq minutes.

—Lecture est faite d'un protêt de M. et de Mme C. J. Caron qui déclarent par ministère de notaire que la construction du tunnel de la rue St-Denis est préjudiciable à leur propriété, situés dans les environs. Le document est transmis aux avocats de la ville.

Et puis le rideau tombe.

LES ACCIDENTS

John Henderson, journalier, âgé de 31 ans, demeurant au No 1A de la rue Lusignan, est tombé d'un échafaudage, à la Banque de Montréal, et s'est infligé des blessures graves. Il a été transporté à l'hôpital Général.

—A 4.20 heures hier après-midi, un matelot nommé Edward Archer, âgé de 27 ans, est tombé à fond de cale du navire "Monteagle". Il a été transporté à l'hôpital Général où ses blessures ont été pansées.

—John Milne, un jeune homme âgé de 35 ans, avait par trop bu, hier soir, vers 9.25 heures, et regagnait son logis rue Craig, lorsqu'il tomba sur son pauvre nez qui ne put résister au choc et fut réduit en marmelade.

Le nez de Milne a été redressé à l'hôpital Général.

—Un bambin âgé de 11 ans, demeurant au No 18 de la rue Eléonore, est tombé d'une galerie, hier, et s'est fracturé le bras gauche. Il a aussi été transporté à l'hôpital Général. Le petit blessé est le fils de William Murphy, contremaître du poste des pompiers No 4.

Retraite du clergé

La retraite annuelle des curés de ce diocèse, commencera au Séminaire St-Sulpice, rue Sherbrooke, le 10 août La retraite des vicaires aura lieu deux semaines plus tard.

ROSEBERY ET LE TARIF

L'ex-premier harcelle M. Chamberlain sur ses projets

Londres, 3.—Hier après-midi, à la Chambre des lords, Lord Rosebery a ramené sur le tapis la question du tarif préférentiel, en demandant de nouvelles informations concernant les projets du cabinet.

Il a fait un long discours, au cours duquel il a ridiculisé le programme du secrétaire des colonies, M. Chamberlain. Il a dit qu'il ne croyait pas que le gouvernement eut l'intention d'ouvrir une enquête sur cette matière.

Les déclarations qu'une telle enquête se poursuivait ne sont simplement, a dit Lord Rosebery, qu'un voile destiné à couvrir la divergence d'opinion qui existe entre le secrétaire des colonies et les autres membres du cabinet. Il a demandé si l'enquête serait faite d'après les principes définis, si elle serait individuelle ou collective et si les résultats en seraient publiés.

Toute femme élégante

ne manquera pas de profiter des offres exceptionnelles de la maison Veillières, dans "La Patrie" de demain, à l'occasion de l'ouverture de la grande vente d'été qui commencera lundi prochain.

Je Toussais Soixante ans de guérisons nous ont enseigné ce que le Pectoral Cerise d'Ayer peut faire. Nous savons que c'est le plus grand remède existant contre la toux. Et vous direz de même après l'avoir essayé. La guérison est là à chaque goutte. 25c, 50c, $1.00.
J. C. Ayer Co., Lowell, Mass. 109-1

LA TRAGEDIE DE LOWELL

Les funérailles de la pauvre victime, Mlle Goddu ont eu lieu mercredi

Lowell, 3.

La tragédie de dimanche soir continue toujours à faire le sujet de toutes les conversations. On s'apitoie toujours sur le malheureux sort de Mlle Georgiana Goddu et le crime de Lamothe cause un émoi profond dans tous les cœurs.

Le Dr Payette est toujours aussi bien que possible sous les circonstances. Mme Goddu, au cours d'un entretien avec le policier Joseph L. Lamoureux, a dit en substance ce qui suit :

"Joseph Lamothe ne me semblait pas méchant. Je le considérais tout au plus comme un pauvre exalté dont l'esprit aurait été détraqué par l'étude."

Mme Goddu a en outre appris à M. Lamoureux que Lamothe porte une blessure au-dessus de l'œil droit. La cicatrice est visible quand il ôte ses lunettes.

A la lèvre supérieure droite, s'il coupait sa moustache, on verrait très facilement une profonde blessure qui doit dater de son jeune âge. Il a en plus une certaine raideur au genou, ce qui rend sa marche un peu difficile.

La balle trouvée par le policier Lamoureux, devant la résidence du Dr Hénotte, est celle qui a frappé Mademoiselle Goddu, et qui, après l'avoir transpercée de part en part, était tombée sur l'asphalte du trottoir.

Un reporter a eu une entrevue avec Mlle Alexina Goddu, celle que Lamothe poursuivait de ses assiduités. Voici dans son entier ce que cette jeune fille a déclaré :

"J'ai rencontré M. Lamothe il y a un an. C'est ma malheureuse sœur qui me l'a présenté, après qu'elle l'eut rencontré par accident. Il vint chez nous. Il venait autant pour Georgiana que pour moi-même, j'en suis sûre. Il nous a dit qu'il savait l'italien. Il s'intéressait toujours à quelques branches d'études. Il étudiait sans cesse.

"J'avais besoin d'apprendre l'italien parce que je chante et il m'offrit de me donner des leçons. J'acceptai avec plaisir. Il ne me demanda rien en paiement. Il n'avait pas encore l'idée de me demander pour sa femme, pas plus que pour Georgiana. Il était simplement l'ami de nous deux. Il ne joua jamais du piano et je ne l'ai pas entendu chanter.

"Il aime avec passion la musique, et je puis ajouter la bonne musique. Son goût est excellent. En résumé ses assiduités durèrent de 4 à 5 mois. M. Lamothe tomba alors amoureux de moi et me le dit. Je le repoussai sans hésiter. Je ne me suis jamais entichée de lui. Il pourrait vous le dire si vous le rencontriez. Pour vous prouver que je ne l'ai jamais encouragé, je vous raconterai un petit incident qui s'est déroulé à Noël dernier :

" Nous nous promenions sur la rue Washington, à Boston, la ville de Noël, alors que M. Lamothe, s'arrêtant devant un magasin de fourrures m'invita à entrer et à acheter quelques précieuses fourrures.

" Il insista, disant qu'il avait l'argent sur lui et que je pouvais choisir ce qui me plairait. Je l'avais déjà averti de ne me faire aucun cadeau, à moins que ce ne fût que des objets de minime valeur. Cela l'aurait encouragé et je ne voulais pas cela. Je lui ai dit que je connaissais ses plans et de ne jamais acheter de fourrures sans mon consentement, que je ne les recevrais pas s'il me les envoyait. Je ne l'ai jamais aimé, je le trouvais seulement utile comme professeur d'italien, c'était justement pour cela que je le tolérais. Georgiana et moi avons ri souvent de lui.

" Après la troisième ou quatrième déception qu'il eut de ma part, il commença à m'écrire des lettres de menaces. Dans ses lettres il ne menaçait ni Georgiana ni moi, mais ma mère. Il croyait que c'est le repoussais à cause de l'influence que ma mère exerçait sur moi. Il a aussi menacé de se suicider.

" Le 1er février la porte lui fut fermée au nez. Il eut alors l'intention de commettre un meurtre, le fait suivant le prouve :

Quelques minutes après qu'il eût été chassé, nous avons entendu une détonation devant la maison. Je savais qu'il portait un revolver, il m'avait appris cela, mais sans me dire dans quel but. Cela devait être un avertissement, peut-être aussi voulait-il nous faire croire qu'il s'était suicidé.

" Quoi qu'il en soit, cela m'affecta plus profondément que toutes les lettres de menace qu'il m'écrivait.

" Nous avons alors tous commencé à avoir peur de lui. Je ne sortis plus seule pour aller prendre mes leçons de chant, ma mère m'accompagnait. Nous l'évitions du mieux que nous pouvions.

" Cet été, dans le but de se débarrasser de lui,nous voulions aller passer nos vacances à Bass Point où notre frère Louis est pharmaciens. Nous espérions avoir aussi un peu de paix, durant notre visite à Lowell, et vous voyez ce qui en est résulté.

" Dimanche après-midi nous sommes allées à Lakeview et au retour nous sommes arrêtées à la pharmacie de notre oncle et avons conversé avec le Dr Payette. Je regardais par la fenêtre lorsque tout à coup j'aperçus Lamothe. Je fus saisie et dis ce fait à Georgiana. Elle devint nerveuse.

" Lamothe fit semblant de ne pas nous avoir vues.

" Le Dr Payette alors nous dit qu'il était venu à la pharmacie auparavant et lui avait raconté toute une histoire. Il pleurait en parlant de moi et devint si fatigant que le docteur ne savait plus quoi faire de lui. Le docteur Payette le crut fou. Il dit entre autres choses qu'il tuerait ma mère.

" Il montait la rue Merrimack alors que je le vis. Nous revînmes à la maison en compagnie du docteur Payette, à l'heure du souper. Alors sur la rue James, Lamothe vint tout à coup à notre rencontre. Il essaya de me retenir, me tenant par le bras et disant: "Alice je veux vous voir ce soir." Je penchai la tête et continuai mon chemin.

" Georgiana lui dit : " Vous ne devez pas la voir"; puis ils continuèrent à parler sur le trottoir près du gazon, pendant que le docteur et moi-même pénétrions dans la maison. Le docteur sortit quelques instants après, disant que pour pacifier l'individu, il l'amènerait à la pharmacie. Il ne voulut pas entendre raison, cependant, et le docteur réintégra de nouveau son domicile. Je savais que Georgiana parlait raison au malheureux et j'étais loin de m'attendre à ce qui est arrivé. Je regardai par la fenêtre si elle revenait et l'appelai même, une fois ou deux.

"Tout à coup j'entendis la détonation, et quelques instants plus tard, le docteur Payette, tombait aussi sous les coups du meurtrier. Comme tous nous courrions sur la scène de la tragédie, il s'enfuit. Je le pousuivis jusque sur le trottoir. Je ne pensais pas même à la crainte. Ensuite j'allai vers Georgiana et la transportai dans la maison avec l'aide d'un homme".

A l'évocation du nom de sa sœur, les yeux de Mlle Alexina Goddu se remplirent de larmes.

La conversation qui eut lieu entre la pauvre victime et la brute enragée a été racontée par Mme Goddu à qui la mourante avait fait la confidence. Voici ce qui ressort de cette entrevue :

"Puis-je voir Alice, ce soir ? Je veux la voir seule. Laissez-moi aller la voir à la maison", me dit Lamothe.

"Non, vous ne pouvez pas la voir", répondit Georgiana.

"Bien, j'ai quelque chose d'important à lui dire", ajouta le misérable.

"Je suis ici pour protéger Alice, et tout ce que vous auriez à lui dire devra m'être dit à moi-même.

Puis au bout de quelques instants Lamothe ajouta :

"Alors vous acceptez toutes les conséquences ?"

"Oui", répondit Mlle Georgiana, qui en même temps essaya d'enlever le revolver des mains du meurtrier.

Mlle Goddu est morte après 35 heures de souffrances.

Au moment suprême tous ces parents l'entouraient.

L'enquête post mortem a eu lieu à la morgue de M. Ela. Elle dura environ heux heures.

Après l'autopsie, le Dr Irish a dit que la mort était due à une balle. Le projectile est entré par le côté gauche, a percé le rognon gauche en arrière du colon descendant, elle traversa le foie, puis le diaphrame et les côtes.

Le cadavre a été transporté à la résidence du docteur Hénotte.

Les funérailles ont eu lieu hier. Un service solennel a été chanté à Saint-Jean-Baptiste.

Pendant que le corps était exposé, la police faisait bonne garde, de crainte que le criminel ne revint sur les lieux et ne commit d'autres attentats.

Malheureusement il se trouvait loin alors que le coup de feu fut tiré, sans cela, Lamothe serait aujourd'hui en sûreté.

Une dépêche de Rochester, N. H., dit que la police de l'endroit a été avertie d'avoir l'œil ouvert et de garder soigneusement la résidence de W. Albert Lessard, de cette ville. Nos policiers croyaient que le meurtrier pourrait se rendre à cette demeure à cause qu'il connait bien Mlle Laura Lessard.

Lamothe a écrit plusieurs lettres à cette jeune fille.

Elle a connu le meurtrier alors qu'une maladaie de la vue l'avait forcée à aller se mettre sous les soins des spécialistes de l'Hôpital où Lamothe était employé en qualité de portier. Lamothe a toujours été très prévenant pour elle.

—o—

M. le Dr Payette est toujours aussi bien que possible dans les circonstances.

Pélerinage de la paroisse de St Vincent de Paul de Montréal, à Ste Anne de Beaupré

C'est samedi prochain, le 4 juillet qu'a été fixée la date du départ pour le sanctuaire de la Bonne Ste-Anne. Les pèlerins sont instamment priés de se réunir à la gare Viger quelque temps avant le départ du train qui se mettra en marche à 10 heures p.m. Ceux qui n'auraient pu prendre ce premier train, en trouveront un autre qui partira une heure plus tard.

Les billets permettront aux pieux voyageurs de revenir à Montréal mardi le 7, s'il le désirent. On devra remarquer que ce pélerinage offre des avantages exceptionnels. Outre qu'il est une épargne d'argent et de fatigue il donne encore le loisir d'aller visiter la grande Thaumaturge et permet de demeurer un temps plus long à Ste-Anne et à Québec.

Les chars dortoirs seront à la disposition de ceux que la fatigue du voyage pourrait incommoder. Pour cela on devra s'adresser au directeur du pélerinage. Comme on peut le voir tout en faisant un voyage d'agrément les pèlerins contribueront de plus à une œuvre agréable à Dieu. 107-3

Excursion des mouleurs en fer

Le 20 juillet, les mouleurs en fer feront leur annuelle excursion au clair de la lune.

Toutes les unions de la ville et de la banlieue y seront représentées. Un orchestre de première classe a été retenu pour la danse et il y aura grand concert pendant la soirée.

Sans délai

N'attendez pas à demain pour soigner votre rhume qui ne ferait que s'aggraver. Prenez de suite du BAUME RHUMAL et vous éviterez les complications. 109-2

Le pique-nique des épiciers

L'assemblée mensuelle de l'Association des Epiciers a été tenue au Monument National hier soir, et l'on y a discuté le projet d'un pique-nique à St-Hyacinthe, pour le 15 juillet. Il a été décidé que des trains quitteraient la station du Grand Tronc à 8 et 9 heures, ce jour-là, et que tous les magasins d'épiceries de cette ville seraient fermés. M. David Walsh fut nommé pourvoyeur. Il y aura une réunion spéciale de l'Association, le 13 juillet au soir, pour prendre les dernières dispositions. L'Association a également voté un subside de $25 pour les incendiés de St-Hyacinthe et a procédé à l'élection d'un nouveau membre, M. A. Chartrand, 241, rue Panet.

La plus grande aide au jour de lavage "VICTORINK" rend le linge propre sans qu'il faille le frotter.
2 morceaux, 5c. chez les épiciers. 109—1

M. Nichols succède à M. Ross

Toronto, 3.—A une assemblée des directeurs de la Toronto Railway Company, hier, M. Frederick Nichols a été élu vice-président à la place de M. James Ross, qui a démissionné.

La ligne Cunard

New-York, 3.—Les quatorze jours d'avis d'intention étant expirés, le retrait de la compagnie de paquebots Cunard de la conférence de l'Atlantique Nord, a pris effet aujourd'hui. Aux bureaux de la compagnie, on a dit n'avoir reçu aucune instruction ordonnant des changements dans les taux de fret ou de passage.

CASTORIA.
Porte la Signature de La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Chas. H. Fletcher

COURRIER DE QUEBEC

Le Trans-Canada — Résolution de la Chambre de Commerce —Mariage—Enquête du coroner—Mort de Mme Félix Carbray.

(Correspondance spéciale)

Québec, 3.—Les membres du Conseil de la Chambre de Commerce de Québec, au cours d'une séance spéciale à 1.30 heures, hier matin, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante dont le secrétaire M. T. Levasseur, a été chargé de faire part au Premier-ministre, au ministre des Chemins de Fer et Canaux ainsi qu'aux représentants du District de Québec, au Sénat et aux Communes :

RESOLU : Que la Chambre de Commerce de Québec ayant pris connaissance d'une résolution de la Chambre de Commerce de Toronto, recommandant la construction par le Gouvernement du Dominion, d'un chemin de fer de Québec à Winnipeg comme entreprise publique, avec le privilège d'accorder des droits de passage sur cette ligne à tous les chemins de fer proposé, le Trans-Canada, qui d'après des arpentages récents offre la route la plus courte et la meilleure entre l'Atlantique et le Pacifique, et espère sincèrement que le Gouvernement du Dominion trouvera à propos d'accorder l'aide nécessaire pour assurer sa construction prochaine.

Mais si le Gouvernement préférait construire un chemin de fer comme entreprise publique de Québec à Winnipeg, qu'il soit de plus résolu que cette Chambre approuverait la chose pourvu que la ligne passât près de la source du St-Maurice au Nord de la hauteur des terres, et au Nord du Lac Winnipeg, faisant raccordement avec le chemin de fer Canadian Northern sur la Saskatchewan, avec un embranchement de la rivière Albany à la ville de Winnipeg, ce qui serait à peu près la même location que celle proposée pour le Trans-Canada, et cette Chambre est d'opinion qu'une telle ligne, si elle était située assez au nord, non seulement réduirait de beaucoup les taux de fret existant pour le transport du grain du Nord-Ouest, en raison de son niveau mais développerait les terres argileuses de Québec et d'Ontario au Nord de la hauteur des terres, favoriserait exclusivement les ports de mer canadiens, et serait une sauvegarde pour le pays au point de vue militaire, et que copies de cette résolution soient envoyées par le Secrétaire au Premier-ministre, au Ministre des Chemins de Fer, et aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes représentant la ville et le district de Québec.

—Un intéressant mariage a été célébré, mardi dernier, à St-Laurent, Ile d'Orléans, celui de Mlle Blanche Goboil, l'aînée des filles de M. Antoine Goboil, député-ministre des Travaux Publics, à M. Paul E. Gagnon, d'Ottawa.

La bénédiction nuptiale a été donnée dans l'église paroissiale de la localité, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis de l'heureux couple, y compris Mmes Gingras et Caron, sœurs de la mariée, qui étaient descendues d'Ottawa pour assister à la cérémonie. M. et Mme Gagnon sont en voyage de noces et ne seront à Ottawa, que vers la mi-juillet.

—La colonie américaine de Québec s'est donné rendez-vous au St-Lawrence Hall, à Cacouna, demain soir, pour fêter le 4 juillet.

Il y aura un banquet, demain soir, et ce banquet sera suivi d'une sauterie dans la grande salle de danse de l'hôtel.

—M. E. Tiffin, gérant général du trafic du chemin de fer Intercolonial, est de retour du sud de la Californie, où il était allé passer une couple de mois dans l'intérêt de sa santé. Il est passé par Lévis, hier matin, en route pour Moncton, à bord de son char privé.

Il paraît être parfaitement rétabli. Il a traversé de ce côté-ci pour régler des affaires et s'est ensuite remis en route pour les quartiers généraux du chemin à Moncton. Il doit arrêter en route à la Rivière Ouelle, pour inspecter les travaux de la nouvelle section du chemin qui va jusqu'au quai de St-Denis.

Il a été constaté à l'enquête du coroner que l'infortuné Léon Couture, qui est tombé comme foudroyé à bord du bateau de St-Romuald, mercredi matin, vers 6 heures, était mort d'apoplexie foudroyante. C'était un homme très robuste, et comme il était en retard il avait dû courir, se hâter énormément pour prendre le bateau, après avoir fait un très copieux repas de victuailles très indigestes. Il était âgé de 68 ans. Il partait pour Sillery, en quête d'ouvrage.

—Le jeune Ouellet, de St-Antoine de Bienville, qui s'est noyé en se baignant à Lévis, mardi matin, était en compagnie de deux camarades du nom de Corriveau et de Blackburn lorsqu'il s'est noyé, et il a eu l'imprudence de se jeter dans une profondeur d'eau d'au moins quinze pieds, au bout du quai Chabot. Le verdict du jury a été: noyé accidentellement.

—On compte actuellement, dans la prison de Québec, 41 détenus, dont 10 femmes.

—L'Electrique de Québec a transporté au Sault Montmorency 35,450 passagers, pendant les exhibitions données par le fameux équilibriste Hardy sur un fil tendu au-dessus de la chûte.

—Mme N. K. Connolly, qui avait convolé en secondes noces l'automne dernier avec M. Félix Carbray, ex-M. P.P., et consul du Portugal à Québec, est morte hier matin après une courte maladie d'une quinzaine de jours. Ses funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église St-Patrice.

Si votre grain est une récolte légère, achetez une lieuse Massey-Harris parce qu'elle est la seule avec des élévateurs flottants qui se ferment automatiquement et élèvent parfaitement la récolte la plus légère qui vaille la peine d'être fauchée. Elle fonctionne un tiers de plus léger parce qu'elle est munie de coussinets à rouleau et à boule dans plus de trente places.
26-3-10

Le Pacifique et l'Ouest

M. McNicholl, gérant général du Pacifique, actuellement en tournée dans l'Ouest, arrivera à Montréal samedi soir. Il dit que les affaires sont très bonnes dans tout l'Ouest et que le Pacifique ne croit pas avoir de peine à transporter la grosse récolte qui s'annonce.

Mort prématurée

Madame Joséphine Binette, épouse de M. Jos. L'Heureux, bijoutier de la rue Sainte-Catherine, est morte mercredi dernier, à sa résidence, 206 Berri.

A peine avait-elle 27 ans. Elle laisse une enfant. Elle était fille de M. Binette, manufacturier de tabac, établi rue Saint-Paul.

Sa mort crée un vide dans le cercle social de la paroisse Saint-Jacques.

COLONIAL HOUSE
SQUARE PHILLIPS
Ce magasin sera fermé le Samedi à 1 heure p.m. durant les mois de Juillet et Août.

Bottines et Chaussures pour Hommes

Bottines lacées, et à boutons en veau verni, pour hommes, de $3.50 à $7.50.
Bottines lacées et à boutons en cuir de Poulain, pour hommes, de $5.00 à $7.50.
Bottines lacées en chevreau verni pour hommes, $5.00 et $6.00.
Oxfords vernies de $3.50 à $6.50.
Tous les principaux styles à la mode, de toutes les largeurs.
Nous vendons exclusivement les belles et célèbres chaussures pour hommes, faites par Strong et Garfield Co'e.

DEPT. DES ARTICLES DE FANTAISIE POUR MESSIEURS

CEINTURES POUR MESSIEURS.

Le stock de ceintures pour hommes, que nous montrons cette saison, comprend des choix provenant des plus récentes productions des fabricants les plus en vogue.
Ceintures Tan de Négligé pour Hommes, boucles en acier. Prix : 65c, 90c, $1.25, $1.60 et $1.75.
Ceintures de Négligé Grises pour Hommes, boucles en acier, avec ou sans anneaux. Prix : 75c, $1.00 et $1.25.
Ceintures en Cuir Verni pour Hommes, doublée en feutre, boucles en acier, avec anneaux, 85c ; sans anneaux, 75c.
Ceintures en Phoque noir pour Hommes, doublées en chevreau, boucles en acier, avec anneaux, $1.25, sans anneaux, 90c et $1.50.
En Phoque imité Noir pour Hommes, avec boucle émaillée noire, à 50 cents.
Ceintures en peau de Porc, pour hommes, sans anneaux, 90c, $1.25 et $1.50.
Ceintures en Cuir de premiers qualité, boucles en acier, pour hommes, à 30c.
Ceintures en Canevas blanc, noir, gris, pour hommes, 5oc.
Ceintures en soie de fantaisie, agrafe forme serpent, pour hommes. Prix : 85 cents et $1.00.
Ceintures en Cuir de Premiers Qualité, avec ou sans anneaux, pour garçonnets, 30 et 35c.
Ceintures Elastiques de fantaisie pour hommes, à 20 et 25c.

Attention speciale accordee aux commandes par la poste.

Henry Morgan & Co.
MONTREAL.

Le Chocolat Fry
Le FAVORI des CONNAISSEURS
se recommande par ses hautes qualités nutritives, la richesse de son arôme et la saveur exquise qui le caractérise, à l'attention de tous ceux qui désirent avant tout un chocolat
PUR, RICHE ET DELICIEUX
En vente partout **D. Masson & Cie.,** Agents, Montreal
108-3

LA QUESTION MARITIME

Le secrétaire de l'amirauté fait une déclaration importante

Londres, 3.—Au cours des débats sur le budget de la marine, à la Chambre des Communes, aujourd'hui, le secrétaire de l'Amirauté, M. Arnold-Forster, a annoncé que l'Amirauté n'était pas disposée à renouveler les subsides actuels aux vaisseaux marchands qui peuvent servir en temps de guerre, à que le premier avril prochain on donnera avis que les contrats cesseront un an après cette date.

Plusieurs vaisseaux de l'International Mercantile Marine Company, seront affectés par cette décision.

Où est Carobolus ?

Un nommé George Carobolus, résidant rue Vitré, est disparu depuis lundi matin. Au moment de sa disparition, il avait $200 en portefeuille. Ses amis craignent qu'il ne lui soit arrivé malheur.

Le nettoyage de la maison
Commencera par cette belle température. Notre habileté à teindre les articles pour la saison est bien connue. Rideaux de dentelle draperies et couvertures de meubles.
R. PARKER & CO.,
Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Que.
7410 RUE STE-CATHERINE, et 1958 RUE NOTRE-DAME.
Tels (Bell) Uptown (Des marchands) 23
" Main 1397. 105—1

La Beaute provient du Sang

Combien est faux ce vieil adage "La beauté provient d'une belle peau". Combien de femmes qui ont de beaux traits défigurés par un sang impur et qui essayent en vain d'avoir un teint pur en soignant la peau. La seule voie la plus sure, la plus rapide pour arriver à la beauté, c'est de nettoyer le sang.

"J'ai pris les Cascarets pour les boutons et j'en ai obtenu beaucoup de bien." Mlle GERTRUDE GRANT, Cambridge Mass.

"Les Cascarets m'ont fait beaucoup de bien ainsi qu'à toute ma famille." Mlle FLORENCE COOK, Webster City, Ia.

"Je souffrais beaucoup de maux de tête bilieux, mais après avoir pris une boîte de Cascarets, je suis entièrement guérie." Mlle CLARA STIMMEL.

"Je dois rendre témoignage à ceux qui cellent remède Cascarets contre les maladies d'Estomac." — IRENE ACKERMAN (fameuse cantatrice). 20 West Fifteen Street, New-York.

"Les Cascarets débarrassent le sang des furoncles, boutons, des humeurs à bile noire, dûs à un sang impur." A. E. GRIFFIN, M.D., Gothenburg, 220 rue Sandusky, Delaware, Ohio.

Combien de jeunes femmes sont anémiques, pâles, d'apparence maladive, qui peut être des boutons sur le visage, et sur le cou, à cause d'un sang impur et en mauvais état. Peut-être l'âge de puberté approche-t-il, cette époque critique de la vie ou les irrégularités peuvent briser une constitution. La première règle pour purifier et enrichir le sang, c'est de conserver les intestins libres à l'état naturel, doucement mais surement, sans choc nerveux, et les Nouveaux Cascarets sont le seul remède pour cela.

105—1 Cascarets

Les meilleurs pour les intestins. Chez tous les Pharmaciens, 10c. 25c. 50c. Jamais vendus en quantité. Portez la tablette marquée C C C, garantie dix ans, et votre argent vous est remis. Echantillons et livret gratuits. Adresse, Sterling Remedy Co., Chicago ou New-York.

La Patrie

Souvenirs de la Confédération

REPRESENTATION DES PROVINCES

Au moment où la Chambre des Communes s'occupe à réajuster la représentation des provinces, il n'est pas sans intérêt de rappeler à nos souvenirs les débats qui précédèrent la Confédération.

Ce fut M. George Brown qui, dans la conférence de Québec, le 19 octobre 1864, fit la motion suivante :

"Que la base de la représentation dans la Chambre des Communes, sera la population, telle que déterminée par le recensement officiel tous les 10 ans, et que le nombre des membres sera d'abord de 200, distribués comme suit :

Le Haut-Canada	89
Le Bas-Canada	65
La Nouvelle-Ecosse	19
Le Nouveau-Brunswick	15
Terreneuve	7
L'Ile du Prince-Edouard	5"

L'une des parties de la motion de M. Brown, était à l'effet que pour les fins des réajustements futurs, le Bas-Canada serait toujours représenté par 65 députés, et que toutes les autres sections seraient représentées par un nombre de députés basé sur le nombre d'électeurs représentés par chacun ces 65 députés de la province de Québec.

La motion décrétait aussi qu'aucune des provinces ne perdrait de sa représentation, à moins que sa population ne diminuât de plus de 5 pour cent. On ne soupçonnait pas alors, en fait personne n'exprima l'avis que la représentation d'aucune des provinces pût diminuer. On croyait que la population augmenterait rapidement.

A deux reprises déjà, les provinces maritimes ont perdu de leur représentation.

La cause de cette perte nous semble facile à comprendre.

La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard, n'ont pas fait de progrès industriels.

L'idée du libre-échange, c'est-à-dire du commerce avec les Etats-Unis, a jusqu'ici empêché le capital de s'implanter et de développer les ressources de cette partie du Canada. L'industrie du fer et celle du charbon sont pratiquement les seules qui existent. Et encore, celle du fer a fait très peu de progrès, si l'on prend en considération les grandes ressources naturelles, sous ce rapport, de la Nouvelle-Ecosse.

M. Brown, qui avait consenti à faire partie du gouvernement de coalition formé pour les fins de la Confédération, fut l'un des esprits dirigeants de la conférence de Québec. Il se prononça nettement et vigoureusement pour une fédération des provinces, au lieu d'une union législative.

Le 11 octobre, il fit, secondé par M. Archibald, de la Nouvelle-Ecosse, une proposition dans ce sens. Cette proposition comportait aussi l'admission, à une date ultérieure, des territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique et de Vancouver, dans la Confédération.

Il parla en ces termes :

"M. Brown.—C'est une union fédérale, et non une union législative que nous devons avoir. Cette idée est l'objet principal de ma motion, en même temps que j'y inclus aussi l'admission du Nord-Ouest. Il s'agit d'une large question. La population de la colonie de la Rivière-Rouge est maintenant de 12,000 âmes, et nous devons prévoir le jour où cette colonie sera plus peuplée et occupée. L'admission de la Colombie-Britannique et de Vancouver est peut-être une proposition extrême, mais nous aurions tort de les exclure de notre projet.

"Les américains envahissent cette partie du pays. Une large partie des terres de la Saskatchewan pourrait devenir une colonie de la Couronne, ou faire partie de notre union. La population du Haut-Canada, en entrant dans l'union, est fermement d'opinion que nous devons nous assurer de cette contrée. Pour rendre les communications moins difficiles, il devrait y avoir une route d'hiver."

Comme on le voit, M. Brown avait prévu l'avenir brillant et prospère qui attendait les territoires du Nord-Ouest. Sir Charles Tupper, Sir George-Etienne Cartier, Sir John A. MacDonald, etc., etc., étaient du même avis que M. Brown.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas oublié l'histoire de ces jours déjà lointains, se souviendront que M. Brown, aussitôt la Confédération faite, se retirera du cabinet.

Sa nature indépendante l'avait plutôt préparé au journalisme, qu'aux fonctions gouvernementales.

CHARITE BIEN ORDONNEE, COMMENCE PAR SOI-MEME

QUELQUES CHIFFRES

La valeur mercantile des produits agricoles aux Etats-Unis, a augmenté de 49.30 pour cent, de 1896 à 1901.

C'est-à-dire que les cultivateurs reçoivent aujourd'hui, en chiffres ronds, cinquante pour cent de plus pour leurs produits, qu'ils recevaient en 1896.

Les cultivateurs américains jouissent des avantages d'un tarif qui leur donne le marché de leur propre pays, et qui fait gagner de gros gages aux ouvriers.

Les ouvriers des Etats-Unis gagnent cent pour cent de plus que les ouvriers en Angleterre, et cinquante pour cent de plus que les ouvriers du Canada.

Ils ont un tarif qui les protège et leur assure un travail rémunérateur.

—o—

En 1902, le Canada a importé des Etats-Unis des marchandises et produits au montant de $129,794,684.

Il n'y a aucun doute que nous pourrions manufacturer et produire ici, dans Ontario et Québec surtout, au moins la moitié des choses que nous achetons de nos voisins.

Nous croyons, nous, qu'il serait mieux de garder notre argent pour nos cultivateurs, nos marchands, nos ouvriers, nos travailleurs, que de l'envoyer de l'autre côté de la frontière.

Chacun son sentiment : c'est le nôtre que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Le voyage du président Loubet à Londres, coûtera $100,000.

—o—

Nos sympathies au Dr Jansen La-Palme, propriétaire-éditeur du "Progrès", de Lawrence, Mass., qui vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa fille.

—o—

Un jeune médecin français, reprenant et développant la thèse du professeur allemand Gérald, de Halle, vient de trouver un moyen de neutraliser l'action de la nicotine dans le tabac. Il suffit pour cela de tremper les feuilles de tabac, au cours de leur préparation, dans une décoction dont le principal élément est la marjolaine sauvage. Ce procédé ne fait, paraît-il, que supprimer les effets nuisibles du tabac sans lui enlever rien de ses qualités et de son arome.

—o—

La revue habituelle des troupes le 14 juillet à Paris a été ajournée au 19 pour la faire coincider avec la visite du roi d'Italie.

Le respect sincère des convictions d'autrui qui existe, sans conteste, aux Etats-Unis.

"Quelle différence avec nous ! J'ai fait la traversée sur la "Gasgogne" qui emmenait se réfugier en Amérique une centaine de religieuses et de moines de congrégations diverses. Le spectacle de ces Français, exilés en somme pour cause d'opinion, était lamentable. Maintenant que j'ai bien constaté de quelle liberté absolue jouissent les catholiques dans la grande République américaine, je me sens humilié comme citoyen français en me remémorant les arrêts ridicules de certains de nos maires sur le port du costume ecclésiastique, les obstacles mis à la sortie de quelques vieilles processions traditionnelles, la suspicion en laquelle sont tenus ceux de nos fonctionnaires ou de nos officiers qui ont le malheur d'être catholiques pratiquants.

"Ce que je vois en Amérique me démontre, chaque jour davantage, l'étroitesse et l'infériorité pitoyable de cette politique. Jamais je n'ai si bien compris la vérité de cette phrase qui, si ma mémoire ne me trahit pas, est de Mirabeau : "Celui qui ne veut pas qu'on dise la messe est plus fanatique que celui qui veut qu'on la dise !"

"Le Moniteur Acadien" entre dans sa 37ème année. En annonçant cet intéressant anniversaire à ses lecteurs, le confrère dit :

"La condition du peuple acadien s'est sensiblement améliorée sous bien des rapports depuis trente-six ans ; notre horizon s'est élargi ; il y a eu progrès marqué dans notre marche nationale ; le flambeau de l'éducation a projeté ses lumières et éclairé et guidé nos aspirations. Mais il reste encore beaucoup à faire ; il y a encore des combats à livrer ; de nouvelles voies à explorer, de nouveaux progrès à atteindre et à populariser ; de nouveaux lauriers à conquérir."

Nous souhaitons au confrère longue vie et tout le succès qu'il mérite. "Le Moniteur," remplit dans les provinces maritimes, au sein des groupes français, une œuvre de patriotisme et de relèvement national. Nous pouvons en dire autant des autres journaux acadiens. Tous exercent parmi nos frères acadiens, une influence bienfaisante.

—o—

Une statistique, établie par l'Office sanitaire de Berlin, montre que la Russie, parmi les pays d'Europe, paye le plus lourd tribut à la tuberculose. Ce fait ne surprend pas, étant donnée la condition misérable dans laquelle est le paysan russe, soumis à des famines périodiques, souvent privé de soins médicaux, absolument ignorant des notions élémentaires d'hygiène, menant une vie matériellement et moralement misérable.

Mais ces conditions étant bien différentes de celles de la population moyenne en France, on ne peut que déplorer de la voir arriver immédiatement après la Russie (4,000 décès) par million d'habitants), avec une mortalité de 3,000 par million d'habitants, en dépit des efforts de ses hygiénistes. L'Autriche-Hongrie paye à la tuberculose le même tribut que la France. Puis viennent l'Allemagne, l'Irlande, la Suède et la Suisse, avec 2,000 décès par million d'habitants et enfin l'Angleterre, la Belgique, l'Ecosse, la Hollande, l'Italie et la Norvège, avec 1,000 décès par million d'habitants.

—o—

Le "News" de Toronto, dit que le gouvernement manitobain a le pouvoir d'accorder des concessions additionnelles aux catholiques au sujet des écoles, sans s'occuper du gouvernement fédéral.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Le groupe le plus important du parlement anglais, le Commercial Committee, composé de 150 membres sans distinction de partis, vient d'adresser, d'accord avec d'autres groupes de la Chambre des communes, l'invitation suivante au groupe parlementaire français de l'arbitrage international :

"Londres, 13 juin 1903.

"A M. d'Estournelles de Constant, président parlementaire français de l'arbitrage international.

"Monsieur le président,

"C'est avec un plaisir sincère que les cercles politiques et commerciaux de la Grande-Bretagne ont appris qu'un grand nombre des membres de la chambre des députés s'étaient constitués, sous votre présidence, en un groupe dont le but est de faire de sérieux efforts pour assurer la paix internationale, soit par l'arbitrage soit par la conciliation.

"Il existe dans la Grande-Bretagne un vif désir d'entretenir des relations les plus amicales avec notre voisin le plus proche, la république française, et celui de protéger et de consolider, par tous les moyens possibles, les liens commerciaux et autres qui relient les deux pays. Nous saisissions donc avec joie l'occasion qui se présente d'inviter les membres d'un autre parlement à se réunir à nous et à échanger leurs idées sur un sujet qui est d'un grand intérêt pour notre avantage réciproque.

"En dehors des informations qui nous sont parvenues nous ignorons la nature exacte et le caractère de votre organisation nouvelle; nous avons donc pensé, monsieur le président, que si vous, président du groupe, et ceux de vos collègues auxquels il serait possible de vous accompagner, vouliez bien nous faire le grand honneur et nous rendre le service d'assister à une réunion des membres du parlement anglais, nous avons pensé, disons-nous, qu'une telle réunion favoriserait un but utile. Les renseignements que vous nous communiquerez ne seraient pas seulement avantageux au point de vue commercial, mais ils pourraient aider à servir la cause que vous avez en vue.

"Nous prenons l'initiative dans cette affaire, au nom du comité commercial de la chambre des communes; la question de parti est bannie de ce comité, et il compte 150 membres, dont nous vous envoyons ci-joint les noms; nous sommes assurés qu'en vous faisant cette invitation, nous avons l'appui d'autres groupes de notre parlement.

"Nous vous invitons donc cordialement à nous honorer de votre visite ; nous serions enchantés de vous recevoir le mercredi 15 juillet, si toutefois cette date vous convient."

Ce document porte les signatures de MM. Sinclair, Randles, sir William Houldsworth, sir William Holland, etc.

EDOUARD VII ET M. LOUBET

Paris acclamait hier le roi Edouard. M. Loubet ira demain saluer en sa capitale notre auguste souverain.

C'est ainsi que des hommages et des démarches réciproques cimentent entre deux grands peuples des liens d'une amitié qui devrait être éternelle.

La France et l'Angleterre marchent à la tête de la civilisation. Elles ont trop à faire pour leur propre prospérité et pour le bien-être général des nations pour s'attarder à de fratricides querelles.

Les Canadiens de toute origine salueront d'un cœur joyeux ces marques de bon vouloir réciproques, prélude des harmonies définitives.

La Cour Suprême des Etats-Unis est appelé à se prononcer sur la légalité de la vaccination obligatoire dans l'Etat du Massachusetts.

—o—

La "Sentinel", de Milwaukee, remarque que la future reine du Danemark a six pieds de hauteur. Pour une altesse se sera assurément une altesse royale.

UNE LECON DE LIBERTE

M. Cheradame admire les américains pour leur façon de comprendre la liberté d'opinion et la liberté religieuse. Il termine ainsi un article publié dans "L'Eclair" de Paris et dans lequel il signale à ses compatriotes nombre d'exemples de tolérance et de liberté :

"C'était hier dimanche, j'ai visité les églises des confessions les plus diverses. Qu'elles soient fréquentées par des nègres ou par des blancs, qu'on y invoque telle ou telle doctrine, peu importe : l'accès en est complètement libre. C'est ici que celui qui voudrait contester à un orateur le droit d'exposer son opinion et sa foi, qui viendrait lui demander, comme cela vient d'avoir lieu chez nous, "s'il est autorisé" à parler en chaire, celui-là serait mal reçu, je l'assure.

"Les Américains ont un respect trop profond des croyances religieuses d'autrui pour que le cas se soit encore produit, mais s'il se présentait, je me demande dans quel état rentrerait chez lui le malheureux assez mal avisé pour avoir voulu contrôler les croyances des autres

"La liberté religieuse est ici si absolue et si réelle qu'elle a engendré une abondance prodigieuse d'églises et de sectes.

"Il y a aux Etats-Unis des adventistes, des baptistes, des catholiques romains, grecs, arméniens, réformés, des vieux catholiques, des boudhistes, des philadelphiens, des shakers, des altruistes, des congrégationalistes, des évangélistes de toute variété, des mormons, des juifs orthodoxes et réformés, des memnonites, des méthodistes, des presbytériens, des épiscopaliens, des salutistes, des unitariens, des universalistes.

"Je ne cite ici que les principaux groupes, sans parler de leurs subdivisions. Eh bien, toutes ces croyances si prodigieusement variées, qui propagandent par tous les moyens pour faire des prosélytes, ne causent aucun trouble dans le pays, et ceci surtout à cause de cet esprit de tolérance réelle,

"Le Mystère de la Saulaie"

Tel est le titre d'un grand roman inédit dont "La Patrie" commencera demain la publication.

C'est l'oeuvre la plus dramatique, la plus émouvante, la plus sensationnelle qui ait vu le jour en France depuis longtemps.

" Le Mystère de la Saulaie "

Est une histoire vécue, palpitante, de la vie réelle ; il n'y a pas une page que le lecteur ne parcoure avec émotion et intérêt. L'intrigue est particulièrement puissante.

C'est un drame poignant qui ira au coeur de tous nos lecteurs et surtout nos lectrices, de tous ceux qui ont aimé, aiment ou aimeront.

Ils suivront avec une angoisse passionnée ce récit palpitant, destiné à prendre rang parmi les oeuvres les plus populaires.

" Le Mystère de la Saulaie "

sera reconnu comme le feuilleton le plus beau et le plus poignant qui ait jamais été mis sous les yeux des lecteurs de "La Patrie"

PENDANT LES VACANCES

C'est l'heure joyeuse des vacances pour les écoliers, pour les collégiens, Qui ne se rappelle de cet heureux temps des envolées où après dix longs mois de réclusion et d'études, il est permis enfin de briser ses chaînes et de s'échapper, bride abattue, sans crainte de la ferrule.

Les vacances ! cela résonne au tympan comme une claironnée; cela enivre, quelque soit la gêne qui puisse mettre obstacle aux ardeurs trop poussives dans les humbles foyers où les économies sont quelquefois en dessous de la note scolaire. Mais c'est l'air libre, l'espace sans entrave, les chevauchées folâtres et gaies qui s'offrent aux jeunes prisonniers sortis pour quelques semaines de leurs cages.

Mais il est téméraire de vouloir embrasser tous ensemble les jubilants plaisirs des vacances, de se livrer sans réserve aux ivresses souvent perfides de ces jours de liberté, loin de l'œil du maître, loin parfois aussi, malheureusement, de la vigilance maternelle.

Et des malheurs fondent sur des familles.

Et des vocations se perdent.

Et des fils vertueux deviennent méchants.

Et des filles adorables se flétrissent au contact d'êtres pervers.

Parents, qui avez souci du bonheur de vos fils et de vos filles, faites leur généreuse et douce la vie des vacances. Ne les induisez pas en tentation en les captivant d'une manière maladroite. Il y a nombre d'enfants qui deviennent vicieux, parce que leurs parents ignorent les notions de rendre agréable leur intérieur et sont cruels sous de faux dehors de vertu. Il y en a d'autres qui se corrompent également, faute de sollicitude et à la vue de spectacles trop licencieux.

John Murphy & Co.

Notre magasin sera fermé à 12.45 p.m. le samedi durant Juillet et Août.

Bons Marchés de Juillet pour Ecouler !

Juillet est le grand mois de bons marchés de l'année. Dans le but de mettre tous les départements en bonne forme, cela paie à la longue, bien que les profits soient petits d'abord. Le public a une excellente occasion d'économiser.

Toutes les sections du magasin, tendront vers ce but économique. Demain les bons marchés seront particulièrement dignes d'attention.

A notre magasin pour Messieurs

35c — CRAVATES POUR 7c CHACUNE

Cravates Four-in-hand, de toutes couleurs, effets de galon, très durables, 35c pour .... chacune 7c

Chaussettes en zéphyr, jolis patrons, 50c pour 5c

Chemises molles et de couleur, pour hommes, $1.00, pour 75c

Chemises molles et de couleur, pour garçonnets, 75c pour 49c

Bretelles françaises, beaux patrons, 50 cents, pour .... la paire 37c

Chemises en duck blanc, pour le jeu de paume, pour hommes, $1.00, pour 79c

Sous-vêtements Balbriggan rayés, pour hommes, 65c, pour 45c

Bas de fantaisie, en soie tissée et en Lisle, pour hommes, 75c pour 45c

Imperméables en caoutchouc, pour hommes, $8.00 et $9.00, pour $3.75

Robes de bain, valant $3.75 pour $2.98

GANTS DE DAMES

$1.25—Gants de Suede, 89c la paire

De belle fabrication française, couleurs de gris perle et gris medium seulement, à .... la paire 89c

Gros gants anglais de Dent, pour la promenade ou la voiture. $1.25

$2.50 et $2.75 — Parapluies $1.69

Parapluies en taffetas, manche d'acier, monture en argent sterling, pour Dames. Réguliers, $2.50 et $2.75 pour $1.69

BAS DE DAMES

15 bas échantillons de fantaisie, en coton et en Lisle, 40c, et 50c pour 25c

Chaussettes en coton de fantaisie, pour enfants, 30 cents, pour 19c

BLOUSES DE DAMES

7douz. de blouses en indienne, percale, guingan, et mousseline blanche, pour Dames, valaient 55c à 75c. Prix de vente 35c

10 assortiments de belles blouses américaines en mousseline blanche, style Monté Carlo, devant Duchesse, etc., pour écouler à MOITIE PRIX.

3 assortiment de robes d'été, grandeurs, 32, 34, 36, jupe très évasée, joliment confectionnées, valaient $2.65, $2.75, $3.00. Prix de vente $1.95

OFFRE SPECIALE AU SOUS-SOL.

PORTES ET FENETRES EN TOILE METALLIQUE

20 portes pour écouler à 89c

9 portes pour écouler à 98c

5 portes pour écouler à $1.98

12 fenêtres pour écouler à 29c

8 fenêtres pour écouler à 27c

45 fenêtres pour écouler à 19c

JOHN MURPHY & CIE,

2141 et 2143 rue Ste-Catherine — Angle de la rue Metcalfe.

Conditions Comptant — 109-1 — Telephone 2740.

On mande de Winnipeg qu'à une grande assemblée des citoyens catholiques de cette ville, tenue hier, il a été décidé de charger un comité de se rendre auprès du premier ministre Roblin et de ses ministres et de leur demander le rétablissement des écoles séparées, ou une interprétation de la loi des écoles du Manitoba, accordant aux catholiques leurs droits scolaires.

Si l'on ne peut obtenir justice de l'autorité provinciale, on fera un appel au gouverneur général en conseil.

BLUMENTHAL SONS,

GRANDE VENTE A BON MARCHE ! !

De Vêtements, Chapeaux et Merceries pour Hommes, Garçonnets et Enfants, et ce, à des prix qui vous forceront d'acheter. Chaque article des lignes, des assortiments de printemps et d'été que nous avons en mains doit disparaitre. Quelle que soit la perte que nous dussions subir, nous avons résolu d'écouler tout ce qui nous reste. La chose sera facile, car nos prix sont réduits à un minimum tel que la tentation d'acheter est irrésistible. Nos magasins ont été fermés durant deux jours ; notre personnel de commis, au complet, a été sans cesse occupé à marquer des prix REDUITS à l'occasion de cette GRANDE VENTE.

Et nous la continuerons jusqu'à ce que nous ayons contenté tout le monde, ou jusqu'à ce que nous ayons écoulé chaque que article de notre stock de printemps et d'été.

Prix de Vente, Département des Vetements.

Complets pour Hommes !

Complets en tweed d'Halifax, pour hommes, ces complets sont gris, et gris Oxford foncé. Bien faits. Prix régulier, $3.50. Prix de vente $2.98

Complets en tweed, pour hommes, ces complets sont en jolis effets rayés ou carreautés ; ils sont très bien faits et bien doublés. Prix régulier, $7. Prix de vente $3.89

Complets légers en tweed écossais, pour hommes, nouveaux effets de raies et de tweed, pure laine, de fabrication très spéciale. Prix réguliers, $9 à $10. Prix de vente $4.49

Complets pour hommes, ces complets sont en worsted à raies et carreauté. Faits par tailleurs. Prix réguliers de $10.00 à $12. Prix de vente $5.49

Complets de première classe, faits par tailleurs, pour hommes, ces complets sont faits de worsted fantaisie anglais, importé; à raies et carreautés. Prix régulier, $12.00 à $13.50. Prix de vente $6.89

Complets faits par tailleur, pour hommes, ces complets sont faits de "worsteds" anglais importés, à raies de fantaisie et carreautés, très spéciaux. Prix régulier, $15. Prix de vente $7.98

Pantalons d'Hommes !

Pantalons rayés fantaisie, pour hommes, convenables pour toilette de bureau. Prix de vente 98c

Pantalons en tweed, pour hommes, ces pantalons sont à jolies raies grises et tout en pure laine. Prix régulier, $2.50. Prix de vente $1.49

Pantalons pour hommes, ces pantalons sont faits de worsted importé et faits par des tailleurs. Prix régulier, $3.00. Prix de vente $1.89

Pantalons en worsted importé, et raies fantaisie, pour hommes. Ces pantalons faits par tailleurs, sont de première classe. Prix réguliers, $3.00 à $4.75. Prix de vente $2.39

COMPLETS POUR HOMMES

Complets en serge noire et bleue, pour hommes et jeunes gens, ces complets sont convenables pour être portés en été ; stylé à un ou deux parements. Prix régulier, $8.50. Prix de vente $4.89

Complets pour hommes et jeunes gens. Ces complets sont en serges importées anglaises, noires et bleues, à parement simple ou à parements doubles. Ils sont faits à la main par des tailleurs. Prix réguliers, $12.00 à $13.50. Prix de vente $7.90

COMPLETS POUR GARCONNETS ET ENFANTS

Complets, 2 articles pour garçonnets, ces complets sont plissés et en tweeds pure laine. Jolis dessins. Prix régulier, $2.75. Prix de vente $1.98

Tout notre stock de gilets de fantaisie d'été et pour hommes, gilets P. S. et P. D., en cachemire de fantaisie, toiles foncées et piquées. Prix réguliers, $1.50, $2.50 et $3.00. Prix de vente 98c

340 paires de culottes pour garçonnets, elles sont en tweeds pure laine et en serges. Prix réguliers, 50c, 75c, $1.00. Votre choix tant qu'il y en aura 25c

Une foule d'autres bons marchés en vêtements, à des prix vous donnant pour votre argent, une bien plus grande valeur que ce que vous vous attendiez d'avoir, et plus que vous n'avez jamais reçu dans tout autre magasin de vêtements et de merceries, au Canada.

J. H. BLUMENTHAL SONS

Les Drapiers, Chapeliers et Confectionneurs les plus recommandables du Canada.

673-675-677-679 RUE CRAIG, Angle Ouest de la Rue Bleury.

" NOUS N'AVONS PAS DE SUCCURSALES."

Les commandes par la poste promptement remplies.

109-1

MONTREAL.

PARLEMENT FEDERAL

Le bill des chemins de fer — Le "Canadian Northern"—Les subsides aux provinces—Crédits au Département des Travaux Publics.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 2. — La Chambre, cette après-midi, s'est occupée du bill de M. Blair concernant les chemins de fer. Maintenant, sur ce bill il ne reste qu'à étudier les clauses qui ont été remises à plus tard au cours de la discussion. Ce soir, il y avait peu de députés présents, mais cela n'a pas empêché la Chambre de faire beaucoup de travail.

Le bill du Canadian Northern a été adopté en troisième lecture et les crédits supplémentaires du ministère des Travaux Publics sanctionnés.

QUESTIONS

M. Lemieux demande si l'honorable M. Scott parle au nom du gouvernement, ou avec son autorisation, lorsqu'il dit au Sénat qu'aucune augmentation de subsides ne serait accordée aux provinces.

Sir Wilfrid Laurier répond que l'honorable M. Scott parle de son propre chef et sur sa responsabilité personnelle quand il fait ces déclarations.

M. Lemieux s'informe de plus si le gouvernement a l'intention d'accorder telle augmentation.

Sir Wilfrid Laurier répond que cette question sera sous peu mise à l'étude par le gouvernement.

M. Taylor est informé par Sir Wilfrid Laurier que le gouvernement n'a pas loué un édifice sur la rue Queen, et appartenant à M. J. W. Woods, pour le département de la milice.

M. Taylor est également informé que le gouvernement n'a pas loué un édifice actuellement en voie de construction, sur la rue Slater, et appartenant à M. J. W. Woods, pour le département de la milice. Toutefois une offre a été faite au gouvernement, mais la chose n'a pas été plus loin.

M. Taylor est aussi informé que la compagnie J. W. Woods, recevra $75 par tente pour les 2,000 qui seront fournies au département de la milice.

PASSES DES CHEMINS DE FER

On discute ensuite les quinze dernières clauses du bill des chemins de fer.

La seule clause qui offre un intérêt quelconque, est celle qui se rapporte au transport gratis de passagers ou de marchandises ; aussi des taux spéciaux réduits pour passagers et marchandises. D'après cette clause, les chemins de fer transporteront gratuitement les membres de la commission des chemins de fer, avec bagage nécessaire, les sénateurs et les députés dans toutes les parties du Canada.

M. INGRAM trouve que c'est une imposition aux compagnies de chemins de fer que de les obliger à transporter gratis tous les députés. Il considère que ce serait suffisant de leur permettre de voyager ainsi de leurs endroits respectifs à la capitale, ou dans leurs comtés.

M. BARKER considère que M. Ingram fait du zèle. De fait, il est d'avis que si les députés ont le privilège de voyager gratuitement, ils connaîtront mieux le pays, et pourront en parler avec connaissance de cause.

A la fin de la discussion sur la dernière clause du bill, M. Scott revient à la clause 24, restée en suspens et propose un amendement à l'effet d'obliger les compagnies de chemins de fer à raser chaque côté de la voie ferrée sur une longueur de 300 pieds.

M. SIFTON est d'avis que l'idée est excellente, et que ce serait supprimer par le fait même, une des principales causes des incendies dans les immenses terres à grain de l'ouest, mais l'application du procédé est difficile. Il croit qu'il vaut mieux laisser la question à la commission des chemins de fer.

A six heures, la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

A huit heures l'on commence la discussion sur le bill du Canadian Northern. Il y a peu de députés en Chambre, presque tous se sont rendus au dîner officiel à Rideau Hall. Aussi la discussion n'offre rien de bien intéressant et se fait entre quelques députés seulement.

Le point principal est les taux de frot et autres que l'on peut imposer au chemin de fer dans le Manitoba et l'intervention de la commission des chemins de fer.

MM. Borden, Haggart et Larivière disent qu'actuellement le gouvernement du Manitoba possède le droit de régulariser les taux de chemins de fer dans sa province lorsqu'il garantit les obligations de la compagnie, tel qu'il l'a fait il y a deux ans pour le C.N. R. Alors quelle sera la position de la commission des chemins de fer si l'on accorde un taux plus élevé ou plus bas que celui qu'exigera la législature de Manitoba pour traverser son territoire ?

Les honorables Blair, Sifton, MM. Scott, McCreary déclarent que la commission a le pouvoir de remédier à toutes difficultés et qu'il n'y a pas de différends à craindre. Le gouvernement a imposé, il y a peu d'années, des conditions à la compagnie du Crow's Nest et Manitoba les a approuvées.

M. Borden veut que le bill actuel ou la commission proposée fixe un maximum de taux et que la législature du Manitoba n'ait pas le pouvoir de permettre plus tard une augmentation de ces taux dans sa province.

M. German ne veut pas non plus que la commission des chemins de fer puisse augmenter les taux fixés par le Manitoba.

Les autres orateurs sur le sujet sont MM. Barker, Brock, Pringle, Henderson, Haggart.

M. Pringle dit que le Manitoba a garanti les obligations du Canadian Northern à condition qu'il fixe lui-même les taux Aujourd'hui il ne serait pas juste au gouvernement fédéral d'intervenir dans ces droits acquis, du moment que les taux fixés sont raisonnables.

M. Blair dit que le gouvernement ne veut rien enlever des privilèges du Manitoba, mais donne simplement le droit à la commission d'intervenir si cela est nécessaire. Il ne veut pas non plus que l'autorité fédérale soit méconnue.

M. Pringle déclare qu'il est impossible que le gouvernement du Manitoba exige des taux trop élevés, qui seraient opposés aux intérêts des cultivateurs de cette partie du pays. Ceci n'est aucunement à craindre.

M. Blair propose en amendement que le gouvernement du Manitoba ne pourra demander de taux plus élevés que ceux qui existent actuellement.

Le bill est ensuite lu et adopté en troisième lecture.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

A 10.25 la Chambre étudie certains crédits supplémentaires. L'honorable Sutherland demande $7,500 pour service intérieur. Le ministre des Travaux Publics promet que les estimés de l'année prochaine comprendront toutes les dépenses et il ne sera pas dans la nécessité de demander des crédits supplémentaires pour le service régulier.

Draguage dans la rivière Kaministiquia, $24,706.15.

L'année dernière, la somme de $35,000 a été votée pour ces travaux, mais il y avait plusieurs comptes à payer de l'année précédente.

Les travaux à l'endroit désigné, se font par contrat, à raison de 15 cents la verge.

Pour payer le transport des hommes du département de Hutchiku, sur la rivière du Yukon au lac Labarge, en septembre 1899, $181.

Construction d'une section de télégraphe entre la ligne principale de Quesnel-Atlin et Port Simpson—Hazelton et 150 Mile House. $20,000.

En réponse à quelques questions, l'honorable Sutherland dit que la ligne télégraphique du Yukon est en bon ordre, qu'il n'y a aucun différend entre les employés et le département

Porte et douane à Arichat, $4,800 ; rir de malentendus.

Edifices publics dans la Nouvelle Ecosse, $25,800, divisées comme suit : Bureau de poste et douane à Arichat, $4,800 ; à Guysboro, $11,000 ; Arsenal à Middleton, $8,400 ; améliorations au bureau de poste de Sydney, $1,600.

L'édifice d'Arichat coûtera, terminé, environ $8,000.

Bureau de Poste à Marysville	$ 2,700
Edifice pour la milice à Québec (nouvelle fonderie)	$18,200
Atelier pour réparations exigées par l'artillerie de Québec	7,500
Améliorations au bureau de poste de Montréal (département de douanes)	2,500
Succursale bureau de poste de Toronto	10,500
Pour collège Militaire de Kingston	32,000
Améliorations au bureau de poste d'Ottawa	6,500
Pour lumière électrique (appareils) dans les édifices publics à Ottawa	11,000

M. Henderson se plaint que la lumière est défectueuse en Chambre et fait souvent défaut.

L'honorable Sutherland dit qu'il ne peut rien y faire, le courant électrique est fourni par la compagnie Ottawa et le gouvernement se trouve placé sur le même pied que les autres clients en ville.

M. Henderson demande pour quelles raisons le gouvernement ne possède pas un système électrique indépendant. Il croit que ce sera une économie.

Le ministre des Travaux Publics dit que le gouvernement ne possède pas le pouvoir nécessaire mais néanmoins, il demandera aux officiers de son département de préparer un rapport à ce sujet.

Travaux en plomb, trottoir à l'arsenal de St-Thomas	$ 2,600
Pour l'hôpital des émigrés à Winnipeg	6,200
Améliorations à l'édifice des douanes à McLeod, palais de justice de Caruduff, etc	9,043
Améliorations au bureau de poste de Vancouver	1,250
Autres améliorations aux édifices publics de la Colombie-Anglaise	4,000
Améliorations et meubles à Rideau Hall	12,200
deau Hall	12,200
Entretien, outils, etc., pour les terrains du gouvernement	36,000
Salaires des chauffeurs, gardiens des édifices à Ottawa	31,000
Gaz et lumière électrique	2,500

La Chambre s'ajourne à 12.16.

Enfermée dans un atelier

Le lieutenant Poulin, du poste central, recevait un message téléphonique, hier soir, d'une jeune femme qui avait été enfermée dans un établissement de la rue McGill, demandant au policier d'envoyer un message au propriétaire du lieu pour le prier de venir lui ouvrir la porte qui était fermée à clef. La femme dit qu'elle avait été laissée là après les heures de travail, le gérant devant revenir. Ce dernier avait dû l'oublier.

Le lieutenant fit la commission, et la jeune femme fut délivrée.

Incapable de travailler pendant six ans

Nerfs faibles, mauvaise digestion, ne pouvait dormir, avait des maux de tête accompagnés de douleurs lancinantes.—Une guérison extraordinaire due à la nourriture du Dr Chase pour les nerfs.

M. Simon Cloutier, cordonnier, 110 rue Lagauchetière, Montréal, Qué., raconte:

"Pendant six ans je fus incapable de travailler, mes nerfs étaient tout à fait faibles et ma digestion mauvaise. J'avais de graves attaques de maux de tête, je ne pouvais dormir et je souffrais de douleurs lancinantes dans le milieu du dos. Je fréquentai quatre hôpitaux, mais les médecins ne pouvaient me guérir. Ils déclarèrent que je ne serais jamais bien. En dépit de leur déclaration, je commençai, il y a quelques mois, à faire usage de la nourriture du Dr Chase pour les nerfs, et je suis convaincu que je dois la vie à cette médecine. J'ai maintenant repris mon travail depuis plus de deux semaines et je crois que ma santé a été pleinement restaurée. C'est un plaisir pour moi d'ajouter mon témoignage à ceux des personnes qui ont été guéries par cette médecine merveilleuse.

La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs gagnera bientôt la confiance de tous ceux qui sont pâles, débilités, faibles et épuisés, et dès que vous verrez que votre poids augmente, pendant que vous ferez usage de cette nourriture qui donnera à votre corps une nouvelle chair ferme et des tissus nouveaux, vous constaterez que la faiblesse et la maladie feront place à la force et à la vigueur. Cinquante cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase sont sur chaque boîte. 100-1

L'emprunt de la Ville de Maisonneuve

Il est soumis, hier soir, aux propriétaires, en assemblée générale

Le vote a lieu, aujourd'hui, de 8 a.m. à 5 p.m.

Il y a eu, hier soir, sous la présidence du maire Bleau, une assemblée générale des propriétaires de Maisonneuve, dans la salle des spectacles, rue Letourneux, afin de discuter l'emprunt projeté de $100,000. Il s'agissait surtout de renseigner les intéressés afin de leur permettre de donner leur vote avec connaissance de cause.

Après quelques remarques de la part de M. le maire, expliquant le but de l'assemblée, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Ecrement, a donné lecture du règlement, dont la plupart ignorait la teneur. En voici le texte :

REGLEMENT No. 99

Règlement autorisant la Ville de Maisonneuve à emprunter sur bons ou débentures municipales, la somme de cent mille piastres ($100,000.00), pour payer certaines dettes et pourvoir à certaines améliorations

Attendu que la Ville de Maisonneuve doit, tant sur billets promissoires qu'autrement, une somme d'environ quarante mille cinq cents piastres ($40,500.00) non garantie par débentures et portant intérêt au taux de 6 p. c. par an ;

Attendu que la dite Ville doit aussi une autre somme de $9,000.00 sur une de ces débentures pour pareille somme émise et négociée pour le paiement de l'octroi d'un bonus à la Compagnie Watson Foster & Co'y. Ltd., et portant intérêt au taux de 6 p. c. par an ;

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Ville d'emprunter sur bons une somme suffisante pour payer la dite somme de quarante mille cinq cents piastres ($40,500.00) et racheter la dite débenture de façon à payer un moindre intérêt sur icelle :

Attendu qu'il est de l'intérêt de la dite Ville de pourvoir au plus tôt à l'achat de pompes ou appareils propres à prévenir les sinistres causés par le feu et à arrêter les progrès des incendies et qu'une somme d'au moins cinq mille ($5,000.00) piastres est absolument requise pour atteindre ce but ;

Attendu que la Ville de Maisonneuve désire faire certains travaux d'améliorations dans certaines rues de la Ville, ainsi que d'autres travaux ou dépenses d'utilité générale, nécessitées par son développement :

Attendu qu'entre autres travaux d'améliorations la dite Ville entend ouvrir la rue Ste-Catherine de la rue Letourneux à la ferme Bennett et la rue Adam de la rue Letourneux à la dite ferme Bennett ; empierrer la rue Bourbonnière de la rue Ste-Catherine à la rue Ontario ; exproprier la rue Lafontaine de la rue Letourneux à la ferme Morgan et la rue Ernest, de la rue Jeanne d'Arc à la rue Orléans ; niveler les rues Adam, de la rue Pie IX aux limites ouest de la Ville, Pie IX de la rue Ontario à la rue Nolan et Orléans de la dite rue Ontario à la dite rue Nolan ; et que pour ces suadites améliorations la somme d'au moins quarante-cinq mille cinq cents piastres ($45,500-00) est nécessairement requise :

Attendu que les revenus ordinaires de la Ville ne sont pas suffisants pour payer ces dites dettes et faire ces dites dépenses extraordinaires et que par suite il est devenu nécessaire de faire un emprunt de cent mille piastres $100,000-00) :

Attendu qu'aux termes du chapitre 61 Victoria, chapitre 57, section 47, la Ville de Maisonneuve a le pouvoir d'émettre des bons ou débentures, sous la condition que le montant de ces débentures n'excède pas vingt-cinq pour cent de l'évaluation totale des propriétés imposables de la Ville, et ce d'après le rôle en vigueur :

Attendu que la valeur totale des propriétés imposables dans la Ville de Maisonneuve, telle que constatée au rôle d'évaluation en vigueur, lui donne le droit d'émettre des débentures pour un montant excédant cent mille piastres ($100,000.00) sur règlement de son conseil à cet effet, approuvé par les propriétaires et électeurs municipaux, de la façon voulue par la loi.

Il est ordonné, réglé et statué ce qui suit, savoir :

1o.— Que la ville de Maisonneuve soit et est autorisée à emprunter sous l'autorité de sa charte (61 Vict., chap. 57 et ses amendements et de ce règlement), sur débentures municipales une somme de cent mille piastres (100,000.00) pour payer les dites quarante mille cinq cents piastres, racheter la dite débenture de $9,000.00, acheter des pompes ou appareils propres à prévenir les sinistres causés par le feu et à arrêter les progrès des incendies :

2o.—Que cette somme soit représentée par cent bons de la dit ville, de mille piastres chacun, payables au porteur et portant la date du premier août mil neuf cent trois, produisant intérêt au taux de (4 1-2 p.c.) quatre et demi pour cent par an, lequel intérêt sera lui-même représenté par des coupons attachés aux dits bons et payables au porteur :

3o.— Que ces dits bons soient et seront remboursables dans quarante ans de leur émission, à leur valeur actuelle en or à la banque d'Hochelaga à Montréal, et le dit intérêt sur iceux sera payable semi-annuellement le premier mai et le deux novembre chaque année, au même endroit ;

4o— Qu'il soit par les présentes créé pour le rachat des dits bons, un fonds d'amortissement de un pour cent dans la piastre sur le total du dit emprunt, à être prélevé annuellement suivant la loi ;

5o.— Que le Conseil de ville de Maisonneuve soit et est par le présent autorisé à prélever annuellement sur toutes les recettes générales de cette ville, une somme suffisante pour payer le susdit intérêt et le fonds d'amortissement ci-dessus mentionné, savoir : une somme de cinq mille cinq cents piastres ($5,500.00) ;

6o.— La ville de Maisonneuve pourra faire le présent emprunt soit en une seule somme ou en plusieurs sommes et même à des époques différentes ;

7o.— Si la ville de Maisonneuve obtient une prime sur cet emprunt, cette prime pourra être employée au placement des intérêts et du dit fonds d'amortissement, et, à cette fin, formera partie des fonds généraux de la corporation :

8o.— Ce règlement ne deviendra en force qu'après avoir été approuvé de la façon voulue par la charte de la ville et la loi ;

9o.— Le Maire et le Secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve sont autorisés à faire imprimer ou lithographier les dites débentures, à les signer pour et au nom de la ville, à y apposer le sceau de la dite ville et les livrer lorsqu'elles seront négociées.

L'échevin Richer, président du comité des finances, a ensuite fait connaître la situation financière de la ville. Il a cherché à démontrer la nécessité de se procurer des fonds.

L'actif de la corporation est de $955,000 et le passif de $908,500, y compris une dette flottante de $49,500. La propriété imposable s'élève à $4,202,220. M. Richer ne se montre pas tendre pour le comité de vigilance des citoyens, et il qualifie de bouffonnerie la circulaire que celui-ci a adressée aux gens. Cette circulaire contenait, dit-il, des inexactitudes renversantes et elle dénotait une grande ignorance des faits de la part de ses auteurs. On confondait, par exemple, la dette consolidée avec la dette flottante.

M. Richer cite des chiffres, tirés des rapports officiels, pour démontrer que ceux donnés par le comité en question sont faux et conduisent à des conclusions erronées. "Actuellement la ville paie un intérêt de 6 p.c. et en convertissant la dette à 4 1-2 p.c., continue M. Richer, on travaille dans l'intérêt de la ville.

Personne ne peut accuser le conseil actuel d'extravagance ni de gaspillage, mais dans une localité nouvelle, si on ne veut pas paralyser le progrès ni empêcher les développements, il faut faire les améliorations qui s'imposent. Coûte que coûte, l'on devra emprunter tous les ans jusqu'en 1907, alors que les revenus seront augmentés de $49,000 et que la municipalité sera en état de faire face à ses obligations.

L'échevin Hubert Desjardins, en réponse aux objections faites par quelques-uns dans l'assistance, fait en faveur de l'emprunt un discours qui est vivement applaudi.

M. l'échevin Trudel, et le maire Bleau répondent aussi à diverses demandes d'informations et appuient le projet d'emprunt. Ont encore pris part à la discussion, MM. M. Lachapelle, Fortin, Lanthier, Lambert et autres. Enfin vers 11 heures la séance est levée et l'opinion générale est que l'emprunt sera adopté par une grande majorité. Le vote a lieu aujourd'hui à l'hôtel de ville de Maisonneuve, de 8 heures a.m., à 5 p.m. Tous les propriétaires, surtout ceux de Montréal, sont priés d'aller donner leurs voix.

Voici le texte de la circulaire du comité de vigilance, à laquelle on a fait allusion au cours de l'assemblée :

PROPRIETAIRES DE MAISONNEUVE. VEILLEZ A VOS INTERETS.— EMPRUNT DE $100,000.00.

Cher Monsieur,

Comme vous avez dû le constater par les avis légaux, le Conseil de Ville de Maisonneuve a passé un règlement pour lui permettre d'emprunter cent mille piastres.

Considérant que la dette flottante de la ville se chiffre actuellement à au-delà d'un MILLION ;

Considérant que pour ce million de dette, la ville n'a à montrer en fait d'actif (travaux publics, etc., etc.), qu'une valeur d'environ six cent mille piastres ;

Considérant que la grande cause de cette position embarrassante, est que les propriétaires ne se sont jamais occupés sérieusement de la manière dont se brassent les écus à l'Hôtel de Ville ;

Considérant que le pouvoir d'emprunt de la Ville, ne peut, d'après la Charte, excéder 25 pour cent du montant du Rôle d'Evaluation et qu'actuellement, d'après les données du Président des Finances, en assemblée publique, la propriété est grevée de 60 pour cent de sa valeur ;

Considérant que, d'après une déclaration officielle du même Président des Finances, en la même assemblée, pour être propriétaire dans Maisonneuve, IL FAUT LE DIRE VITE ;

Considérant que, d'après une déclaration d'un membre de la Commission des Finances, on ne peut grever la propriété davantage sans courir un grand risque d'une contestation du Rôle, et par là même, entraîner la municipalité dans des dépenses énormes, et même détruire complètement son crédit ;

Pourquoi emprunter $100,000.00 quand une somme de $50,000.00 serait amplement suffisante pour rencontrer les besoins les plus pressants ;

Pourquoi augmenter les dépenses inutilement en y ajoutant une somme de $4,500.00 d'intérêt annuel ;

Propriétaires de Maisonneuve, il y va de vos intérêts les plus chers de protester énergiquement contre cette tentative de gaspiller les fonds publics, en venant, Vendredi prochain, le 3 Juillet, entre neuf heures et cinq heures, à l'Hôtel de Ville enrégistrer vos votes contre cet emprunt de cent mille piastres.

Les membres du Comité soussigné se sont fait un devoir de mettre ces faits en lumière, espérant que vous les seconderez généreusement en répondant à leur appel, et par là même, démontrer que vous avez l'œil ouvert sur les agissements du Conseil, et que vous êtes déterminés à empêcher toute extravagance à l'avenir.

Bien à vous,

LE COMITE DE VIGILANCE
Maisonneuve, 1er Juillet 1903.

Unique

La grande vente d'été de la maison Vallières, commençant lundi, promet d'être quelque chose d'unique. Ne manquez pas de voir l'annonce de cette maison dans la "Patrie" de demain.

Au Banc du Roi

Henri Perras, accusé de faux, a été condamné à subir son procès en Cour du Banc du Roi.

NOUS DEMENAGEONS

GRANDE VENTE DE DEMENAGEMENT

ESCOMPTE DE .... 10 à 75 POUR CENT.

Glacières, Filtres à l'eau, Articles en émail et en ferblanc, Congélateurs à crème à la glace, etc.

GEO. R. PROWSE,

224 RUE ST-JACQUES. 345-6-7

Scroggie's

LE MAGASIN QUI DONNE LE TON.

LA

Marche Irrésistible du Progrès

D'un pas ferme et rapide, le progrès s'avance en mettant de côté avec une impitoyable précision les vieilles idées d'il y a vingt ans. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire honneur aux conditions qui ont fait de ce "Magasin Départemental", une nécessité du 20ième siècle. La femme d'aujourd'hui n'est pas satisfaite de dépenser son temps et son argent au petit magasin du coin. — Pourquoi ?— Elle veut plus que pour la valeur de son argent, elle veut ce luxe de la vie : le rafinement de la musique, de l'art et une variété infinie.

Elle désire être en contact avec toutes ces choses, son éducation du 20ième siècle lui dit qu'elle y a droit. Elle trouvera tout cela ici, et elle sera toujours bienvenue au

MAGASIN DEPARTEMENTAL LE PLUS COMPLET DE MONTREAL.

Pour annonces importantes et intéressantes, voyez l'édition de samedi.

Ce magasin sera fermé samedi à 1 heure p. m.

Scroggie's Angle des rues Ste-Catherine et Universite - - -

Les marbriers

Il y aura une grande assemblée des ouvriers marbriers, le lundi, 6 juillet.

Ordre du jour : Election d'un nouveau membres du bureau et formation d'un comité pour l'organisation de la fête des chevaliers du travail. Tous les membres devront être présents.

SOUVENT

Nous vous avons rappelé que nous faisons tous nos vêtements ....

DE PLUS nous vous avons assuré que vous payiez moins cher en achetant des vêtements de première main. Vous avez l'occasion de faire un bon choix parce que nous avons un assortiment nombreux et varié.

Cette semaine nous mettons en vente 2 nouveaux styles d'étoffes rayées pour hommes et jeunes gens à $10 et $12. Nous prétendons que ces costumes sont égaux à ceux qui sont faits sur commandes qui sont de même qualité et qui se vendent $20 à $25.

Nous sommes encore prêts à vendre ce que nous en avons encore en magasin au prix coûtant. Nous avons à peu près 100 pièces de tweed d'été dans notre département de tailleur. Vous avez le choix de n'importe quel beau costume à ordre à $15. Ce prix est de $10 en bas du prix régulier.

Achetez chez nous les habits de vos garçons et de vos enfants. Vous ne pouvez acheter mieux ailleurs ni aussi bon. Nos prix sont toujours plus bas que ceux de nos concurents.

Mark Workman's CLOTHING HOUSE,

1688-1690 RUE NOTRE-DAME.

Le magasin est ouvert le soir jusqu'à 9 heures.

(EDIFICE BALMORAL) 109-1

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITED.

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA

1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

Lundi, 13 Juillet, à 2 h. p.m.

Et ensuite tous les deux Lundis, laissant Québec le jour suivant à midi pour la Pointe au Père, Le Bassin de Gaspé, Malbaie, Perce, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargaison reçue après midi le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à J. G. BROOK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires En ville

R&O Richelieu Ontario Navigation

PROMENADES Idéales Sur l'Eau

LIGNE MONTREAL-TORONTO — Les bateaux partent à 1 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, pour les MILLE-ISLES, ROCHESTER, TORONTO et les ports intermédiaires.
LIGNE MONTREAL-HAMILTON — Les bateaux partent le lundi, le mercredi et le vendredi, à 7 p.m., pour la baie de QUINTE, TORONTO, HAMILTON, et les ports intermédiaires. Taux bas sur cette ligne.
LIGNE DE QUEBEC—Les bateaux partent à 7 p.m. tous les jours.
LIGNE DU SAGUENAY.—Les bateaux partent de Québec à 9 a.m., le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi.
Bureaux des billets, 128 rue St-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA

Fête de la CONFEDERATION

EXCURSION A CARILLON par le bateau-palais "Sovereign". Le meilleur voyage de toute la journée.
A Ottawa et retour $2.50, bon pour partir le 29 et le 30 et pour revenir le 3 juillet inclusivement. Pour les points intermédiaires à 25c de plus qu'un passage simple de première classe.
Prenez le train du Grand-Tronc de 8 heures a.m. pour Lachine, pour rejoindre le bateau.
Promenades de l'après-midi pour les Rapides
Pour Hudson, sur le Lac, prenez le train du Pacifique de 12.30 p. m., $1.00
Pour Sainte-Anne, prenez le train du Grand-Tronc, à 1.30 p. m., ou le Pacifique, à 12.30 p. m., 80 cents.
Pour sauter les Rapides prenez le train du Grand-Tronc, à 5.00 p.m., pour Lachine, voyage aller et retour, 50c.
Le "Duchess of York" jusqu'au lac et retour par les Rapides
Le bateau laissera le pied de la rue Nazareth, Ecluses Saint-Gabriel, Canal de Lachine, à 2.00 p.m. Billets 50c, on ne peut se les procurer qu'à bord.
Ce voyage aura aussi lieu samedi, le 4 juillet.

Bureaux des billets, Hôtel Windsor, gare du Grand Tronc, quatre bureaux, rue St-Jacques, aux Nos 128, 137, 143 et 178 ; station du G. T. R., à Saint-Henri, et aux bureaux de la compagnie, 165 rue Commune. Tel. Main. 1029.

LIGNE ALLAN.

SERVICE DE LA MALLE ROYALE.
MONTREAL A LIVERPOOL

IONIAN, nouv.	16 Mai.	20 Juin.
TUNISIAN	23 Mai.	27 Juin.
PARISIAN	30 Mai.	4 Juillet

TAUX DE PASSAGE. — Première cabine, $65 et au-dessus. On fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour. — SECONDES CABINES.—Liverpool ou Londonderry, voyage simple, $37.50 à $40.00 et retour, $68.88 à $76. — ENTREPONT.—Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris toutes les nécessités du voyage, $25.
H. & A. ALLAN, Montreal.

STEAMERS DE LA LIGNE DOMINION

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL

*Southwark	11 Juillet.	15 Aoct.	19 Sept.
*Canada	18 Juillet.	22 Aoct.	26 Sept.
*Kensington	25 Juillet	29 Aoct	3 Oct.
xDominion	1 Août	5 Sept.	10 Oct.

BOSTON—QUEENSTOWN—LIVERPOOL

Commonwealth	2 Juillet.	30 Juillet	27 Août
New England	9 Juillet	6 Aoct	3 Sept.
Mayflower	16 Juillet	13 Aoct	10 Sept.

PORTLAND A LIVERPOOL

xIrishman	4 Juillet	xNorseman	18 Juillet
xTauric	11 Juillet	Englishman	25 Juillet

AVONMOUTH DOCK ET BRISTOL De Montréal.

Indian	28 Juin	xIberian	18 Juillet
*Manxman	4 Juillet	*Turcoman	31 Juillet

SERVICE MEDITERRANEEN, Açores, Gibraltar, Naples, Genes.
PARTANT DE BOSTON

Vancouver	18 Juillet	20 Aoct.
Cambroman	8 Août	10 Sept.

* Entrepôt froid et air froid.
x Entrepôt froid.
Pour informations, s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, à la ligne Dominion.
THE DOMINION LINE
17 rue St-Sacrement, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A BON MARCHE

BOSTON et Retour—$11.00

Dates de départ : 3, 4, 5, 6 Juillet
Limite de retour : Pas avant le 8 Juillet ni après le 12 juillet 1903.

"IMPERIAL LIMITED" Service rapide trois fois par semaine entre Montréal et Vancouver, partant de la gare Windsor à 11.40 a.m., le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. Train transcontinental quotidien à 9.40 hrs a.m.

St-André sur Mer Service de chars-dortoirs. Chars-dortoirs laissent Montréal, gare Windsor, à 7.25 hrs p.m., les mardis et vendredis pour St-André. Au retour, départ de St-André, les lundis et mercredis, arrivée à Montréal, à 8.05 hrs a.m., le lendemain.

PORTLAND, OLD ORCHARD, Scarboro Beach ETC. SERVICE CONTINU DE CHARS SALONS ET DORTOIRS. Les trains partent de la gare Windsor à 9 a.m. les jours de semaine, à 8 p.m. tous les jours.

Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe 129 RUE ST-JACQUES. Près du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursion a Bon Marche

BOSTON ET RETOUR $11.00

Dates de départ : 3, 4, 5, 6, Juillet.
Limite de retour : Pas avant le 8 Juillet ni après le 12 Juillet 1903.

Portland, Old Orchard et Bord de la Mer Service de chars-parloirs et de chars-dortoirs directs. Laisse la gare Bonaventure à 8.00 a.m. les jours de semaine et à 8.00 p.m., tous les jours.

Excursions des Vacances. Ecrivez à l'agent du chemin de fer Grand Tronc le plus proche, ou allez le voir pour avoir une copie de "Summer Tours" qui contient des renseignements précieux et intéressants sur les lieux et la manière de passer vos vacances.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE.
137 rue St-Jacques. Téléphones Main, 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. — LACHINE. Service de 20 minutes, du Bureau de Poste, de 6 a.m. à 11 p.m. Dernier char à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.50 a.m., pour St-Henri seulement. SAULT AU RECOLLET. Service de 45 minutes, du Carré Victoria, de 6.15 a.m. à 11 p.m. Du Sault au Récollet, service de 45 minutes, de 5.30 a.m. à 11.00 p.m. CARTIERVILLE. Service de 40 minutes.—Du Carré Victoria, de 6.40 a.m. à 11 p.m. De Cartierville, de 5.40 a.m. à 11 p.m. — MONTAGNE. Service de 20 minutes, des Avenues Mont-Royal et du Parc, de 5.40 a.m. à 11.15 p.m. De l'Avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 11.10 p.m. — AUTOUR DE LA MONTAGNE. Service spécial via Ste-Catherine, suivant que requis. — CHARS SUPPLEMENTAIRES sur toutes les lignes suivant le besoin. Pour Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame qui font raccordement à la Côte St-Paul. Pour Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis pour raccorder à la voie ferrée du C.P.R. Pour Cartierville, prenez les chars de la Montagne ou ceux qui font le tour de la Montagne pour raccorder à la Jonction Snowden. 72-no

CHEMIN de FER PACIFIQUE CANADIEN

Service Transatlantique à Vapeur
VOYAGES D'ETE PROJETES
De Montréal à Liverpool

De Liverpool.	De Montreal.
"LAKE ERIE"	13 juin.
"LAKE MANITOBA"	25 juin.
"LAKE CHAMPLAIN"	9 juillet.
7 Juillet "LAKE ERIE"	23 Juillet
14 Juillet "LAKE MANITOBA"	30 Juillet.
28 Juillet "LAKE CHAMPLAIN"	13 Août

Et chaque semaine subséquente
MONTREAL A BRISTOL
"MONTREAL" ..... 27 Mai et 10 Juillet
"MONTROSE" ..... 19 Juin et 24 Juillet

Les steamers partent à l'aurore. Les passagers embarquent après 8 h. p.m., le jour précédent le départ.
*Le "Montreal" et le "Montrose" ne prennent que des passagers de seconde classe
†Le "Mount Temple" ne prend qu'un nombre limité de passagers de première classe, et des passagers de troisième classe.
Ces beaux et vastes steamers ont deux hélices, des quilles latérales, des salons au centre, des ponts spacieux pour la promenade, lumière électrique partout, et sont des plus modernes.
PRIX DE PASSAGE
Première classe, $65 et plus. Billets d'aller et retour à prix réduits.
Deuxième classe pour Liverpool et par le "Montesgie" et le "Montrose" pour Bristol, $37.55 ; Londres, $40.
Deuxième classe, aller et retour, $71.25 ; Londres, $73.75.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $25.
Pour retenir votre passage et pour tous détails, s'adresser aux
Lignes Transatlantiques de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien,
6 RUE ST-SACREMENT, Montreal.
100—1-mc-v-1so

PURNESS, WITHY & CO., (Limited)

MANCHESTER LINERS, LIMITED
MONTREAL ET MANCHESTER

De Manchester.	De Montreal.
7 Juin *MANCHESTER TRADER	27 Juin
14 Juin *MANCHESTER COMMERCE	2 Juillet
21 Juin *MANCHESTER CITY	9 Juillet

*Pourvus de glacières.
QUEBEC ET MANCHESTER

MANCHESTER ENGINEER	De Octobre 16 Juillet

LIGNE HANSA ST-LAURENT
MONTREAL ET ANVERS

D'Anvers : 30 Juin ..... AUSTRIANA ..... 20 Juillet

FURNESS, WITHY & CO., Limited, Agents
44 rue St-François-Xavier, Montréal, P.Q
269-1an

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Building, Washington, D.C.

L'effet du

Vin St Michel

est tout simplement merveilleux.

MR THÉODULE LESPER,
St-Théodore d'Acton, P. Q.

C'est avec plaisir que je donne mon certificat en faveur du VIN ST-MICHEL. Pendant quatre années, j'ai souffert de faiblesse de cœur, et à tout instant je craignais que la fin de mes jours était arrivée. Je pris bien des remèdes qui m'apportèrent aucun soulagement, de fait je devenais plus faible ; le moindre effort m'abattait et je dus même cesser de travailler. Un jour, un ami me conseilla d'essayer le VIN ST-MICHEL et je m'en procurai trois bouteilles. Ce fut tout simplement merveilleux, ma santé s'améliora aussitôt, mon appétit et mes forces revinrent. Je n'ai pas eu depuis, de palpitations de cœur, ni d'étourdissements. Je ne puis donc faire autrement que de vanter publiquement les bienfaits du VIN ST-MICHEL que je recommande comme étant le plus précieux des remèdes.

Signé : THÉODULE LESPER.

GRATIS :—Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel, contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous. Adressez :

BOIVIN, WILSON & CIE

620 RUE ST-PAUL, - MONTREAL, CAN.

Seuls Agents pour l'Amérique.

QUIRIN & DUNAIME, 180, rue Friend, Boston, Mass.

Agents pour les Etats-Unis.

BACCALAUREAT A QUEBEC

Dernier concours universitaire

Voici la moyenne obtenue par les collèges de la province de Québec, affiliés à l'Université Laval:

PHILOSOPHIE

	Concurrents.	Moyenne
Bourget	5	55.4
Valleyfield	2	54.3
Rimouski	4	48.8
Ste-Marie de Monnoir	7	45.8
Trois-Rivières	9	45.4
Ste-Anne	12	43.9
Lévis	14	42.4
Joliette	16	41.4
Montréal	11	41.2
St-Laurent	3	40.6
L'Assomption	20	38.8
Chicoutimi	7	37.4
Québec	41	37.2
Nicolet	10	33.9
Sherbrooke	8	30.8
Ste-Thérèse	11	30.0
St-Hyacinthe	14	29.9

Sur un maximum de 77 points.

RHETORIQUE

	Concurrents.	Moyenne
Montréal	18	72.3
Ste-Marie de Monnoir	19	68.0
Québec	27	64.1
Ste-Anne	22	62.2
Chicoutimi	6	62.08
L'Assomption	21	62.07
St-Hyacinthe	24	62.04
Sherbrooke	11	60.9
St-Laurent	9	60.2
Lévis	20	59.7
Trois-Rivières	14	58.0
Ste-Thérèse	23	55.8
Joliette	20	54.8
Bourget	7	53.0
Rimouski	12	52.0
Nicolet	29	47.0

Sur un maximum de 106 points.

La réponse d'Edouard VII

Belgrade, 3 — Le roi d'Angleterre a répondu en termes courtois à la note de Pierre I. Il souhaite au nouveau roi de Serbie, un règne de paix et de prospérité pour le pays. Cette réponse a causé beaucoup de joie ici.

Une démonstration navale

Yokohama, 3. — Il est rumeur ici, qu'après les manœuvres navales de l'île de Ina San Pho, en Corée Bud, la flotte japonaise fera une démonstration dans les eaux chinoises.

L'ORAGE A OTTAWA

Le vent déracine les arbres, emporte enseignes et auvents

La foudre met le feu à une maison—Plusieurs magasins inondés

Ottawa, 3. — Un cyclone a traversé Ottawa mercredi soir vers neuf heures. Le vent a atteint une violence inouïe, détruisant partout, arbres, auvents, enseignes, fils électriques, etc.

Au plus fort de la tempête, un accident survenu aux usines de la compagnie électrique eut pour résultat de plonger la ville dans les ténèbres pendant près de deux heures.

La pluie était accompagnée d'une forte grêle et de tonnerre; le service de tramways a été interrompu pendant quelque temps. Les différents parcs de la ville étaient remplis de milliers de personnes.

A Britannia, il y a eu une panique, lorsque les tramways sont arrivés. Tous voulaient embarquer les premiers quelques femmes en enfants ont été blessés.

Plusieurs canotiers étaient sur le lac des Chênes mais on ne connait pas encore d'accidents.

Pendant le temps le plus violent de la tempête, la foudre a mis le feu à la maison de M. Joseph McCallum, rue Thornton. Les pertes sont de quelques centaines de piastres.

Dans le parc Rockliffe, plusieurs des plus beaux arbres ont été déracinés par le vent.

En revenant de Britannia il y a eu collision entre deux tramways dans la rue Somerset. Le garde-moteur C. McDonald a été grièvement blessé ainsi que deux dames.

L'eau a inondé plusieurs magasins, entr'autres celui de Faulkner, rue Dalhie, pertes de $2,000; P. L. Foisy, même rue, $300; pharmacie Paiement, Larose et Cie, beaucoup de dommages.

Ce matin, les évaluateurs se sont mis à l'œuvre pour évaluer les pertes qui sont considérables.

A la campagne, les dommages sont considérables et l'on craint que les récoltes n'aient été entièrement détruites.

A STE ANNE DE BEAUPRE

Le pèlerinage suipicien des hommes et jeunes gens

MM. H. Bédard, W. Hébert et A. Luche, P.S.S. ont organisé, en collaboration, au nom des œuvres d'hommes et de jeunes gens de Notre-Dame, un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, pour samedi prochain, 4 juillet.

Bien des dévots de la bonne Ste-Anne seront heureux, en se joignant à ce pèlerinage du 4 courant, de donnrr un témoignage d'attachement à leur congrégation et aux prêtres qui se dévouent pour leur bien spirituel.

Sur le bateau, MM. H. Bédard, W. Hébert, H. Gauthier, P.S.S., de Notre-Dame, A. Fournet, L. Bouhier, P.S.S. du Petit Séminaire, adresseront la parole.

M. Bouhier, maître de chapelle du Petit Séminaire s'occupera aussi du chant.

Le programme sera réglé de manière à assurer un arrêt d'au moins quatre heures à Québec.

Le "Beaupré" quittera le quai Bonsecours, samedi à 4 heures très précises.

POUR LES ENFANTS

Quand les enfants sont faibles, malades, quand ils ne mangent ni ne dorment bien, Angiers' Petroleum Emulsion, pris après les repas et au coucher, les rend forts, pleins de santé et robustes. Il est préparé au pétrole, sans goût et sans odeur, et est combiné avec la glycérine et l'hypophosphite. Agréable à prendre, et convenable à l'estomac. (4)

On ne peut le secourir

Hanna, 3— Les ouvriers occupés à secourir les mineurs ensevelis par l'explosion de mardi, rapportent que toute la septième galerie est en feu et que tous leurs efforts se bornent à empêcher le feu de se propager dans les autres galeries. Il sera impossible de secourir les mineurs en danger. On craint de nouvelles explosions d'un moment à l'autre.

Mort subite

Un vieillard de L'Assomption, M. J. Picard, âgé de 65 ans a été foudroyé par une attaque d'apoplexie, hier soir, en embarquant à bord d'un tramway au Saut au Récollet. Le cadavre a été transporté à la morgue.

LUBY est une merveille, essayez-le, pour les cheveux faibles et gris, il leur redonne leur couleur et les fait croître. Guérit les Pellicules et donne aux cheveux la force et le lustre de la jeunesse.

POUR LES CHEVEUX.

L'INSTITUTION DE MONTFORT

M. F. Froidevaux répond à Son Honneur le Maire

En réponse à l'entrefilet que nous avons publié mercredi et qui contenait des critiques du maire Cochrane, au sujet de l'internement des orphelins à l'Institution de Montfort, M. F. Froidevaux en charge des affaires de cet orphelinat, nous adresse la communication suivante qu'il nous prie d'insérer :

Monsieur le Rédacteur
de "La Patrie"

Je ne puis laisser sans un mot de protestation l'article de son honneur le maire, paru en tête de votre journal "La Patrie", le 1er juillet courant.

Il dit qu'il proteste contre la façon dont les enfants sont internés à Montfort. Ils y sont internés comme dans les autres écoles d'industrie, soit au Bon Pasteur, pour les filles, soit à l'école d'industrie protestante.

C'est-à-dire que quand il y a demande à la cour des Recorders, celle-ci ayant les noms et adresses des demandants envoie un constable spécial, "quoi que l'on dise que non". Le dit constable fait une enquête sur les lieux même, et s'il remarque qu'il y en a qui puisse garder leurs enfants, il fait un rapport défavorable. De ceux qu'il trouve dans un dénument à faire pitié, il fait un rapport favorable. Ces rapports sont remis à son honneur qui en accepte ou en refuse à sa discrétion. De plus, ceux qui sont acceptés ne le sont que pour un an, tandis qu'il devraient l'être pour 3 ans. Cela éviterait ces demandes de réinternement qui arrivent à tout moment, et qui amènent tous des désagréments.

Il y a chaque mois, plusieurs enfants dont l'année finit, et comme presque toujours les parents, qui sont tous veufs ou veuves, sont aussi pauvres, si non plus, qu'auparavant, on demande le réinternement, et la Cour renvoie le constable, qui refait une enquête sur les lieux comme la première fois, et s'il y en a qui sont en état de reprendre leurs enfants, il les fait renvoyer. Quant aux autres, la liste est envoyée avec un rapport sur chaque cas, au bureau du maire, pour sa signature. Seulement, la liste reste trois, quatre ou cinq mois sans que l'on donne aucune réponse.

La liste des 41 en question, était depuis le 11 avril, dans ses cartons. Depuis ce temps, plusieurs des enfants ont leur année finie. Où faut-il les envoyer ? je ne sais même pas où sont leurs parents ni s'ils en ont.

Sur les 364 enfants de Montréal, qui sont à Montfort, la ville paye pour 182. Donc, l'institution fait bien sa part. La loi n'autorise l'internement de ces enfants qu'à partir de 6 ans, et l'on en a tout un régiment de 2 1-2 à 6 ans; d'autres refusés, et que l'on ne peut pas laisser périr sur la rue.

Je crois que l'argent que la ville donne pour ces enfants, ne la ruinera pas, et qu'il vaut mieux en faire de bons citoyens, que de les laisser errer dans les rues de la ville, où malheureusement, ils n'apprennent qu'à voler et deviennent le plus souvent des gibiers de prison. De plus, ce que je fais pour ces enfants, je le fais par pur dévouement et sans prétendre à aucune rémunération ici.

Votre très humble serviteur,
314 St-Laurent.
F. FROIDEVAUX.

Le maire Cochrane, à qui nous avons soumis les réfutations de M. Froidevaux persiste à dire que l'internement des enfants à Montfort ne se fait pas d'une façon économique pour la cité.

Il est vrai, dit-il, qu'un constable est chargé de s'occuper des cas soumis à la sous commission chargée d'interner les orphelins à Montfort, mais ce constable n'a pas le temps de s'occuper de cette question, parce que ses fonctions le tiennent ailleurs.

Il persiste à réclamer un constable spécialement chargé de faire une enquête sur chaque demande d'internement à Montfort. Le salaire de ce constable serait amplement compensé par le bénéfice que la Ville retirerait de son travail. Car il persiste aussi à déclarer que la Ville paie plus qu'elle doit pour Montfort et qu'elle entretient à cet orphelinat des enfants dont les parents ont les moyens de s'occuper d'eux."

La construction à Montréal

La valeur immobilière à Montréal s'est augmentée de $358,144 durant le mois dernier. L'inspecteur des bâtisses a en effet émis, en juin, 45 permis de construire des maisons nouvelles, et 43 permis de réparer d'anciens édifices.

KOMIENSKY EST LIBRE

Le ministre de la justice le gracie

David Komiensky, de St-Jean, N.B., qui a été condamné à 12 mois de prison, en mars dernier, pour fausses représentations, a été libéré hier, sur l'ordre du ministre de la justice. Komiensky serait malade. Ses amis ont aussi évoqué le fait qu'il est le seul soutient de sa famille qui est dans l'indigence.

FIN DE L'ANNEE JUDICIAIRE A ARTHABASKA

Important jugement rendu hier

(Dépêche spéciale.)

Arthabaska, 3. — L'année judiciaire s'est terminée, ici, mardi.

L'hon. juge P. A. Choquette a clos le terme de la cour Supérieure en rendant plusieurs jugements.

Au nombre de ceux-ci, nous trouvons une décision qui met fin à une cause importante, celle de J. P. Dubuc vs la Corporation de la ville de Victoriaville.

Les citoyens de notre voisine et ceux d'ici s'intéressent vivement à cette affaire. Elle en valait la peine.

Le 15 décembre dernier, (1902) le conseil de la ville de Victoriaville adoptait un règlement qui autorisait la ville à prendre $10,000.00 d'actions dans la Fonderie de Victoriaville, et $10,000.00 d'actions dans The Victoriaville Furniture Company.

Ce même règlement permettait à la ville l'emprunt de $20,000.00 pour payer ces actions.

Ces résolutions ne furent adoptées, au conseil, que par une voix de majorité.

Un mois plus tard, les électeurs municipaux de Victoriaville approuvèrent ce règlement, qui fut aussi sanctionné par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Mais il fut de suite contesté devant la cour Supérieure. M. J. O. Dubuc intenta au conseil une action au montant de $20,000.00.

L'annulation du règlement était demandée pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles était très grave, celle qui disait que deux conseillers avaient voté en faveur du règlement, parce qu'ils étaient personnellement intéressés. Cet intérêt les rendait incapables de voter en cette question.

Jugement a été rendu hier.

L'hon. juge P. A. Choquette donne gain de cause au demandeur et annule le règlement, avec dépens contre la Corporation de Victoriaville.

M. J. E. Perrault était l'avocat du demandeur Dubuc.

Les avocats de la Corporation étaient MM. Eugène Crépeau et Hector Gaudet.

M. Perrault a été chaudement félicité par ses amis pour le beau succès qu'il vient de remporter.

Les commis-épiciers à Magog

C'est dimanche prochain que l'Association des Commis-Epiciers fait son excursion à Magog. Pour qui n'est pas familier avec les Cantons de l'Est, ce serait un crime de manquer cette excursion. Le seul passage du Pacifique Canadien à travers les montagnes et les lacs, le panorama du Mont Orford, à six milles de Magog, et ayant 4000 pieds de hauteur, le plus haut pic de la province, le lac Memphramagog, un des plus beaux, mais un des moins connus de tout le pays, voilà un peu ce que pourront voir les excursionnistes qui accompagneront les commis-épiciers.

Le train doit quitter la gare Windsor à 8 heures et demie, dimanche matin ; la distance de Montréal à Magog, 90 milles est franchie en deux heures par les convois rapides du Pacifique, de sorte que les commis-épiciers et leurs amis seront à Magog avant midi, et auront le temps de prendre un bon dîner avant de s'embarquer pour les excursions à la montagne ou sur le lac.

Nicolas n'ira pas à Rome

St-Pétersbourg, 3. — Le czar a abandonné son projet de visiter Rome à l'automne. Le czar et la czarine passeront les mois d'automne en Crimée.

Nous nous faisons un devoir de recommander tout spécialement les CACHETS DU Dr FRED DEMERS qui non seulement sont inoffensifs mais guérissent en cinq minutes de tous maux de tête, migraine, névralgie. N'en acceptez point d'autre et exigez le nom sur chaque paquet. M-me-j-v.

Les "prix" donnés avec les savons communs sont obtenus au détriment de vos habits et de vos mains.

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIT LES DÉPENSES

Demandez la Barre Octogone. 943

AU CAMP DE TROIS-RIVIERES

Le 85e régiment est arrivé à Trois-Rivières, mardi soir, à 6 heures. Il y eut magnifique parade à travers les rues de la ville. Une foule énorme a acclamé les militaires.

La meilleure organisation existe dans les lignes du 85e.

Mercredi matin, à 10 heures, il y a eu parade pour le Roll Call. Le régiment est au complet.

Mercredi après-midi, il n'y a pas eu de parade à cause du Dominion Day.

Au camp de Trois-Rivières, il y a 3,500 officiers et soldats. Le camp est éclairé à la lumière électrique.

Le 64e régiment est arrivé à Trois-Rivières, mercredi matin, à 7 heures. Le vapeur qui le portait, a été retenu toute la nuit et sur le lac St-Pierre, à cause de la brume.

Une partie du 83e régiment de Joliette a dû arrêter un train à Lanoraie, pour pouvoir se rendre au camp. Tous les trains passaient sans arrêter à Lanoraie.

Le commandant du détachement, au moyen de signaux fit stopper un convoi, et les militaires se logèrent tant bien que mal à bord du train.

Si votre grain est une récolte forte, achetez une lieuse Massey-Harris, parce qu'elle est la seule avec des élévateurs flottants qui s'ouvrent automatiquement et élèvent parfaitement la récolte la plus forte qui pousse. Les autres lieuses bloquent là où la Massey-Harris passe. Ayant des coussinets à rouleau dans plus de 30 places, la tire est réduite d'un tiers. 26-3-10

Poisson confisqué

Hier matin, M. Jos. Reindeau, inspecteur des pêcheries, accompagné de M. L. E. Bonnin, a saisi trois maskinongés, pêchés en temps prohibé dans le lac St-Pierre, du côté d'Yamaska. Les délinquants étaient Urbain Janelle et Narcisse Beauchemin. M. Jos. Riendeau les a condamné à chacun $2 d'amende et a confisqué le poisson. Janelle et Beauchemin ont plaidé ignorance.

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les ferblanteries, et toute sorte de coutellerie. 20

Dentition et le Sommeil des Enfants

Le système musculaire ne peut se reposer complètement que par le sommeil. Avec cela le système de l'enfant est vivifié et l'organisme provenant de la nature s'accroît, se fortifie et obtient la santé.

Quand les enfants souffrent d'insomnie provenant de Maux de Dents, de Crampes dans l'Estomac ou les Intestins, donnez quelques doses du **Sirop du Dr Coderre pour les enfants**, l'enfant reprendra sa vie normale et son sommeil rafraîchissant.

A vendre partout 25c la bouteille ou franco sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., (Limited), Montréal, Canada.

Employez les

PASTILLES DU Dr CODERRE

Pour les VERS

Le seul remède qui exterminera et détruira toutes espèces de vers et donnant les meilleurs résultats.

Prix 25c ou franco sur réception du prix.

Les gâteaux se conservent frais lorsqu'ils sont faits avec la

Poudre à Pate COOK'S FRIEND

Pureté, Force, Perfection.

Vendue Partout.

L'ECOLE DE ST-JEAN DE LA CROIX

Mlle Carrière institutrice réclame des dommages-intérêts

Melle Armandine Carrière se pourvoie en dommages pour $1500 contre le Rév. J. B. Jobin, curé de Saint-Jean de la Croix, pour avoir été expulsé de son école par le Rév. M. Jobin, l'un des commissaires d'écoles. Elle avait déjà institué une action en dommages contre M. Jobin, mais son action a été renvoyée, sauf recours sur exception à la forme par l'hon. juge Taschereau.

ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

La victime de Joseph E. Lamothe est morte à l'hopital

Lowell, Mass., 3. — Mlle Georgiana Goddu, qui fut attaquée à coups de revolver, par Joseph E. Lamothe, dimanche soir, en face de la maison du Dr. Constant Hénotte, est morte hier, à l'hôpital St-Jean.

Elle a gardé sa connaissance jusqu'à la fin et dit qu'elle était prête à mourir.

On ne peut se figurer la douleur des parents de la jeune fille, qui était douée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

Mlle Goddu enseignait la musique et chantait admirablement, comme sa sœur, Mlle Alexina Goddu.

Cour de Police

M. Frederick Lee, l'un des inspecteurs de la York City Loan & Savings Co., de Montréal, a fait arrêter Michael R. Donnelley, sous l'accusation d'avoir, vers le 8 novembre 1902, forgé un certificat pour dix actions dans la York City Loan & Savings Co., et d'avoir vendu le certificat en question à un M. Napoléon Taillon.

Le prévenu a été arrêté par le député grand connétable Lambert. Il a comparu, hier, devant le juge Choquet et a plaidé non coupable. L'enquête dans cette affaire aura lieu le 10 juillet.

Le "Four Track News"

Le "Four Track News" de juillet est le meilleur qui ait encore été publié. On peut se le procurer chez tous les marchands de journaux, au prix de 5 cents l'exemplaire. 109-1

FAILLITE

Dans la faillite de J. B. Trahan, marchand de Montréal, le failli a déposé son bilan.

Principaux créanciers : Greenshields & Sons, $2,282 ; The W. R. Brock, Co. Ltd, $1,269 ; Gault Bros., $943 ; Thomas May et Cie., $1,848 ; Hodgson, Summer Co., $1,033 ; la "Presse" $1,153 ; la "Patrie", $982 ; Dr J. B. Trahan, $3,000.

Affaires
vs.
Biliosité

L'homme qui est sujet à la biliosité ne peut vaquer à ses affaires—la biliosité concentre toute son attention. La biliosité provient de la rétention de matière de rebut et étrangère dans le système, le drainage naturel ne fonctionnant plus.

Abbey's Effervescent Salt

va à la racine du mal et en enraye la course—il dilate l'estomac et les intestins, d'une manière douce mais continuelle, en une action saine. **Abbey's** enraye la bile du système, à la manière naturelle, il donne la santé, un cerveau lucide, un estomac bien portant et de l'énergie pour le travail. 109-1

ORAGE ELECTRIQUE

La foudre met le feu au moulin de M. A. Prévost, à Labelle

Labelle, 3.—Notre localité vient d'être encore éprouvée par le feu. Mercredi soir, la foudre s'est abattue sur le moulin à scie de M. Adolphe Prévost, situé dans notre village. La bâtisse, les machines et beaucoup de bois de service ont été consumés.

Les pertes sont considérables et il n'y a pas d'assurance.

M. Adolphe Prévost est l'un des pionniers de Labelle. Ayant beaucoup fait pour notre région, il a les sympathies de ses concitoyens.

Nous attirons l'attention des mères sur les sirops employés pour le sommeil, la dentition et contre les coliques des bébés, le SIROP DU Dr DEMERS ne peut être trop recommandé, car il n'agite pas les enfants mais améliore leur santé. m-me-j-v

Les Sommités Médicales Recommandent le . . . .

GIN GARTE BLANCHE

dans toutes les maladies chroniques de l'estomac. Il aide les digestions laborieuses et combat efficacement l'épuisement constitutionnel. C'est celui que préfèrent les amateurs qui aiment à déguster un gin tout à la fois

PUR, DOUX ET SAVOUREUX.

En Vente Partout **D. MASSON & CIE.,** Agents, Montreal

108—3

EMPORIUM 10c

D'une saveur et d'un arome sans égaux

Al-me-v-s

Feuilleton de

L'Américaine

"La Patrie"

19 (Suite)

Dora avait d'abord désiré que son mariage fût célébré à Rome, avec toute la pompe de l'Eglise catholique; quand elle sut que sa qualité de protestante l'obligerait à une cérémonie privée, elle opta pour Paris, et Lelo en fut secrètement ravi. Un mariage à la nonciature lui convenait infiniment mieux. C'était un immense soulagement pour lui de penser que ni sa mère ni la princesse Marina ne seraient présentes à ca cérémonie.

L'avocat Orlandi avait en vain négocié avec les locataires qui occupaient le premier étage du palais Sant'Anna, pour obtenir la résiliation de leur bail. En l'apprenant, Mademoiselle Carrol eût grand'peine à se retenir d'esquisser un joyeux pas de danse. La perspective de demeurer sur une petite place oubliée, entre des murs d'un mètre d'épaisseur et sous le même toit que sa belle-mère, l'avait terriblement effrayée. En voyant l'air désappointé de Lelo, elle lui dit gaiement:

—Ne vous tourmentez pas. Il est toujours facile de se loger princièrement à Rome..... Et puis, nous pourrons bâtir un palais.

—Bâtir un palais! se récria le comte, quand nous en possédons un qui est une merveille d'architecture!

—Oui, mais il manque d'air et de lumière, de cette bonne lumière qui tue les microbes.... et les préjugés!

Une crispation soudaine, douloureuse, altéra le visage de Lelo. L'âme des ancêtres, des Sant'Anna d'autrefois, protestait sans doute, comme l'avait dit madame Ronald, contre l'esprit nouveau et le modernisme sacrilège.

XXIV

Sa petite aventure de casino avait dégoûté madame Ronald de Monte-Carlo; elle avait voulu partir pour Cannes dès le lendemain. Après un séjour d'une semaine, elle était rentrée à Paris avec son mari, son frère et sa tante, et tous s'étaient logés à l'Hôtel Castiglione.

La conscience de son amour pour Sant'Anna avait causé à Hélène une sorte de stupeur, puis une horreur d'elle-même, une humiliation profonde. Sa victoire d'Ouchy n'avait été, après tout, qu'une défaite.

Dès son arrivée à Paris, madame Ronald avait fait visite à la marquise d'Anguilhon; elle avait appris avec un véritable soulagement que M. de Limeray était encore à Pau : elle redoutait la pénétration de son regard et la fine raillerie de son sourire. Au premier dîner du jeudi où elle fut priée avec son mari, son frère et sa tante, elle le rencontra. Elle eut beau s'observer, s'efforcer de paraître insouciante et gaie, il ne tarda pas à être frappé de son changement. Le haut du visage lui sembla différent ; la physionomie, moins brillante et plus douce ; il y avait, par moments, dans ses yeux bruns, des reflets d'angoisse et de peine. Tantôt elle fuyait son regard, tantôt elle le bravait avec un petit éclat de rire nerveux. En un mot, elle avait l'air d'une enfant coupable et honteuse. Et le vieux gentilhomme, qui avait acquis une jolie connaissance de la femme, se demanda aussitôt : "Qui est-ce ?"

Inévitablement, on parla du mariage de mademoiselle Carroll. La marquise d'Anguilhon, qui connaissait Sant'Anna, déclara que c'était un charmeur et bien fait pour plaire à une Américaine. M. Ronald se montra sévère pour sa nièce. Hélène ajouta que M. Ascott eût beaucoup mieux convenu à Dora et qu'elle s'en apercevrait avant longtemps. Dans sa voix, il y avait un accent de passion qui fit dresser l'oreille à M. de Limeray. Il la questionna sur le mariage de sa nièce, demanda des détails, la poussa à fond très habilement et fut fixé.

XXV

Les fiancés arrivèrent à Paris dans la première semaine de juin. L'entrevue de Dora et de son oncle fut plutôt orageuse. Pour la première fois, elle ne réussit pas à l'apaiser ni à le désarmer. Il lui reprocha, en termes très vifs, son manque d'honneur envers Jack Ascott. Il lui déclara que s'il avait consenti à assister à son mariage, c'était seulement par considération pour sa mère. Puis, dépassant un peu la mesure, il lui dit qu'une fois ce dernier devoir de tuteur rempli, il entendait n'avoir aucunes relations, soit d'affaires, soit d'amitié, avec la comtesse Sant'Anna. Là-dessus, mademoiselle Carroll s'emporta et répondit que Lelo lui suffisait, qu'avec lui, elle pourrait se passer du monde entier.

L'accueil que M. Ronald fit à son futur neveu se ressentit de ces paroles. Il fut strictement poli, et glacial. Les deux hommes s'examinèrent avec curiosité.

M. Ronald ne put s'empêcher d'admirer Sant'Anna. Ce spécimen d'une race ancienne et belle ne laissa pas que de lui en imposer.

XXVI

Le mariage civil de mademoiselle Carroll et du comte Sant'Anna fut célébré le 10 juillet. En sortant du consulat d'Italie, Lelo mit la jeune fille en voiture avec sa mère et M. et madame Ronald. Il lui baisa la main, puis la saluant de son titre, selon l'usage italien :

—Au revoir, comtesse ! dit-il avec un sourire ému.

Dora rougit de plaisir et de surprise.

—Vous ne voulez pas dire que je suis mariée ! s'écria-t-elle avec un effarement comique.

—Absolument !... Si je le voulais, je pourrais vous emmener chez moi, au Grand Hôtel. La loi m'y autorise.

—Mariée ! Ah ! c'est trop fort !...Et je n'ai pas écouté ce qu'on nous a lu! Qu'est-ce que je vous ai promis ?

—Soumission aveugle, obéissance parfaite.

—Mais c'est effrayant !

—N'ayez crainte, je me charge de vous rendre la soumission et l'obéissance très douces, fit le comte audacieusement.

Comme le landau se mettait en mouvement, les yeux de Lelo rencontrèrent le visage d'Hélène, un visage pâle et contracté, mais où se lisait un défi hautain. Leurs regards se croisèrent comme deux épées, puis un sentiment de vengeance satisfaite ramena aux lèvres du jeune homme ce sourire cruel des Ant'Anna, qu'un des plus grands peintres italiens a fixé sur la toile.

Le mariage religieux fut célébré le lendemain, à la nonciature, par monseigneur Clari. Le marquis et la marquise d'Anguillon, les de Kéradieu, les Verga, le vicomte de Nozay, le comte de Limeray et quelques Romains y assistèrent seuls.

XXVII

Pendant tout le mois qui avait précédé le mariage de mademoiselle Carroll, madame Ronald avait poursuivi courageusement son instruction religieuse. Presque chaque jour, entre deux essayages souvent, elle était allée chez M. de Rovel. Elle ne se doutait pas combien elle paraissait étrange dans cet austère cabinet de travail: un cabinet de travail vert foncé, rempli de livres, sur lequel planait pour ainsi dire un grand christ d'ivoire. La vue de cette jolie Américaine, d'une élégance recherchée, le corps moulé par une robe d'une coupe savante, assise là dans un fauteuil à haut dossier, en face d'un vieux prêtre lui enseignant le catéchisme, eût ravi un psychologue aussi bien qu'un artiste.

Madame Ronald pensait sans cesse à la confession qu'elle aurait à faire. Par moments, elle croyait ne pouvoir s'y résoudre; d'autres fois, c'était un besoin irrésistible. Lorsqu'elle entrait dans une église, la vue du confessionnal lui donnait un petit frisson: il l'attirait, l'effrayait, la fascinait. Elle connut, du reste, les angoisses, les regrets, les révoltes que tout converti a éprouvés.

Chaque fois qu'elle était revenue à Paris, elle n'avait pas manqué d'aller au couvent de l'Assomption. Lorsque Hélène apprit à la supérieure qu'elle était décidée à se faire catholique, son visage rayonna.

Madame Ronald mit le comble à sa joie en lui exprimant le désir de faire son abjuration dans la chapelle du couvent. Elle voulait être reçue devant cet autel qu'elle avait en effet souvent décoré de fleurs et qui lui était comme familier.

En disant à sa femme que cela lui était égale qu'elle sef it catholique, M. Ronald avait un peu trop présumé de sa propre largeur d'esprit. Après réflexion, il se rendit compte du scandale que l'événement causerait dans la société de New-York, dans sa famille, et il regretta l'adhésion qu'il avait donnée. Hélène l'avait d'abord fidèlement tenu au courant des progrès de son instruction religieuse, puis, ayant remarqué que ce sujet amenait sur son visage un air de déplaisir et de froideur, elle avait cessé de lui en parler. M. et Madame de Kéradieu, le comte de Limeray et la supérieure de l'Assomption furent seuls dans sa confidence; elle en exclut soigneusement son frère, sa tante et Dora. Comme elle devait partir pour l'Ecosse le 1er août et retourner de là en Amérique, elle demanda à être reçue le 20 juillet. M. de Rovel y consentit sans difficultés.

La veille, elle subit la terrible épreuve de la confession. Cet acte, pour ceux qui ne l'ont pas pratiqué dès l'enfance, ne demande rien moins que de l'héroïsme. Pendant quelques minutes, Hélène demeura muette, les tempes et le cœur battants, incapable d'articuler un seul mot. Puis elle fit sa confession. A son insu, elle y apporta l'esprit nouveau, Sans aucune conscience de péché, de faute personnelle, comme elle eût raconté au médecin ses maux et ses infirmités physiques pour qu'il l'en guérit, elle mit sous les yeux du prêtre ses imperfections, sa frivolité, sa vanité, son envie mesquine, son amour douloureux, afin qu'il aidata s'en débarrasser, à s'élever moralement.

Hélène sortit du confessionnal comme dans une transe, les jambes fléchissantes, la vue incertaine. Lorsqu'elle revint à elle, elle éprouva un allégement délicieux, un contentement intime qu'elle n'avait jamais connu.

Le lendemain, elle annonça à son mari qu'elle allait à Auteuil pour une cérémonie religieuse, se réservant de lui dire laquelle à son retour. Son émotion ne l'empêcha pas de se parer avec coquetterie. Elle avait, d'ailleurs combiné très heureusement, sa toilette d'abjuration. C'était une robe en mousseline de soie noire avec application de chantilly, un collet assorti, une toque pareillement noire, avec des touffes de violettes de Parme.

La chapelle du couvent était décorée comme pour un jour de fête; les pensionnaires avaient été invitées à la cérémonie. A neuf heures précises, madame Ronald fit son entrée, accompagnée du baron et de la baronne de Kéradieu, son parrain et sa marraine. La jeune femme reçut d'abord le baptême sous condition, puis, la main sur l'Evangile, elle prononça les paroles d'abjuration et le credo de sa nouvelle foi.

Pendant quelques moments, elle plana très au-dessus de Dora, de Lelo, de l'amour mesquin, des vanités puériles. Puis, touchant terre de nouveau, elle songea tout à coup avec un étonnement mêlé d'effroi à l'étrangeté de ce pouvoir providentiel, qui avait décidé que ce voyage d'Europe se terminât, pour Dona Carroll et pour elle, au pied d'un autel catholique, par un mariage et par une conversion.

La messe fut suivie d'un "Te Deum". Hélène redescendit la chapelle accompagnée par le cantique d'action de grâces.

Mère Emilie offrit à M. de Rovel, à madame Ronald et aux de Kéradieu un déjeuner exquis. La règle lui défendait d'y prendre part, mais elle y assista et, tout le temps, s'empressa auprès de son ex-pensionnaire avec une tendresse maternelle, la couvant du regard et se flattant à part soi d'avoir préparé sa conversion.

En rentrant à l'hôtel, Hélène alla droit à son mari, et, lui mettant les bras autour du cou :

(A continuer).

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emplois demandés....	20 mots ou moins, 3 insertions, 25c
Chambre à louer.....	
Situations vacantes..	
Agents demandés.....	
Employés demandés...	
Servantes demandées	
A vendre.....	

EMPLOIS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

POSITION DEMANDEE.—Une jeune fille connaissant la sténographie, ainsi que la tenue des livres, désire une position dans un bureau. Ecrire à A. B. S., Bureau de la "Patrie". 108-2

POSITION DEMANDEE.—Une jeune fille connaissant la sténographie, ainsi que la tenue des livres, désire une position dans un bureau. Ecrire à A. B. S., Bureau de la "Patrie". 108-3

EMPLOI DEMANDE.—Une personne possédant 20 ans d'expérience dans le commerce et parlant les deux langues, demande situation comme gérant ou commis. Epicerie préférée. Ecrire à F., 628, "La Patrie". 108-3

AGENTS DEMANDES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

AGENTS.—La Pépinière Commerciale de Rougemont demande des agents actifs pour vendre ses produits. Gages à salaire ou au pourcentage. S'adresser à Chs N. Frégeau, gérant, à Rougemont Station. 83-27

REPRESENTANTS fiables partout. $15 à $25 par semaine. Salaire ou commission payable chaque semaine. Expérience pas nécessaire. Superbes échantillons gratis. Cie Déry Fils, Pépiniéristes, Montréal. m-j-s—jno

SITUATIONS VACANTES

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

BARBIER.—On demande un barbier immédiatement au No 1240 Ste-Catherine. 109-1

COLLECTEUR - AGENTS.—On demande un collecteur et 2 agents-solliciteurs. S'adresser à la Société Co-Operative de Frais Funéraires, 1766 Ste-Catherine. 108-3

CARRIEREURS.—On demande 5 ou 6 carrieureurs, pour travailler à St-Dominique, comté de Bagot. Très haut salaire payé. S'adresser à Théodore Halley, contracteur, St-Hyacinthe, P.Q. 108-3

FILLE.—On demande une fille respectable, comme servante dans une famille de trois. Maison confortable, bons gages. S'adresser à 101 Avenue Laval. 109-3

FILLE.—On demande une fille générale, pour passer la saison d'été à Ste-Agathe. Pas d'enfants ; pas de lavage. S'adresser au Parc Bohmer. jno

FILLES.—On demande des jeunes filles pour pliage dans un atelier de reliure. Expérience requise. s'adresser au No 79 rue St-Jacques, "La Patrie". jno

FRAMERS.—On demande immédiatement des "framers", pour sacoches en cuir, les plus hauts gages. S'adresser à Adams Bros., 204 rue King, Toronto. 109-3

FERBLANTIER.—On demande un jeune ferblantier ayant un an ou deux d'expérience. 425 rue St-Paul. 109-1

HOMME.—On demande un homme d'expérience pour voyager dans le papier et sacs de papier. S'adresser par lettre à G., 150, la "Patrie". 108-3

HOMMES.—On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, à des hommes recommandables, dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue. Ecrivez immédiatement pour renseignements. THE EMPIRE MEDECINE CO., LONDON, ONT. jno

HOMMES.—On demande des hommes de bonne apparence et habiles pour solliciter des commandes pour les pépinières du Nord, les plus grandes qui soient au monde. Commerce établi, nouveau mode d'engagement. Nouvel équipement gratuit. Stock complet dans tous les départements. S'adresser directement au bureau chef, Luke Brothers Company, Montréal. Vend-Sam-lund 27 f

INSTITUTRICE.—On demande une institutrice sachant la musique sacrée. S'adresser au Rév. D. D. Bélanger, Notre-Dame de la Paix, via Papineauville. 101-12

INSTITUTRICES.—On demande deux institutrices ; une devra savoir le chant et la musique sacré, pour le village. Référence exigée. S'adresser à Jos Renaud Fils, sec.-trés., Bureau de Poste, St-Hippolyte, comté de Terrebonne, P.Q. 108-10

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme habile pour travailler dans un restaurant. S'adresser de suite au No 5 Côte de la Place d'Armes. Pas d'ouvrage, le dimanche. 108-3

MOULEURS.—On demande 100 mouleurs en machinerie et "coremakers". Ouvrage permanent. Gages pour les mouleurs, au moins, $4.00 ; "coremakers", $3.25. Adresse, Boîte Postale, 511, Toronto. jno

OPERATEURS, FINISSEURS.—On demande des opérateurs et des finisseurs dans une fabrique de pantalons. S'adresser à H. Shorey et Co., 1866 rue Notre-Dame. Entrée de la fabrique, rue St-Henri. 109-3

REPASSEURS.—On demande des repasseurs, pour le linge de fantaisie, emploi permanent. New-York Laundry, Ste-Catherine, angle St-Urbain. 108-3

SERVANTE.—On demande une servante, ouvrage facile, devra être propre. 373 Avenue Duluth. 108-3

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général, petite famille. Gages, $9 par mois. 116A Champ de Mars. 108-3

VOYAGEUR.—On demande un voyageur dans la ville, pour solliciter des commandes d'impressions ; inutile de faire application sans avoir de l'expérience dans cette ligne, c'est-à-dire un peu de connaissance dans la reliure et l'impression. S'adresser à boîte postale V. B. "2417". 28-jno

VENDEURS.—On demande des vendeurs pour notre arrosoir automatique à air comprimé, portatif, le meilleur qui soit fait. Conditions libérales. Echantillons envoyés aux agents. Cavers Bros., Galt, Ont. 285 m-j-s—jno

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties les plus froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbe service d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions, à E. D. Smith, prof., Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 87—1 an

CHAMBRES A LOUER

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

CHAMBRE A LOUER.—Une belle grande chambre à louer, située sur le devant, éclairée au gaz, avec ou sans pension. S'adresser à 221 St-Laurent. 109-3

A LOUER

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A LOUER.—Un étal de boucher, au centre du Boulevard St-Denis. Conditions très avantageuses. S'adresser à 972 rue Beaubien. 108-3

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

A VENDRE.—Coffres-forts et portes de voûtes, neufs et de seconde main. Le plus gros assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. AHERN, Montréal Safe Works, 590 rue St-Jacques. Téléphone Main 813. 87—1 an

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

A VENDRE.—Un magasin de tabac, cigares bonbons, rafraîchissements, jouets et menus articles, bonne clientèle, vente pour cause de maladie. S'adresser à 605 St-Denis. 109-4

A VENDRE.—Jument. Belle jument pesant 1329 lbs. Poil brun. Bon marché. S'adresser au No 2994 Ste-Catherine. 109-3

A VENDRE.—Magasin de pâtisseries, avec four en brique, fontaine à soda et des bonbons. Cause de maladie. 1219 Ontario. 107-4

A VENDRE—Magasin de bonbons, cigares, articles d'écoles, petite bière, près de l'église et écoles, place centrale. Départ pour cause. Bon marché. S'adresser à R. Racette, 1150 Ontario. 108-5

A VENDRE.—Voiture de famille à deux sièges, presque neuve. Moitié prix. Il faut vendre. 869 Demontigny, Montréal. 108-5

A VENDRE.—Joli cottage au No 149 rue Gilford. Chance exceptionnelle à un prompt acheteur. S'adresser au No 974 rue Beaubien, Boulevard St-Denis. 107-4

A VENDRE.—Matériaux de construction. Solives, soliveaux, planches, planchers, portes, châssis. Bois de chauffage. Briques, pierre, etc. A sacrifice. S'adresser à J. A. Major, en face du No 1172 Notre-Dame. 104-7

A VENDRE.—Jument. Une jument, 8 ans, pesant à peu près 1100 lbs, parfaitement saine, avec express couvert et harnais. S'adresser au No 747 St-André. 108-3

A VENDRE.—Une faucheuse. S'adresser à B. Charest, 290 Ave Laurier, coin St-Denis. 104-7

A VENDRE.—Un engin de 75 c.-v., à tiroir de distribution (sl. valve) complet, avec pompe et fournaise, en parfait état, vendra à bon marché ; aussi environ 700 pieds d'arbre de couche en acier de 3" avec accouplements. Charles Sheppard & Sons, 502 rue Parthenais.

A VENDRE.—Sept machines à brique "Canada Self Acting", avec brouettes et équipement complet pour vente immédiate, aussi un certain nombre de sleighs à bascule, pour la glaise (dump sleighs). Charles Sheppard & Sons, 502 rue Parthenais.

A VENDRE.—Planches, bois de charpente et poteaux, contenus dans trois grands "sheds" à brique, le tout parfaitement sec et utile pour lambrisser, ou construire. Charles Sheppard & Sons, 502 rue Parthenais. 106-6

A VENDRE.—Piano droit de $300, 7 1-3 octaves, de fabrique américaine, trois pédales, presque neuf, $65 comptant. Le propriétaire quitte la ville. 127 rue St-Alexandre. 106-3

BOIS.—Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 - coke, $2.10. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tel Bell Est, 1005. 97-jno

LOTS A BATIR, à vendre sur les rues Chambord, Lasalle et Garnier. Conditions faciles et à bon marché. Roméo Houle, 1714 rue St-Denis. 107-27

LOTS A BATIR, à vendre, à conditions faciles, au Boulevard St-Denis. Envoyez votre adresse sur une carte postale et je vous enverrai mon représentant. R. A. Mainwaring, 147 rue St-Jacques. 107-27

MEDAILLES A VENDRE.—Pour clubs, sociétés, associations, finies en argent et or, genre américain, bon marché. S'adresser à "La Patrie", A, 151. 102-12

EPICERIE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. 1c par mot extra.

A VENDRE.—Epicerie licenciée avec stock frais et bien assorti, bonne place d'affaires. Stock à tant dans la piastre, avec lover, moitié prix, $10.00 par mois, au 1er mai 1904. S'adresser au No 747 St-André. 108-3

EPICERIE A VENDRE.—Non licenciée, dans une des meilleures localités. Recettes, $175 à $200 par semaine. S'adresser à 678 Lafontaine. 108-4

On Demande a Acheter

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

ON DEMANDE à acheter les numéros 15, 20 et 21, ainsi que les volumes suivants du "Journal pour Tous". Ecrire à A. C., 333 rue St-Laurent. 109-2

PERDU OU TROUVE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra.

PERDU.—Chèque No 4028, émis par l'Alliance Nationale. Prière de le remettre à M. Jos Demers, Chambly Canton, ou à 1, Alliance Nationale, 7 Place d'Armes. 108-2

PERDU.—Lundi, le 29 courant, sur la rue Craig, ou Visitation, un fouet pour chien. Récompense à qui le rapportera à J. Langevin, 272 Dorchester. 106-3

EGARE—Vache à lait, ayant poil rouge, tête blanche et corde attachée au cou. Toute information donnée recevra une récompense, au No 414 Boulevard. 100-2

DIVERS

JEUNE DOCTEUR, désire faire connaissance avec demoiselle ou veuve, ayant 3 ou 4 mille piastres : but, mariage. Ecrire à D., 702, "La Patrie". 100-3

REMERCIEMENTS à Ste-Anne, pour guérison obtenue avec promesse de publier.—A. D., Sherbrooke-Est. 100-3

SANS ENDOSSEUR OU SECURITE

Les personnes salariées peuvent obtenir de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni sécurité : paiement pour accommoder l'emprunteur. Votre affaire confidentielle. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 187 rue St-Jacques. 107-27

A VENDRE

Deux magnifiques cottages en pierre et brique solides, situés aux Nos 62A et 64 rue Waverley, bien finis avec toutes les améliorations modernes.

Une maison située au No 137 rue St-Denis, en pierre et brique solides, à 3 étages, contenant 18 appartements, bien finis en cerisier et cotonnier, terrain, 144 x 25 pieds, faisant face sur la rue Notre-Dame de Lourdes.

Un cottage situé au No 318 rue Roy, en brique solide, 8 appartements.

Terrains situés Avenue Van Horne, adjacents au Pacifique Canadien, avec siding de 350 pieds de long, bornés d'un côté par la rue St-Urbain et de l'autre par la ligne de la rue Clark.

3 terrains situés rue St-Dominique, à environ 100 pieds de la station du chemin de fer du Mile End, de 2314 x 110 pieds.

1 terrain situé rue St-Laurent, même grandeur, près de la rue Bernard.

Deux superbes fermes situées à Boucherville, une située sur le bord du fleuve, à 5 minutes de marche du village, avec superbe jardin et parterre remplis d'arbres fruitiers et d'ornementation. Maison de première classe, ayant toutes les commodités modernes, telles que : bain, chambre de toilette, fournaise à eau chaude, etc. L'autre, située sur l'Ile, en face, appelée la Commune. Le tout en parfait état de culture, avec constructions nécessaires à l'exploitation.

Pour toutes autres informations, s'adresser à D. PARIZEAU, 1508 Notre-Dame.
20-28

Province de Québec, district d'Arthabaska, Article 872.
Dans l'affaire de Arthur V. Côté, South Durham, P. Q., Failli.
Avis est par les présentes donné que le 2 juillet, par un ordre de la cour, le soussigné a été nommé curateur à la propriété du dit failli, abandonnée par lui au bénéfice de ses créanciers.
Les réclamations assermentées devront m'être présentées dans les trente jours qui suivront cet avis.
JOHN McD. HAINS, Curateur.
Edifice Fraser, 43 rue St-Sacrement, Montréal.
Montréal, 2 juillet 1908. 3-6

R. WILSON-SMITH
Agent Financier
151, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL
SPECIALITE:
Valeurs de Placement
Convenables pour Banques, Institutions, Compagnies d'Assurances, Placements permanents en Dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

LES FERS ET LES ACIERS A LA BOURSE

On croit que le gouvernement s'est enfin decidé à protéger ces importantes industries

Le minerai de Terreneuve sera admis librement. Le Dominion Iron and Steel recevra des primes pour trois autres années.

C'était la rumeur générale ce matin à la Bourse que le gouvernement fédéral avait fini par se décider à accorder aux industries du fer et de l'acier la protection qu'elles devraient avoir.

On disait que le cabinet avait décidé : 1o De prolonger de trois ans le temps des primes à la Dominion Iron and Steel ; 2o De permettre l'importation libre ou sans droit dans la Puissance du minerai de Terreneuve, qui jusqu'ici payait 80 cents par tonne ; 3o Que cette décision ministérielle serait annoncée aux Chambres demain ou après-demain.

Tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie du fer et de l'acier portent un vif intérêt aux rumeurs dont nous nous faisons ici l'écho.

COMMERCE

Les marchés de grains

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande pour les blés durs pour la raison que les offres étrangères sont un peu trop basses pour permettre aux exportateurs de faire du commerce. En conséquence les affaires sont tranquilles sous ce rapport. La demande d'avoine pour la consommation locale est aussi limitée, car les acheteurs ont actuellement tout ce qu'il leur faut. Cependant comme l'approvisionnement n'est pas considérable les prix sont fermes.

Nous cotons : Pois, 72 1-2c à 73c ; seigles, 58 3-4c ; avoine No. 1, 37 1-2c.; avoine No 2, 36 3-4c à 37c à flot ; 38 3-4c à 39c en magasin ; sarrazin, 47c à flot ; orge, No. 3, 52 1-2c à flot.

Il n'y a pas de changement actuel dans la condition du marché à farine, mais par suite de la diminution de 8c le boisseau de blé, dans les centres américains, le marché est indécis et la demande tant locale qu'étrangère a un peu diminué.

Nous cotons : patentes de choix du Manitoba, $4.20 à $4.40 ; secondes, $3.90 à $4.10 ; forte de boulangers $3.50 ; patentes d'hiver, $3.90 à $4.00; straight rollers, $3.50 à $3.60 ; la même en poche, $1.70 à $1.75 ; extra, $1.60 à $1.65.

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande pour l'avoine roulée. En conséquence le marché est tranquille et les prix restent les mêmes à de $1.80 à $1.85 la poche, et à $3.75 et $3.80 le baril.

Dans les blés moulus, les affaires sont actives et il y a une bonne demande pour le son et la moulée à des prix soutenus.

Nous cotons : son du Manitoba, $19; moulée $21 ; son d'Ontario, $18.50 ; moulée, $20.50 à $21.

Beurre et fromage

BEURRE. — Le marché est lourd, mais n'offre aucun changement. Les fines crémeries se vendent de 18 1-2c à 19c, et un peu plus pour les marques de choix. Les arrivages commencent à augmenter, et on croit qu'avant quelques jours que le marché sera plus facile.

FROMAGE. — Les prix continuent à descendre et ce matin on a enregistré une diminution de 1-8c à 1-4c par livre. En somme depuis lundi les cotes ont baissé d'environ 5-8c. On attribue cette baisse à l'abondance de la production qui jusqu'à date est de 20 pour cent plus grande que l'an dernier. Le fromage de Québec vaut de 9 1-2c à 9 3-4c et celui d'Ontario, 10 3-8c.

Produits de la ferme

OEUFS. — La demande est bonne et comme les approvisionnements sont limités, le ton du marché est très ferme.

Le stock No. 1 par gros lots vaut de 14c à 14 1-4c, et de 16c à 16 1-2 par petites quantités. Le stock No. 2 vaut 12c à 13c par gros lots et 13 1-2c la douzaine.

FEVES. — Les affaires sont tranquilles, mais les prix restent les mêmes à de $1.80 à $1.85 le boisseau, ou à de $1.70 à $1.75 le boisseau, par lots de char.

MIEL.— La demande est peu considérable, et le marché est tranquille.

Nous cotons : miel blanc en gâteau, 12c à 13c. ; blanc mêlé, en bidon de 60 à 70 livres, 9c à 9 1-2c;et miel commun, 7c à 7 1-2c.

PATATES. — Le commerce est très actif à des prix soutenus.

Le stock de choix de Québec et d'Ontario vaut de $1.35 à $1.40 la poche, et celui de l'Ile du Prince-Edouard de $1.20 à $1.25. Par gros lots, le stock de Québec et d'Ontario se vend de $1.25 à $1.28, et celui de l'Ile du Prince-Edouard, de $1.10 à $1.15.

Le foin

Le commerce de foin pressé est actif, tant pour la consommation que pour exportation aux Etats-Unis. Les prix sont soutenus.

Nous cotons : No 1, $13.50 à $14 ; No 2, $12.50 à $13 ; trèfle mêlé, $10.50 à $11 ; trèfle, $9 à $9.50 la tonne, par lots de char.

NOUVELLES DES TROIS RIVIERES

(Spéciale à la "Patrie")

Trois-Rivières, 3 — M. Georges Cloutier, propriétaire de l'hôtel Windsor, est poursuivi par l'inspecteur du Revenu, pour vente de boisson le dimanche notamment le 21 juin dernier. Son avocat J. A. Comeau a enrégistré un plaidoyer de non-coupable pour son client. La cause est fixée au 13 du courant, pour preuve et audition.

Même poursuite contre C. A. Houle, de St-Célestin.

Beaucoup d'activité en ville, nos soldats font bonne figure et semblent se plaire beaucoup ici.

—Un violent orage électrique a sévi sur la ville toute la nuit dernière. Cela fit du bien après une journée de chaleur écrasante. Mais il est malheureux que la lumière électrique fasse si souvent défaut et quand elle serait nécessaire comme la nuit dernière. Il de la compagnie, mais les citoyens en peut se faire que ça ne dépende pas souffrent quand même.

F. J. Penfold & CO.
F. J. Penfold — J. C. de Lormier
Tel. Main 4669
Banquiers et Courtiers, Stocks, Obligations, grain
En communication directe avec
THOS. RITCHIE & CO, New-York
Ordres exécutés pour placement ou à la marge.
Ecrivez pour nos lettres du marché quotidien.
84 rue St-François-Xavier

INCORPOREE EN 1869.
The Royal Bank of Canada.
Bureau chef . . . . . HALIFAX, N. E.
Bureau chef de l'Exécutif . . . MONTREAL.
THOMAS E. KENNY, ... Président
EDSON L. PEASE . . . Gérant Général.
CAPITAL PAYE $2,769,130
RESERVE ET PROFIT NON DIVISES . . . 2,697,600
ACTIF TOTAL 22,500,000
La Royal Bank of Canada entreprend toute espèce d'affaires de banque et avec ses 44 succursales au Canada et ses correspondants dans l'univers entier, elle possède toutes les facilités relatives à la collection et la négociation des comptes de l'étranger et du pays
DEPARTEMENT D'EPARGNE
Intérêt accordé depuis la date du dépôt sur les sommes d'une piastre et plus au taux courant, et payé et crédité semi-annuellement, le 30 Juin et le 31 Décembre.
SUCCURSALES DE LA VILLE DE MONTREAL
Angles des Rues Notre-Dame et Saint-Jean
" " " " et des Seigneurs
Westmount, Rue Ste-Catherine et Avenue Greene. v-jno

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Correspondance régulière)

Sherbrooke, 3.—Les familles de MM. V. T. Dussault et L. H. Olivier, sont en villégiature au Petit Lac Magog pour les mois de juillet et août.

—Melle Corinne Fortier, de St-François, Beauce, est en visite chez son oncle, M. Jos. Fortier, marchand.

—M. Roméo Charest est revenu dans sa famille après avoir obtenu ses diplômes avec distinction au Montreal Business College.

—M. et Mme Hilaire Bourdon, de Montréal, étaient en visite mercredi, chez leur fils, M. Victor Bourdon, pressier de la "Sherbrooke Gazette."

—Melle Ellen Morrissey, âgée de 63 ans, est décédée subitement d'une maladie de cœur. Coincidence un peu rare, on a enrégistré trois morts soudaines dans Ste-Marie d'Ely, dans huit jours de temps.

—Les travaux d'agrandissement et de restauration de l'église de Windsor Mills, viennent d'être complétés par l'entrepreneur Gosselin, de Lévis. On a ajouté deux transepts au corps principal de l'église, construit une sacristie et fini tout l'intérieur de l'église. Ainsi agrandie, l'église de Windsor Mills contient environ 50 bancs de plus qu'avant l'exécution de ces travaux, exécutés d'abord sous la direction de feu M. Verret, et continués par M. J. W. Grégoire.

—M. et Mme Télesphore Demers, de Salem, Mass., sont en visite chez leur frère, M. Frs. Demers et leur sœur, Mme Chs. Boislard. M. et Mme Demers n'auraient pas vu leurs parents de Sherbrooke, depuis 19 ans. Leur rencontre a été marquée au coin de la plus franche cordialité et amitié.

—Melles Antonia Gosselin et Thérèse Bordelead, de Québec, sont en visite chez M. J. E. Gosselin.

—Le bazar qui a eu lieu, la semaine dernière, à Cookshire, au profit de la nouvelle église projetée à certainement été un succès. Les recettes totales ont été de $1,257.36. Les dépenses se sont élevées à environ $125, laissant avec recette nette, dépassant $1,100.

—Le concours de popularité entre Mme Downing et Melle Biron a produit une somme de $556.36. Mme Downing est arrivée première avec une recette de $281.14 et Melle Biron, seconde, avec une recette de $274.95.

—M. et Mme D. Bachond sont revenus, mardi soir, de leur voyage de noce et sont les hôtes de M. le Dr L. C. Bachond. A leur retour, ils ont trouvé 120 présents, de grands prix, tous de parents et amis.

Jeudi soir, M. L. C. Bachond a donné un splendide souper en l'honneur des jeunes époux. Le nombre des invités était considérable. La veillée a été très agréable pour tous. M. et Mme Bachond sont partis aujourd'hui pour St-Johnbury, où ils résideront.

—Les citoyens de Magog ont célébré le 1er juillet avec beaucoup de solennité. Dans l'après-midi, une nombreuse procession dans laquelle on remarquait plusieurs chars allégoriques, parcourut les principales rues de la ville. L'après-midi fut consacré à des régates et divers amusements. Dans la soirée, un magnifique feu d'artifice fut tiré du carré du Marché.

Le nombre des visiteurs fut très considérable à Magog pendant cette belle démonstration.

MM. Telford et Chapman, manufacturiers de célèbres couvertures désignées sous le nom de "Stay-on-blonkets", feront ériger à Rock Island une nouvelle manufacture d'une dimension de 145 pieds par 46. MM. Telford et Chapman font la vente de leurs marchandises dans l'Ouest.

LE MEDECIN DU COMMERCE

M. Martin Kaltman rétablit les maisons d'affaires qui menacent ruine

M. H. Martin Kaltman, docteur ès-sciences commerciales et bachelier ès-méthodes diverses (B. S., B. M., University of New-York), est de passage à Montréal.

M. Kaltman parcourt l'univers à la recherche d'industries à remettre d'aplomb. Si vos affaires ne vont pas, adressez-vous à lui, il vous dira immédiatement où ça cloche et vous donnera la démonstration par les faits de l'efficacité de ses méthodes.

M. Kaltman travaille deux heures par jour. Le reste du temps, il tire des plans. C'est un expert, et depuis seize ans on ne compte pas les industries qu'il a ratistolées.

Il est actuellement en route pour l'Angleterre où il a de l'ouvrage pour sept mois. J. Pierpont Morgan a retenu ses services.

M. Kaltman veut systématiser toutes les affaires, y mettre de l'ordre, épargner du temps et du travail. C'est un grand partisan de l'annonce.

Quand il s'occupe d'une entreprise, il en prend la direction absolue et dans tous les départements.

Il déclare que tous ceux à qui il a eu affaire sont enchantés de ses services.

Les boulangers

Grande assemblée de l'association des maîtres-boulangers, samedi, 4 juillet, à 8 1-2 heures p. m., précises, au bureau du président, M. L. Charland, No 352c rue Rivard.

CASTORIA.
Fac-simile de la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

ECHOS DE SOREL

En cour supérieure—Jugements importants

(De notre correspondant régulier)

Sorel, 3.— Les notes qui suivent, au sujet des jugement rendus en Cour Supérieure par l'honorable juge Charbonneau, le trente juin, intéresseront la profession légale et nombre d'autres lecteurs :

Boivin vs Cité de Sorel. — Action en dommages de $11,000, pour défaut et insuffisance du service de l'aqueduc et des pompiers à l'incendie de la manufacture du demandeur dans la nuit du 25 au 26 juillet 1902. Sans adjuger en droit sur la question de responsabilité des corporations en pareil cas, la Cour a renvoyé l'action du demandeur sur le défaut de preuve de négligence de la part des officiers de la défenderesse ; le défaut de pression d'eau dans la circonstance, devant être attribué uniquement au diamètre restreint des conduits dans cette partie de la ville, et non à leur défaut d'entretien, ainsi qu'au fait que la pompe à vapeur, en faisant le vide dans les tuyaux auxquels elle était reliée, diminuait l'efficacité des autres boyaux. Action déboutée avec dépens.

MM. Beaudin, Cardinal, Loranger et St-Germain, avec MM. Ethier et Lefebvre, pour le demandeur.

M. J. B. Brousseau C.R., avocat de la Cité, défenderesse.

Hector Dallaire vs fabrique de Ste-Anne de Sorel. — Action sur compte d'ouvrages, $68, pour construction d'une cheminée et $57, pour réparations à un appareil de chauffage, dans l'église de la défenderesse. Celle-ci plaidait : 1o, que par le contrat d'entreprise qu'elle avait passé avec le demandeur, au prix de $1,000, pour l'installation de deux systèmes de chauffage (l'un à l'eau chaude pour la sacristie et l'autre à la vapeur pour l'église) le demandeur devait utiliser la cheminée existante, et qu'il en avait construit une nouvelle sans réquisition ni autorisation de la part de la fabrique ; 2o, que les réparations avaient été occasionnées par les faute et imperitie du demandeur, en négligeant de munir les tuyaux de retour de la fournaise (dont il avait garanti le bon fonctionnement dans la cave de l'église, d'un robinet d'épuisement pour vider l'eau provenant de la condensation de la vapeur, lorsqu'on laissait éteindre la fournaise après chaque dimanche et jour de fête, vû qu'on ne la chauffait pas les autres jours, les dégats étant prévenus de la congélation de l'eau ainsi restée dans les tuyaux et calorifères.

La Cour a donné gain de cause à la défendresse sur le premier chef de l'action, à cause de la non-autorisation et de la mal-façon de la cheminée. Sur le second chef, la Cour a trouvé la défenderesse en défaut, attribuant la congélation des parties endommagées de l'appareil, au défaut de chassis doubles, au soupiraux de la cave, et à la négligence de les couvrir de neige pour empêcher le froid de pénétrer à l'intérieur. Jugement en faveur du demandeur pour $57, avec dépens d'une action de ce montant, action déboutée pour le surplus demandé.

M. C.J.C. Wurtele, avocat du demandeur ; M. J.B.Brousseau, C.R., avocat de la défenderesse.

Boisvert vs Laforce et al.— Action en licitation et partage d'une propriété sujette à un douaire coutumier, située à N.D. de Pierreville. La défense était principalement fondée sur un acte de renonciation consenti par la mère des enfants douairiers, en 1874, en faveur de l'adjudicataire de la propriété vendue au décret. En réponse, le demandeur demandait l'annulation de cet acte de renonciation comme entaché de fraude de vol et violence, ayant été obtenu en menaçant la femme de la faire emprisonner elle et son mari si elle refusait de le signer, etc. En réplique les défendeurs invoquaient la prescription de dix ans de l'art. 2258 C.C.—A l'argument le demandeur rencontra ce moyen en citant l'art. 1419, comportant vue : — " l'acquéreur de l'immeuble sujet ou affecté au douaire ne prescrit ni contre la femme ni contre les enfants, tant que ce douaire n'est pas ouvert." — et aussi les arts. 2232 et 2285 ; — le douaire en litige n'étant ouvert que depuis deux ans.

La Cour a renvoyé l'action et la demande en annulation de l'acte de renonciation, en se fondant uniquement sur l'art. 2258, — décidant que la prescription établie par cet article était une prescription spéciale et distincte, qui ne tombe pas sous l'exemption dont jouissent les douairiers en vertu de l'art. 1449.

M. J. B. Brousseau, C.R., pour le demandeur.

M. C. J. C. Wurtele, pour les défendeurs.

—M. et Mme J. B. Vanasse sont arrivés d'un voyage de quelques jours dans les Cantons de l'Est, notamment à Roxton et à Roxton Pond, où ils ont été tour à tour, les hôtes de M. Massé, maire de Roxton, et de M. Aurélien Constantineau, médecin et chirurgien, membre du conseil municipal de Roxton Pond.

— L'"Eureka" a pu être renfloué le premier juillet, avec l'aide des puissantes pompes du "Lord Strathcona." Les dommages, à l'intérieur du bateau, sans être graves, sont assez considérables. Il faudra quelques centaines de dollars pour lui donner son ancienne beauté.

—Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu le premier juillet de Mme Charles - Hudon Beaulieu, née Albina Martin. Mme Beaulieu n'a été malade que quelques jours. Sa mort plonge dans un deuil profond, outre son mari, son vieux père et ses quatre jeunes enfants. Nous leur offrons, ainsi qu'aux autres parents, l'expression de nos vifs regrets. Ses funérailles auront lieu demain matin à l'église paroissiale de Sorel.

—Le "Lord Strathcona" a quitté le port ce matin, pour Québec, au bruit du canon.

—L'honorable juge Charbonneau passera la plus grande partie de ses vacances à sa jolie résidence de la Pointe Claire. A l'automne, l'honorable juge sera installé à Sorel avec sa famille. Il occupera l'ancienne résidence du duc de Kent, aujourd'hui la propriété de M. Hyacinthe Beauchemin. Cette propriété, située en haut de la ville, sur le Richelieu, a subi d'importantes réparations, et elle est actuellement vraiment jolie.

—Un grand nombre d'étrangers sont à Sorel depuis quelques jours ; un bon nombre aussi campent aux îles de Sorel.

—Les familles de MM. Gustave et Lucien Hardy, libraires, sont allées passer l'été à leur maison de campagne à Champlain.

— La Révérende sœur Saint-Louis, de l'hôpital du Sacré-Cœur, de Sorel, vient d'être nommée assistante de la supérieure de cet établissement.

—La Révérende sœur Amyot, aussi de l'hôpital, est partie pour un court voyage à Fall-River, en compagnie de la Rév Sœur Larochelle, du couvent des sœurs Grises de St-Hyacinthe.

—Le stock de la compagnie électrique de Sorel est tout souscrit. Le courant électrique viendra de Shawinigan, il traversera le Saint-Laurent en bas de Lanoraie, suivra la rive est du fleuve jusqu'à la ligne du chemin de fer, et entrera dans la ville en passant sur le pont du chemin de fer de la Rive Sud. Il longera ensuite les quais jusqu'à l'usine à gaz, sur le St-Laurent, où seront les bureaux de la compagnie. On affirme que l'installation sera terminée vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre. M. le maire C. O. Paradis, qui a été le principal promoteur de cette entreprise, et a déployé beaucoup de courage et d'énergie pour la mener à bonne fin, a lieu d'être fier de ses succès.

—M. Lucien Bernard, qui vient de finir sa rhétorique au séminaire de St-Hyacinthe et d'être fait bachelier, arrivant bon second à la tête des nombreux étudiants qui ont subi, ces jours derniers, l'épreuve du baccalauréat, à l'Université Laval, de Québec, est à Sorel, en visite chez son oncle, M. le chanoine J.C. Bernard.

—M. J.C.Wurtele, avocat, et Mlle Wurtele passent les vacances au manoir de la famille, à St-David.

—MM. Hyacinthe et Philippe Beauchemin ont installé et ouvert, depuis quelques jours déjà, leurs jolis palais flottants, aux îles de Sorel, où, chaque jour ils reçoivent nombre de visiteurs.

—Un nouveau et très joli yacht, l'Alma, propriété de M. Paul Boucher, a subi avec un complet succès l'épreuve de ses premiers voyages. Ce yacht sera à la disposition des visiteurs et de ceux qui voudront faire un court voyage, soit aux îles du lac St-Pierre, soit à Saint-Ours, Trois-Rivières et autres endroits, à des conditions très avantageuses.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE | LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

FERME DEMAIN A 1 HEURE

BONS MARCHES EXTRAORDINAIREMENT RARES CARACTERISTIQUE DE NOTRE

VENTE à BON MARCHE de JUILLET

Avec une telle liste de valeurs offertes à votre attraction demain, nous devons faire une journée entière d'affaires pendant les cinq heures où notre établissement sera ouvert.

HABITS PYJAMA POUR HOMMES
En flanellette rayée, avec collet militaire, avec attaches en corde blanche. Prix de vente spéciale ... $1.10

SOUS-VETEMENTS D'HOMMES
Sous-vêtements en Balbriggan, couleur naturelle, finis pour procurer le confort à ceux qui les portent. Grandeurs 34 à 46. Prix de vente de Juillet ... 42c le complet.

HABILLEMENTS de GARCONNETS
Blouses en percale rayée de fantaisie, avec collet détachable, devant mou. Prix de vente 76c et 81c.
Habits Norfolk, 2 morceaux, en toile crash, boutonnés jusqu'au cou. Prix de vente ... $1.20
Habits en toile crash, 2 morceaux, avec yoke et beaux plis. Prix de vente ... $1.85

BLOUSES de DAMES
Blouses en percale, de qualité supérieure, avec rayures de fantaisie, de rose, bluet, bleu - marin et noir et blanc, collet et manches nouveau style. Régulier 65c. Prix de vente ... 37c
Belles blouses avec rayures de fantaisie de rose, bluet, vieux - rose et noir et blanc, manches et collet nouveaux. Blouse régulière de 80 cents, dont le prix de cette vente est de ... 49c

Costumes de Bain pour Dames
Costumes de bain en serge bleu-marin, avec collet matelot, garni de galon blanc, pour dames. Régulier : $3.50. Prix de vente ... $2.95

Articles de Bain pour Hommes et Garçonnets
Maillots de bain pour garçonnets. Depuis ... 9c
Maillots de bain pour hommes. Depuis ... 10c
Habits de bain à combin

Température

Toronto, 3. — Beau et plus frais ce soir Samedi beau et modérément plus chaud avec averses locales.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le temps est un peu plus frais dans Ontario et Québec. Des averses sont tombées ce matin dans la partie ouest de Québec. Des pluies abondantes sont tombées dans le Manitoba et dans la partie est Assiniboia, et tout fait prévoir un temps frais incertain dans tout le Nord-ouest.

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Une ligne transcontinentale aux frais de l'Etat

$60,000,000 à $70,000,000

(Spécial à "La Patrie")

Ottawa, 3 — Je crois que vous pouvez annoncer que le gouvernement a résolu de construire aux frais du trésor public un chemin de fer de Moncton à Winnipeg. On estime que le coût sera de soixante à soixante et dix millions de piastres. La construction sera faite par une commission dont M. Wainright et M. Parent seront membres.

Le chemin sera loué au Grand-Tronc pour 99 ans. Les cinq premières années, le Grand-Tronc Pacifique ne paiera pas de loyer.

Les députés discutent la politique que je vous annonce comme si elle était un fait accompli.

Le "Mercury", de Québec, et "La Presse", de Montréal, annonçaient, hier, que le gouvernement a résolu de construire lui-même un chemin de fer de Winnipeg à Québec en cinq ans. Ce chemin de fer serait loué au Grand Tronc pour 30 ans, toutes les autres compagnies ayant droit de s'en servir aux conditions ordinaires.

Le Grand-Tronc-Pacifique recevrait une garantie de $13,000 par mille, de Winnipeg à Edmonton, et de $50,000 par mille, des Montagnes Rocheuses à l'océan Pacifique.

LE CLUB MORIN

Son excursion annuelle aura lieu à Valleyfield, dimanche le 12 juillet

La 6ème excursion annuelle du Club Morin aura lieu à Valleyfield, sous le patronage de M. Monk, M.P., chef du parti conservateur pour la province de Québec, dimanche, 12 juillet 1903.

Départ de la gare Windsor à 8.30 hrs. a.m. Départ de Valleyfield à 7 hrs. p.m.

Le train arrêtera à toutes les stations intermédiaires en allant et revenant.

A une heure de l'après-midi, les discours commenceront au Jardin St-Jean-Baptiste où les orateurs suivants ont promis de donner leur concours :

M. F. D. Monk, C.R., M.P., l'hon. L. O. Taillon, l'hon. T. A. Bernier, du Manitoba, l'hon. A. C. A. Larivière, M.P., du Manitoba, MM. J. B. Morin, M.P., R. H. Pope, M.P., Emile Léonard, M.P., l'hon. Thomas Chapais, l'hon. P. E. Leblanc, M.P.P., MM. J. G. H. Bergeron, ex-M.P., Arcade Bissonnette, M.P.P., Napoléon Champagne, échevin d'Ottawa, N. Duplessis, ex-M.P.P., de Trois-Rivières, J. A. Descarries, maire de Lachine, Arthur Plante, ex-M.P.P., R. S. C. Bagg, président du Liberal Conservative Club, J. G. Laurendeau, H. Laporte échevin de Montréal, Albert Laverdure, président du club Ouvrier St-Jacques, J. G. Boissonneault, R. Monty, président du Club Cartier, J. A. Ouimet, Tancrède Fortin, E.E.D., Beauharnois, J. A. Sévigny, E.E.D., Valleyfield, J. E. Bouvier, E.E.L., Verchères, et autres.

Une fanfare accompagnera les excursionnistes.

Les dames seront admises.

Il y aura une messe à 11 heures pour les excursionnistes.

L'excursion aura lieu beau ou mauvais temps.

Pour informations, s'adresser à M. Elie Maurault, président du Club J. A. Ouimet, trésorier, et Réal Robillard, secrétaire.

Pegase au galop

Ce matin, vers 8.30 heures7 un cheval appartenant à un laitier de la rue St-Urbain, No 518, M. J. M.Genglish, a pris le mors aux dents vers l'est de la rue Ontario, et dans sa course aveugle s'est rué contre un tramway de la rue Ontario, pour aller ensuite renverser la voiture d'un nommé Charles Perrault, cocher de place, du poste de la rue Ontario, près de la rue Amherst, et le fiacre d'un nommé Patry. Le cheval a parsemé les bidons de lait contenus dans la voiture, un peu partout sur la route. Le propriétaire de l'équipage perd sa voiture et plusieurs bidons qui sont bosselés hors service. M. Perreault, dont la voiture a été renversée perd une trentaine de dollars.

EN ROUTE POUR OTTAWA

Les ministres de la Colombie demanderont plusieurs concessions au parlement

Vancouver, 3. — L'honorable Charles Wilson, C.R., et l'honorable Robert Green, ministre des mines et secrétaire provincial, sont partis de Victoria hier soir pour Ottawa, où ils vont comme délégués de la province auprès du gouvernement du Dominion, relativement à diverses matières d'importance vitale à la Colombie Britannique. Ils demanderont au gouvernement fédéral des concessions pour l'industrie du plomb et de l'argent et un octroi pour le pont sur la rivière Fraser à New-Westminster. Ils demanderont aussi au gouvernement d'Ottawa de ne pas entraver la loi provinciale concernant l'immigration récemment mise en vigueur.

La Question des Ecoles

Les catholiques de Winnipeg paient $15,000.00 par année aux écoles protestantes

Une lettre du Rev. Père Magnan.

Les documents suivants n'ont pas besoin de commentaires :

MAISON DES PÈRES OBLATS,
107, rue Visitation,
Montréal, 2 juillet 1903.

A Monsieur le Rédacteur de "La Patrie",
Monsieur le Rédacteur,

Je suis chargé par Mgr l'archevêque de St-Boniface de vous transmettre la copie d'une lettre adressée à Sa Grandeur par le Rev. P. Magnan, O.M.I., supérieur provincial des Oblats à Winnipeg. Cette lettre n'est peut-être pas sans intérêt dans les circonstances présentes.

Veuillez me croire, M. le Rédacteur,

Votre humble serviteur,

ARTHUR BELIBEAU, Ptre,
Secrétaire.

LE REV PÈRE PRISQUE MAGNAN,
Vicaire des Oblats à Winnipeg,
A MGR LANGEVIN,

Ste-Marie, 15 juin 1903.

Monseigneur,

Comme vous venez de le voir par les journaux de Winnipeg, toutes les tentatives faites par nos catholiques auprès du Bureau des Ecoles Publiques pour faire louer nos maisons d'école et reconnaître nos maîtres, ont complètement échoué.

Nous sommes quand même décidés à bâtir une bonne et grande maison d'école qui ne soit en rien inférieure aux écoles protestantes. C'est une grave entreprise qui, avec le logement qu'il faudra pourvoir pour les Soeurs, coûtera bien de quarante à cinquante mille piastres. En calculant de faire un remboursement de $2,000 par an sur la somme qu'il faut emprunter, et en comptant les "taxes" qu'il faudra payer, les salaires des frères et des soeurs, les dépenses d'entretien, d'assurance, c'est certainement une dépense annuelle de huit à dix mille piastres par année, qu'il s'agit d'assurer "pour nos écoles de Ste-Marie." Nous espérons pouvoir arriver à faire face à ces dépenses avec l'aide de la Providence, et le bon vouloir de nos catholiques qui est certainement bien grand.

Si l'on ajoute les taxes que les catholiques de Winnipeg ont à payer pour les écoles publiques, taxes qui s'élèveront "à environ 15,000 piastres," cette année, et ce que les trois autres écoles catholiques de l'Immaculée Conception, du St-Esprit, de St-Joseph ont à payer pour se maintenir, il est facile de voir avec quelle équité la question des écoles du Manitoba est réglée.

L'HON. M. DUFFY MOURANT

Il est frappé d'apoplexie, à neuf heures, au Frontenac

(Dépêche spéciale)

Québec, 3.—L'hon. M. Duffy a été frappé d'apoplexie vers 9 heures, ce matin, chez le barbier au château Frontenac. On l'a immédiatement transporté à sa chambre et le Dr Sewell de même que le Dean Williams de la cathédrale anglaise, ont été appelés auprès de lui. On attend sa mort d'un moment à l'autre.

L'hon. M. Henry-Thomas Duffy, trésorier de la Province, est né dans le canton de Durham, comté de Drummond. Il a fait ses études au St-Francis College, à Richmond, et à l'Université McGill. Il a été reçu avocat en 1878 et a pratiqué à Sweetsburg, dont il a été maire. Il est âgé de 50 ans environ.

M. Duffy a été candidat malheureux dans Brome en 1897. Il est entré dans le cabinet Marchand comme ministre des Travaux Publics et est devenu trésorier lors de la formation du cabinet Parent.

C'est un anglican et un avocat de la tempérance. Il a épousé Mlle Mountain.

L'HONORABLE M. DUFFY

On demande des Constables

Les rangs de la police se dégarnissent et l'on trouve difficilement des remplaçants aux démissionnaires.

Que ceux qui veulent en être se présentent

Les cadres de la police se vident petit à petit par le fait des démissions qui se succèdent depuis un certain temps. Ce matin encore, le caporal McCrae, du poste No 10, adressait sa lettre de démission à son chef, M. Legault. Et ce qui inquiète les autorités policières, c'est le recrutement, qui se fait difficilement. On dirait que nos jeunes gens éprouvent du dégoût à revêtir l'uniforme de constable. Pourquoi ?...

Quoiqu'il en soit, tous ceux qui ont les connaissances, l'âge et la taille voulus, et qui seraient tentés d'embrasser la carrière de policier, peuvent tous les jours se présenter au bureau du chef pour subir les examens de rigueur. On a besoin plus que jamais de constables.

DANS LA BANLIEUE

A SAINTE-CUNEGONDE

Il y a eu hier soir, une assemblée orageuse du Conseil de Ste-Cunégonde Peu s'en est fallu encore une fois, que l'on se donna des taloches.

Le manque d'espace, nous empêche de donner des détails. On a déféré tout d'abord, au comité des licences sur une lettre de la "Laing Packing Co" qui veut qu'on lui rembourse la somme de $30 versée pour tenir un étal de boucher qu'elle a dû fermer.

Lecture a ensuite été faite d'une lettre de l'échevin Cardinal se plaignant de ce que l'élection du maire suppléant V. Viau, et des présidents des comités de santé et de l'aqueduc, à la séance du 10 juin avait été faite d'une manière illégale. Ceci a soulevé toute une tempête. Le calme étant rétabli, la question a été déférée aux avocats de la ville.

Un débat animé s'est ensuite élevé le nouveau au sujet du règlement décrétant la vente à la Montreal Rolling Mills Co., dans le quartier sud, de la partie est de la rue Duvernay. Finalement le règlement a été rappelé et il fut convenu que la ville n'entrerait en négociations avec les propriétaires que lorsqu'elle aura obtenu le consentement des propriétaires intéressés et se sera entendue au sujet de l'indemnité à leur accorder.

Une lampe électrique incandescente sera posée au-dessus du pont de l'avenue Atwater.

Les échevins J. Poupart et O. L. Hénault ont été chargés de rencontrer les représentants de la Montreal Water & Power Co., dans le but de donner un meilleur service d'eau dans le quartier sud.

A SAINT-HENRI

On est venu, ce matin, à l'Hôtel de Ville de St-Henri, pour demander les papiers nécessaires à l'internement à l'asile de la Longue-Pointe, d'un peintre de la rue Délisle, nommé Arsène Brunet, père de famille, âgé de 40 ans. Il est devenu fou depuis huit jours et l'on croit que c'est dû aux émanations de peintures qu'il a respirées.

UN CORDONNIER VICTIME D'UNE MORT AFFREUSE

Pendant qu'il stationnait au coin de la rue, il est saisi dans le mécanisme d'un tramway et broyé dans les engrenages.

Son cadavre pantelant exposé aux regards de sa femme et de ses enfants

Une des plus horribles morts que l'on ait eu à relater cette année a précipité un brave cordonnier dans l'éternité, ce matin vers le quart de six heures.

La victime de cet accident est un M. Pierre Thomas, qui demeurait avec sa nombreuse famille dans la maison portant le No 2080 rue Labelle, au Boulevard Saint-Denis. M. Thomas se tenait rue Boulanger, tout près de sa maison et attendait la venue d'un tramway de Parc Amherst pour se rendre à son ouvrage à la manufacture Holmes.

A quelques pas de cet endroit passe une voie d'évitement qui relie la voie de la rue Boulanger à celle de la rue Saint-Denis. L'aiguille de cette voie se trouve un peu relâchée à l'endroit du pivot et, souvent, les mécaniciens ont quelques difficultés à faire passer leurs tramways, sans être obligés de tenir l'aiguille ouverte.

Une des lourdes voitures qui font le service du Sault au Récollet, portant le No 1032, montait la rue Saint-Denis à une vitesse un peu forte. En arrivant à la voie d'évitement, les roues du premier charriot double passaot l'aiguille qui se trouvait à demi fermée, il la fit fermer complètement, au moment où le charriot d'arrière arrivait à la voie d'évitement.

L'allure du tramway était si rapide que le charriot d'arrière décrivit un quart de cercle sur la voie d'évitement de la rue Boulanger, et vint frapper le malheureux Thomas à côté de la voie, l'entraînant sous l'essieu et lui écrasant les jambes dans le mécanisme giratoire de l'accumulateur. Thomas se fit empaler vif sur la barre de support de cet accumulateur. La jambe droite fut écrasée dans les engrenages et retomba toute sanglante pardessus l'essieu. Les fils électriques avaient grillé les chairs. La tête du malheureux avait tressauté sur les scories de la voie et les bras avaient été tordus d'atroce façon.

On comprend facilement l'émotion qui s'empara des employés du char, et des rares passagers, en voyant ce malheureux qui, quelques secondes avant attendait trancaillement le tramway qui devait le conduire au travail, et qui maintenant n'était plus qu'une masse de chairs pantelantes.

Quelqu'un téléphona à l'hôpital Notre-Dame, mais les ambulanciers ne purent que constater le décès, et ce fut M. Payfer, de la maison Dumaine, qui eut la triste besogne de transporter les restes de la victime à la morgue. Il fallut couper complètement la jambe droite de Thomas pour pouvoir retirer le cadavre de sous le charriot.

Le choc du déraillement avait rompu le frein pneumatique et l'accumulateur électrique avait sauté à bas de son support,

Ce n'est que vers neuf heures que le tramway put être remis en place. Il y y avait trois heures à peu près que le déraillement s'était produit. Le tramway devra subir de considérables réparations avant de pouvoir reprendre le service.

Thomas a la jambe droite coupée au milieu du tibia, le radius et l'humérus du bras droit sont cassés et la base du crâne est fracturée et le bas de l'abdomen est complètement haché. Le coroner McMahon tiendra une enquête cette après-midi, à 3.30 heures, sur cette mort affreuse.

Depuis une semaine, c'est la deuxième personne qui se fait tuer par les tramways du Parc et de l'Ile. La première victime est morte samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, M. l'abbé Clément, de Fiskdale.

M. PIERRE THOMAS

(Photographie Laprès & Lavergne, 360 rue St-Denis, coin de la rue Ontario.)

SCENE DECHIRANTE

L'endroit où l'accident s'est produit se trouve à peu près vis-à-vis la résidence de la victime. Les enfants purent voir leur infortuné père broyé, sous le charriot. Mme Thomas était alors absente, elle était allée à la messe à St-Edouard. M. Lacroix, constable de la morgue, qui demeure à quelques portes de la famille Thomas venait d'être averti de l'horrible boucherie et voulait aller prévenir la malheureuse épouse, mais il la vit venir à travers champ. La pauvre femme pleurait et criait à fendre l'âme. Elle s'évanouit en voyant le cadavre de son mari dans une mare de sang boueux, sous le tramway.

Les spectateurs de cette scène émouvante était attérés, et l'on voyait des personnes, fortes cependant, essuyant de furtives larmes en voyant la douleur de cette brave femme.

Après un long et pénible travail, le cadavre haché fut enfin arraché aux tenailles d'acier qui le retenaient. On transporta le cadavre à la morgue où le Dr Dugas l'examina.

LE DRAME DU DOMINION DAY

Le blessé Kilgour va probablement mourir aujourd'hui

Il est resigné à son sort

Roderick William Kilgour, la victime de la sanglante querelle de mercredi, à Huntingdon, n'a pas repris connaissance depuis le matin. On a extrait la balle hier après-midi, vers cinq heures. On a trouvé le projectile près du tube gauche du cœur, à quatre pouces de profondeur, à la hauteur de la sixième côte, la blessure était une ligne oblique de bas en haut. Le blessé est à la dernière extrémité. Sa respiration est haletante, mais son marmottage de mots inintelligibles a cessé.

Ce matin, son honneur le juge Desnoyers a profité de l'état lucide du patient pour lui faire approuver la déposition "ante-mortem" qu'il a donnée hier matin.

Kilgour sait maintenant qu'il va mourir. Il est résigné à son triste sort. Sa mère est venue le voir cette après-midi, mais n'a pu lui parler.

LES MAITRES-PLOMBIERS

L'association des maitres-plombiers a continué à se réunir ce matin au lieu habituel de ses séances, 595 rue Craig. Dès l'ouverture de la séance, l'association s'est formée en comité spécial et jusqu'à midi a discuté des questions d'ordre privé.

A midi les sociétaires se sont rendus à l'Hotel de Ville, où, après avoir présenté leurs hommages à son honneur le maire Cochrane, celui-ci leur a souhaité la plus cordiale bienvenue. Les membres de l'Association des maitres-plombiers ont ensuite visité l'Hotel de Ville.

A leur séance de cet après-midi, les maitres-plombiers procéderont à l'élection de leurs nouveaux officiers.

La grève chez Waldman & Sommer

Tout ne va pas apparemment comme dans le meilleur des mondes à la fabrique de coefection de MM. Waldman & Sommer, 513 rue St-Paul, dont les ouvriers sont en grève. Ces jours derniers une dizaine de grévistes auraient prononcé des paroles de menaces contre des ouvriers qui n'ont pas voulu quitter le service de leurs patrons. Dix mandats d'arrestation ont été émis en conséquence.

Ce matin l'un des accusés, un nommé Samuel Goldberg, comparaissait devant Son Honneur le recorder Poirier pour répondre à une accusation d'intimidation. Il a été libéré séance tenante sur un point technique soulevé par son avocat Mtre Curran. On avait oublié de demander au prévenu s'il choisissait un procès devant la Cour du Banc du Roi, ou devant le Recorder.

LA SECONDE VICTIME

Le corps du jeune René Michaud a été repêché hier

Hier après-midi, vers quatre heures, une chaloupe a trouvé le cadavre du jeune René Michaud, la seconde victime de la triste noyade de vendredi dernier.

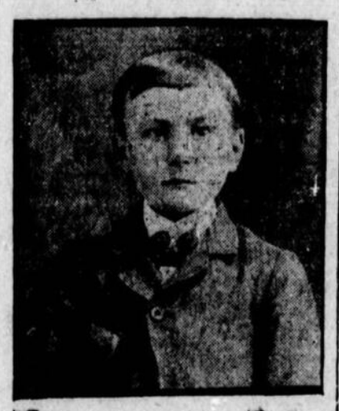

LE JEUNE RENE MICHAUD

Le noyé flottait dans le lac vis-à-vis Sainte-Anne à quelques arpents de l'endroit où les deux malheureux ont perdu la vie.

Les funérailles des deux infortunés ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale de Sainte-Anne, au milieu du concours sympathique de nombreux parents et amis.

Le cortège funèbre a été suivi par une foule considérable. Sur les cercueils des mains pieuses avaient déposé de nombreuses et magnifiques offrandes de fleurs.

NOTES DU PALAIS

Joseph Melançon, de Montréal, a obtenu la permission de poursuivre in forma pauperis, Napoléon Archambault pour la somme de $251, pour services rendus et donnés à feue Dame Marguerite Fontaine, en son vivant l'épouse de Nap. Archambault, le défendeur.

Joseph Hudon et al vs John Davidson.—Jugement pour $200.

ACTION EN DOMMAGES

Dame Elizabeth Dagenais a chargé ses avocats, MM. Thibault, Pilon et Bumbray, de poursuivre la ville de Montréal, dans une action en dommages au montant de 199.00, in forma pauperis, parce que le 27 février 1903, la demoiselle, accompagnée de sa jeune fille, en se dirigeant vers son domicile, fit une chûte sur le trottoir vis-à-vis le No 732 rue St-Hippolyte.

Cour de Police

Ovila Labrèche, 17 ans, et Léopold Béland, 14 ans, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir volé du fil de cuivre le long du canal. Les prévenus protestent de leur innocence. Procès demain.

—Les détectives Laberge et Gigière, ont arrêté, hier après-midi, un nommé Joseph Maheux, âgé de 33 ans, sous l'accusation d'avoir volé une boîte remplie de chaussures.

Le prévenu a plaidé coupable. Vu qu'il en était à sa première offense, le juge Choquet le l'a condamné qu'à 15 jours de prison.

LA PROMENADE DES LORDS

Programme de leur visite en Amérique

(Dépêche spéciale)

Québec, 3. — Le Dr Lunn, organisateur du parti parlementaire anglais, qui doit venir visiter le Canada au mois d'août, est arrivé hier soir à Québec, par le train de 7.30 heures, et est reparti par le train de onze heures pour la capitale, après avoir eu une entrevue avec le Dr Casgrain, promaire de Québec, et M. Malouin, assistant-greffier de la cité. M. Lunn a fort admiré le panorama unique qui s'offre à la vue des hauteurs du Château Frontenac et de la terrasse. Il a dit que le parti parlementaire allait être composé d'une cinquantaine de touristes, entre autres Sir Edwd. Clarke, ex-procureur général, et son fils, Lord Malmesburg, Lord Leamington, Lord Mostyn, le trés hon. J. Rutherford, lord-maire de Liverpool, Sir J. Rolston et Sir John Batty Tuke, représentant de l'Université d'Edimburg aux Communes. Ces distingués touristes vont être officiellement reçus par le président des Etats-Unis à Washington.

Ils seront aussi l'objet d'une grande réception civique de la part du maire de New-York. Ils doivent arriver à Québec, le 28 vendredi et passer ici le samedi et le dimanche suivants et partir pour Montréal lundi, l'après-midi le 31. Ils passeront les deux jours suivants à Montréal, et partiront pour la capitale à quatre heures mercredi le 2 sept. Comme il est rumeur d'une prochaine dissolution des chambres en Angleterre, il peut se faire malheureusement que le nombre de ces distingués touristes ne soit pas aussi considérable qu'on l'aurait désiré.

ECHOS D'OTTAWA

Les employés du recensement sont congédiés

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 3. — Sir Charles Tupper est arrivé à Ottawa.

—La compagnie des tramways améliorera sa voie et achètera des nouveaux chars pour une somme de $181.000.

Ottawa, 3. — Trente employés du recensement ont été remerciés de leurs services.

—La dernière tempête a causé pour $25,000 de dommages à Ottawa.

—Le 31 août, concours de tir de la D.R.A. Sept mille piastres de prix seront données en argent.

—Le 7 courant, inauguration du cours de mousqueterie à Rockliffe; 88 officiers seront présents. Le col. Cartwright commandera.

—James Harland, conducteur d'une voiture, à Hull, a bu de l'acide carbolique pendant qu'il était sous l'influence de la boisson. Il est en danger.

—Francis Foote, conducteur, a été condamné, ce matin, à un an de prison pour avoir volé 40 cents en billets de tramways au moyen d'un dimer.

LA BOURSE

Le Coal revient au pair

Le groupe Steel-Coal fait toute l'activité du marché

De ce temps-ci le Dominion Coal et le Dominion Steel sont à peu près les seules valeurs qui attirent constamment l'attention du public, et qui rendent le marché un peu actif.

Sans les fluctuations de ces cours, la Bourse serait peu intéressante ces jours-ci. La spéculation sent les vacances et les courtiers fermeraient volontiers leurs bureaux, si le Dominion Coal et le Steel n'existaient pas.

La rumeur de faveurs gouvernementales est maintenant presqu'officielle, et les spéculateurs ont maintenant grande confiance au succès commercial de ces compagnies. Le Coal est revenu au pair ce matin. Il ouvrit à 98 et monta graduellement à 100. Le Dominion Iron commun a passé de 18 3-4 à 19 1-4, où il est ferme. Le stock préférentiel a fluctué considérablement. Ouvert à 58 il passa à 60 et redescendit à 58 7-8.

Le reste du marché a été ferme mais inactif.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 3 juillet 1903.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Ach.	Vend
C.P.R.	124	123¾	Ogil. Fl. pf	.....	....
Duluth Co.	.....	.....	D. Coal Com	100	99¼
Dt. P.	.....	.....	D. Coal Pf.	.....	....
Toledo Ry	26¾	26½	" Com.	110	80
W.E.R.	250	....	B.C.Fe.Ass.	120	00
M.S.R.	240	239	Wind. Hot.	....	80
W.Indis. E.	60	.....	B. Mont.	.....	248
Tor.St R.	100	99¼	B. Onts.	.....	....
Hal. "	95	.....	B Br. N.A.	.....	....
St John R.	115	110	B. Molsons	.....	.....
Twis C.T.	97¼	97¼	B. Tor.	.....	.....
.....	....	....	B. Marc.	135	.....
R. & Ont.	90	89	Ham. N.R.	.....	.....
C. Cable	163¾	162	B. National	.....	.....
M. Tel.	160	158	B. Royal	.....	.....
Bell T.	160	156	B.N. Scot.	.....	.....
D.I. & S.C.	19¼	19¼	B.E. Tow.	.....	.....
" p.	60	50½	B Québec	.....	.....
M.N. & T.	81¼	81	B. Union	.....	.....
NovaSc.S.	99	98	B. Comm.	132	130
Marconi	.....	....	B. Hochel.	.....	.....
L. Pulp C.	.....	.....	No. Wes. La	.....	.....
Mex. Cot.	130	117¼	Bde D. I. & S.	74	73
Dom. "	43¾	42¾	" L. Grant	.....	.....
C.Col. "	60	47½	" C.Cab.c.	.....	.....
Merc. "	70	.....	" p.	.....	.....
Mont. "	.....	.....	"Mont. St.	105	.....
MT. War Ba	.....	.....	" H.E.R.	.....	.....
"Repub.	.....	.....	" R. Tel.	.....	.....
"Paine.	.....	.....	" C.C. Cott	.....	.....
Lake Wo.	.....	.....	" D. Coal.	.....	.....
North Star	.....	.....	"L. Pulp.	105	.....
Virtue.	.....	.....	No. Sco. St.	.....	.....
Ogil Fl. pfd	.....	.....	Dominion B	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—21 à 123, 50 à 123 1-2.
Iron Com.—50 à 18 3-4, 135 à 19, 50 à 19 1-4, 65 à 19 1-2, 200 à 19 1-4, 25 à 19 3-8, 125 à 19 1-4, 25 à 19, 100 à 19 1-4, 400 à 19, 25 à 19 1-4.
Mo. Power—175 à 80 1-2, 200 à 80 3-4 175 à 81, 100 à 81.
Mo. St. Ry.—25 à 239, 75 à 239.
Twin City—50 à 97 1-4, 6 à 98, 25 à 97 1-4.
Détroit—25 à 78 3-4.
Iron Préf.—50 à 58, 250 à 60, 5 à 60, 50 à 59 1-4, 100 à 59 3-4, 25 à 58 7-8, 50 à 59 1-4, 25 à 58 7-8.
Richelieu—10 à 89 3-8, 50 à 89 3-4.
Coal Com.—50 à 98, 25 à 99, 75 à 99 1-4, 275 à 99 1-2, 25 à 99 5-8, 100 à 99 3-4, 150 à 100, 200 à 100, 100 à 100, 10 à 100.
Switch Cm.—3 à 69, 4 à 65 1-4.
Switch Préf.—20 à 98, 1 à 99, 2 à 98.
N. Scotia—125 à 98, 10 à 98, 50 à 98 1-4.
Québec Bank—10 à 117 1-2.
Toronto St. Ry.—29 à 100, 50 à 99 7-8.
Merchants Bk.—50 à 160, 14 à 160.
Bk. Commerce—7 à 159 3-4.
Scotia Bds.—5000 à 111.
M. S. R. Bds.—1600 à 105.
Iron Bds.—9000 à 73 1-2.
Bk. Toronto—1 à 230.

BOURSE de NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par M. Louis C. Dawd, courtier, 1719 rue Notre-Dame, coin St-François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv.	2.30 hrs.	VALEURS	Ouv.	2.30 hrs
A. Cott. Oil	.....	.....	MStPaSSM	158½	.....
A.L.Copper	54½	53¾	" pfd.	.....	.....
Amc. Ice	.....	.....	Metropolit	123½	.....
Am Loc Co.	24	.....	North Am.	.....	.....
A.L.Co prf.	.....	.....	Nal. Cons.	.....	.....
A.Sug R Co	121¾	121	N.Y.C.&H.	.....	.....
A.T. & S.F.	67¾	67¾	Erie Rail'd	33¾	33¾
A.T.&S.Fp	92¾	92¾	" 1 pfd.	67¾	67¾
Balt&Ohio.	85¾	85¾	"II pfd.	.....	.....
B.R.T.	57¾	57¾	N.Y.O.&W	25¾	25¾
C. & Al. Co.	.....	.....	N.Y.C&St L	.....	.....
Can. Pac.	123¾	123¾	PacificMail	.....	.....
Can. South.	.....	.....	People Gas	99	.....
Ches&Ohio	38¼	.....	Phil.&R.1p	51¾	50¾
C. F. I.	64¼	63¾	" 1 pf	.....	.....
C.&N.Wes.	....	....	" 2 pf	.....	.....
C.R.I.&Pac	33¾	33¼	South R.C.	34	33¾
C.M.& St P.	150¾	150½	" pfd.	.....	.....
Con G.N.Y.	.....	.....	South Pac.	49¾	49¼
C.C.C.&St L.	.....	.....	Ten. C.&I.	51¼	51¼
Del.& Hud.	172¾	172½	Texas Pac.	.....	.....
D.&R.G. pf	.....	.....	U. S. L. Co.	.....	.....
D.&S.&Atl	.....	.....	U.S.L.pfd.	85¼	85
" pref.	.....	.....	U.S.Scons.	30¼	30¼
Gt. North.	.....	.....	" pfd.	81	80¾
Gen. Elec.	.....	.....	U.S.Rub.C.	.....	.....
Ill. Cent.	133¼	133¼	U.S.R.prd.	.....	.....
K.& Tex.c.	23¾	21¾	U.Pacific c.	81½	81
K.&Tex.pf	.....	.....	U.Pacific pr	88½	.....
L. N. & W.p.	.....	.....	Wabash.	.....	.....
L. E. & W.	.....	.....	Wabash. pf	42¾	43¾
Louis & N.	110¾	110¾	West U.Tel	.....	.....
Manh Elev.	.....	.....	Wis.C.com.	.....	.....
Mis. Pac.	102¾	102¾			

NAISSANCE

GERMAIN.—En cette ville, le 30 juin, au No 325 rue Champlain, l'épouse de M. Edmond Germain, entrepreneur menuisier, un fils, Joseph Alexandre Roméo.

Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Thouin, gérant chez MM. Martin frère, manufacturier.

DECES

BRISEBOIS.—A St-Henri, le 1 courant, à l'âge de 69 ans, Dame Marceline Lanthier, épouse de M. Antoine Brisebois, hôtelier.

Le service funèbre aura lieu samedi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 48 rue St-Philippe, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 108-2

L'HEUREUX.—En cette ville, le 1 courant, à l'âge de 27 ans, 3 mois, Joséphine Binet, épouse de Jos L'Heureux, bijoutier.

Le service funèbre aura lieu samedi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 206 rue Berri, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 108-2

LESAGE.— A ville St-Louis, le 2 courant, à l'âge de 11 mois et 14 jours, Marie Fernande Simone Cécile, enfant bien-aimée de Maxime LeSage, maître boucher.

Le convoi funèbre partira du No 459 Ave Mont Royal.

Funérailles privées.

CHARBONNEAU.— A Ville St-Louis, le 2 courant, à l'âge de 32 ans, Marie-Jeanne Ritchie, épouse de Ulric Charbonneau.

Le service funèbre aura lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No 628 rue Clark, à 6.45, pour se rendre à l'église Ste-Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUFRESNE. — A Fall River, le 24 juin dernier, à l'âge de 82 ans, Dame M. Marcelline LaRocque, veuve de feu J. B. Dufresne, Ecuyer, notaire public, autrefois de St-Hyacinthe.

SERVANTE.—On demande immédiatement au No 44 Ave. Laval, une servante générale et une bonne d'enfant. Recommandations exigées. Bons gages. 100-3

FILLES. — On demande des jeunes filles pour plisage dans un atelier de reliure. Expérience requise. S'adresser au No 79 rue St-Jacques, "La Patrie". 100